



MAN 008892

C 25

ABONNEMENT GRATUIT aux MISES A JOUR des Manuels de Réparation

L'achat d'un document n'implique pas automatiquement l'inscription sur les listes d'abonnés (même si ce document a fait l'objet d'une diffusion systématique).

Pour en bénéficjer, il faut IMPERATIVEMENT remplir la DEMANDE D'ABONNEMENT ci-dessous et l'expédier à l'adresse indiquée, dès la réception du document.

BENEFICIAIRES :

FRANCE

: Tout acheteur, même s'il ne fait pas partie du Réseau CITROEN.

EXPORTATION : Uniquement les Filiales et les Agents directs importateurs de la Marque, qui doivent assurer eux-mêmes

la diffusion des Mises à jour aux utilisateurs des documents qu'ils ont vendus.

REDACTION DES DEMANDES D'ABONNEMENT

NUMERO D'ABONNE :

Si l'utilisateur reçoit les envois de notes techniques, il possède nécessairement un numéro d'abonné : il est inscrit sur l'étiquette collée sur l'enveloppe contenant chaque envoi.

Dans ce cas, l'utilisateur doit l'inscrire obligatoirement sur sa demande.

Si l'utilisateur ne reçoit pas les notes, il sera abonné seulement aux mises à jour dès réception de l'imprimé.

CATEGORIES: Réseau "FRANCE": - 4 = Succursale - 5 = Concession - 7 = Agent

Réseau «EXPORT»: - 3 = Filiale - 6 = Agent direct importateur

Hors-Réseau «FRANCE»: - 1 = Grosse flotte réservée (GFR), vente directe usine, administration

8 = Grosse flotte (GF) : entreprise possédant des véhicules Citroën

9 = Garagiste indépendant, expert, école, particulier, etc...

QUANTITE :

Lorsque plusieurs exemplaires d'un même document ont été reçus, il suffira de remplir une seule « Demande d'abonnement », en y indiquant le nombre de ces exemplaires.

DEMANDE D'ABONNEMENT QUE MISES A JOUR

REMPLIR PAR L'UTILISATEUR

MAN 008892 REFERENCE DU DOCUMENT :

Code Mvt : réservé 1D 5 10 LK1 Cadre r Nº bordereau :

Qate:

QUANTITE :

CATEGORIE :

NOM ou raison sociale : *Adresse: nº rue: Localité (si nécessaire) : Code postal et VILLE : PAYS (cas de l'Export): *CAS D'UN AGENT du Réseau France : Ville où est située la Concesssion (ou Succursale) dont il dépend : *******

 st A remplir impérativement si vous ne connaissez pas encore votre numéro d'abonné.



Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

MANUEL DE REPARATION Nº 889-2

FASCICULE 2

OCTOBRE 1981

Mise à jour N° 1 : MARTS 1982 N° 2:

N° 3:

VEHICULES C 25

CARROSSERIE



81-1098

UTILISATION DU MANUEL

Le Manuel de Réparation concernant ce type de véhicule se compose de deux fascicules.

Le fascicule 1 (889-1) est divisé en cinq parties séparées par des intercalaires à onglet, numérotés de I à V.

- I: CARACTERISTIQUES REGLAGES CONTROLES
- II: DEPOSE ET POSES des organes, sous ensembles et accessoires
- III: REMISE EN ETAT des organes, sous ensembles et accessoires
- IV: ELECTRICITE CHAUFFAGE CLIMATISATION
- V : CARROSSERIE (Travaux pouvant être exécutés par un atelier mécanique).

A la fin de ce fascicule figurent trois autres intercalaires à onglet, intitulés OUTILLAGES (MR), NOTES TECHNIQUES et INFO REPARATIONS servant au classement des documents correspondants.

Le fascicule 2 (889-2) traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chaque fascicule est présenté dans une reliure de couleur mouflon avec mécanique du type « à ANNEAUX » afin de faciliter le classement des mises à jour ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION DU FASCICULE 2

Il comporte:

- la liste des opérations,
- les opérations, classées par ordre numérique,
- la liste récapitulative de tous les outils spéciaux cités dans les opérations, et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus et devant être fabriqués par le réparateur lui-même.

	la première page et les pages de texte de certaines opérations, peuvent figurer à gauche symboles suivants :	du titre,	
	Passage au banc obligatoire		
0	Passage au banc facultatif (en fonction de l'intensité du choc)		

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opérations se composent :

- a) de l'indicatif du véhicule
 - « UT » concernant les opérations des véhicules tous types
 - « UT-Di » concernant les opérations des véhicules équipés du moteur Diesel
 - « UT-Ess » concernant les opérations des véhicules équipés de moteur Essence.
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation.
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule,
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
 - les chiffres O indiquent les contrôles et réglages
 - les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses
 - les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages
 - les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

OUTILLAGE

- L'outillage référencé **OUT** suivi de 6 chiffres et terminé par la lettre **T** est vendu par le **Département des Pièces de Rechange.**
- L'outillage référencé par 4 chiffres suivi de la lettre **T** est vendu par la **Société FENWICK Département AMA** 24 Bld Biron 93404 St-Ouen Téléphone : 252-82-85
- L'outillage référencé **MR** devra être fabriqué par le réparateur lui-même. Les plans et la liste figurent dans l'intercalaire **outillage (MR).**

MISE A JOUR DU FASCICULE.

Un chiffre (en caractère romain) entre parenthèses est placé en bas et à droite de chaque page recto du manuel et indique la partie dans laquelle elle doit être placée.

Les mises à jour sont identifiées par des points situés à gauche de ce chiffre.

Le nombre de points indique le numéro de la mise à jour.

Exemple 1 point • 889-2 mise à jour N° 1. 2 points • 889-2 mise à jour N° 2.

COUPLES DE SERRAGE.

Les couples de serrage sont exprimés en mètre décanewton (mdaN) unité légale de mesure du couple.

0,981 mdaN = 1 mkg (ancienne unité de mesure)

En pratique 1 mdaN = 1 m.kg

REMARQUES IMPORTANTES:

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service :

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE

163, avenue G. Clémenceau - 92022 NANTERRE CEDEX - Téléphone : 725-97-10

Pour tous renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 8077 ou 8278.

Pour tous renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation, demander le poste intérieur 8006.

Remplacement d'une tôle d'angle arrière

UT. 812-5

0	889	-2

CITROËN LISTE DES OPERATIONS FIGURANT 2 **AU FASCICULE 889-2** UT Numéro de **DESIGNATION** l'Opération **OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ** UT. 821-1 Remplacement d'un montant arrière de porte de cabine UT. 821-2 Remplacement d'un montant central Remplacement d'un montant latéral arrière UT. 821-3 Remplacement d'un montant arrière complet UT. 821-4 UT. 821-5 Remplacement d'un brancard de bas de caisse (côté gauche) Remplacement partiel d'un brancard de bas de caisse (côté porte coulissante) UT. 821-6 0 Remplacement d'une doublure de bas de caisse UT. 821-7 **PAVILLON** UT. 825-1 Remplacement d'un pavillon UT. 825-2 Remplacement d'une traverse avant de pavillon UT. 825-3 Remplacement d'une traverse arrière de pavillon SOUBASSEMENT ARRIERE Remplacement d'une traverse inférieure arrière UT. 831-1 UT. 831-2 Remplacement d'une console latérale Remplacement partiel d'un longeron arrière UT. 831-3 UT. 831-4 Remplacement partiel d'un plancher arrière UT. 831-5 Remplacement d'un passage de roue arrière **HABILLAGE** TRAVAUX SUR PORTE AVANT UT. 841-1 I- Remplacement d'une vitre mobile Il- Remplacement d'une serrure III- Remplacement d'une commande de lève-vitre TRAVAUX SUR PORTE LATERALE UT. 842-1 I- Remplacement d'une porte latérale II- Remplacement d'une serrure TRAVAUX SUR PORTES ARRIERE UT. 844-1 I- Remplacement d'une serrure de porte arrière droite Il- Remplacement d'une fermeture de porte arrière gauche

III- Remplacement d'une porte arrière

Remplacement d'une planche de bord

Remplacement d'une glace de pare-brise

Remplacement d'un climatiseur

UT. 856-1

UT. 856-4

UT. 961-1

CITROËN♠ GÉNÉRALITÉS Op. UT 1 nº 000 UT CARACTERISTIQUES GENERALES

Op. UT nº 000

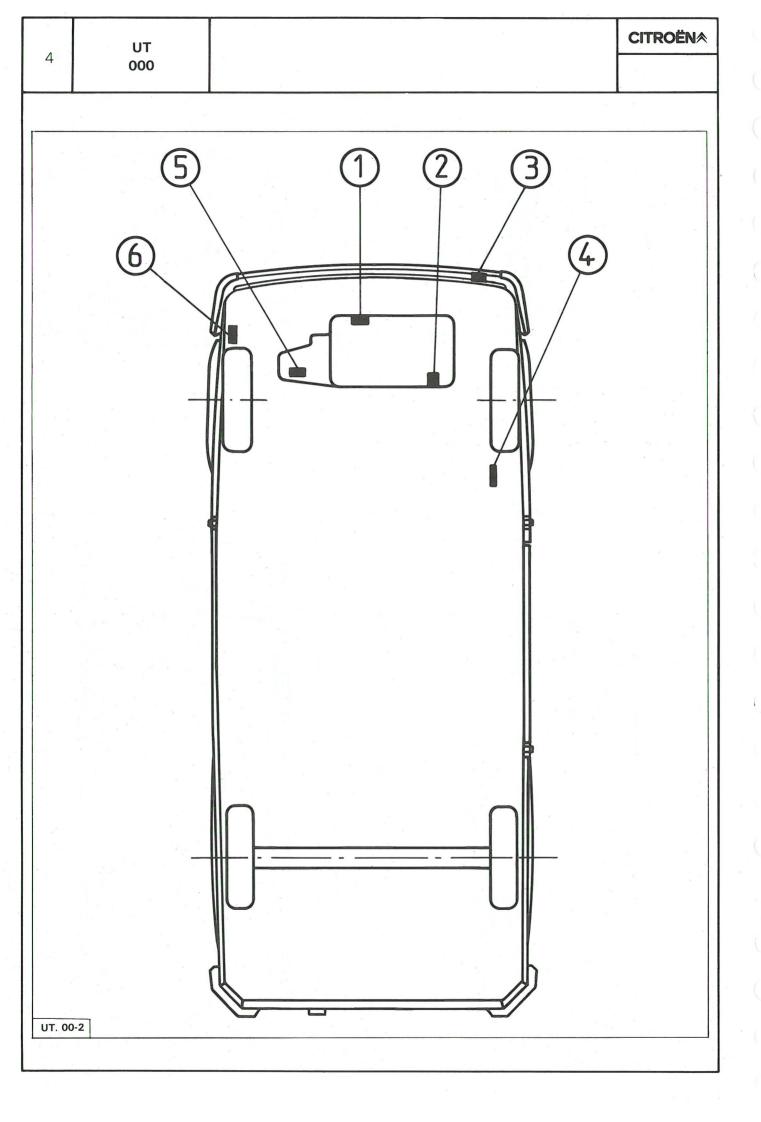
CARACTERISTIQUES GENERALES

CITROËN⊗

UT

CARACTERISTIQUES GENERALES.

=	DIESEL		ESSENCE			
	Fourg		Chassis cabine 1300 kg	Four	gon 1300 kg	Chassis cabine 1300 kg
		1300 kg		-		
Désignation aux Mines Appellation commerciale	280 A 50	280 B 50 C 25 D	280 G 50	280 A 10	280 B 20 C 25	280 G 20
Symbole usine (type garantie) Date de sortie Puissance administrative	A 50	B 50	G 50 Novemb	A 10 ore 1981	В 20	G 20
France.) Nombre de places	10 CV 2 ou		10 CV 3	10 CV 2 o		11 CV
Type moteur Rapports boîte de vitesses Pneus (Tubeless) MICHELIN Pression de gonflage:	4 + M.AR 165 XCA 14	5 + 1	1 (2,5) M.AR CA 14	XM 7 T (1,8 I) 4 + M.AR 165 XCA 14	XN 1 T 5 + N 185 X	Л.AR
- Avant - Arrière	3,5 bars 4,5 bars		bars bars	3,5 bars 4,5 bars	3,7 4,5	
COTES GENERALES. Poids (kg) Poids total autorisé en		,				
charge Poids total roulant autorisé Poids de la remorque dans la	2550 4050	2900 4400	3100 4600	2450 3850	2800 4200	3100 4600
limite du PTRA : - Remorque sans freins - Remorque avec freins Charge maximale admissible	740	745 1500	735 	690	695 1400	685
- Sur l'essieu avant - Sur l'essieu arrière Poids à vide du véhicule en	1460 1460		50 80	1460 1460	15 16	
ordre de marche:	1400		lgmenter, en fo I 1470	nction de l'équir 1380	bement. 1395	1370
- Total - Sur l'essieu avant - Sur l'essieu arrière	1480 1040 440	1495 1050 4	1025	920 460	930 465	910 460
Dimensions (m): Garde au sol (en charge) Hauteur (h) à vide	0,198 2,090		210 100	0,198 2,090	0,2 2,1	
Empattement (d) Porte-à-faux avant (c)		,	0,	923 813		
Porte-à-faux arrière (e) Longueur hors-tout (f) Largeur hors-tout (b)	1,0 4,7		0,976 4,712)23 59	0,976
Voie avant (a) Voie arrière (g)			1,	682 650		
RENSEIGNEMENTS DIV Capacités : (litres)	ERS					
Réservoir carburant Huile moteur :				70		
- Toutes saisons - 0° C à - 15° C	TOTAL	L RUBIA S 30 L RUBIA S 20	W 20		TAL GTS 15 W	
 à partir de — 12° C Contenance du carter sec Contenance du carter après 		L RUBIA S 10 5,8 4,4	VV	10	TAL GTS 10 W 4,9	30
vidange Contenance du carter après vidange et échange de la					4.0	
cartouche Huile de boîte de vitesses Contenance du carter de BV		4,7		25 80/85·W	4,6	
Contenance du circuit de refroidissement		10,6			6	



UT

Op. UT nº 000

5

1

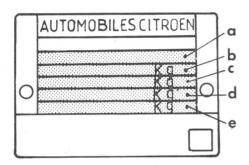
2



Le numéro de fabrication du **moteur Essence** est frappé sur le tunnel d'arbre à cames. Il est suivi de 2 lettres permettant d'identifier le type de moteur.

XM 7 T → lettres d'identification QB XN 1 T → lettres d'identification QC

3

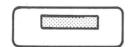


PLAQUE Nº CONSTRUCTEUR

- a: Numéro d'ordre dans la série du type
- b: Poids total en charge
- c: Poids total roulant

- d: Poids maxi sur l'essieu avant
- e: Poids maxi sur l'essieu arrière

5



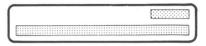
AUTO-COLLANT IDENTITE B. de V.

V 25/651

4 vitesses : → 2 GE 03

5 vitesses : → 2 GE 04

XM 7 T 4 vitesses: — 2 GE 05 XN 1 T 5 vitesses: — 2 GE 06



PLAQUE Nº MOTEUR DIESEL U 25/651

4

REPORT DU Nº CONSTRUCTEUR

6



REFERENCE PEINTURE

Etiquette auto-collante

CITROËN⊗ GÉNÉRALITÉS Op. UT 1 nº 00 UT POINTS DE LEVAGE ET DE

POINTS DE LEVAGE ET DE REMORQUAGE DU VEHICULE Points de levage pour cric rouleur, Fig. I et II:

A : Sous la traverse avant, à l'arrière du groupe moto-propulseur.

B : Sous la fixation des ressorts sur le tube d'essieu arrière (de chaque côté).

Points de levage pour pont à prise sous coque ou pour le cric de bord, Fig. III, IV et V:

C: A l'arrière des roues avant

D: Ancrage avant des ressorts à lames de suspension arrière

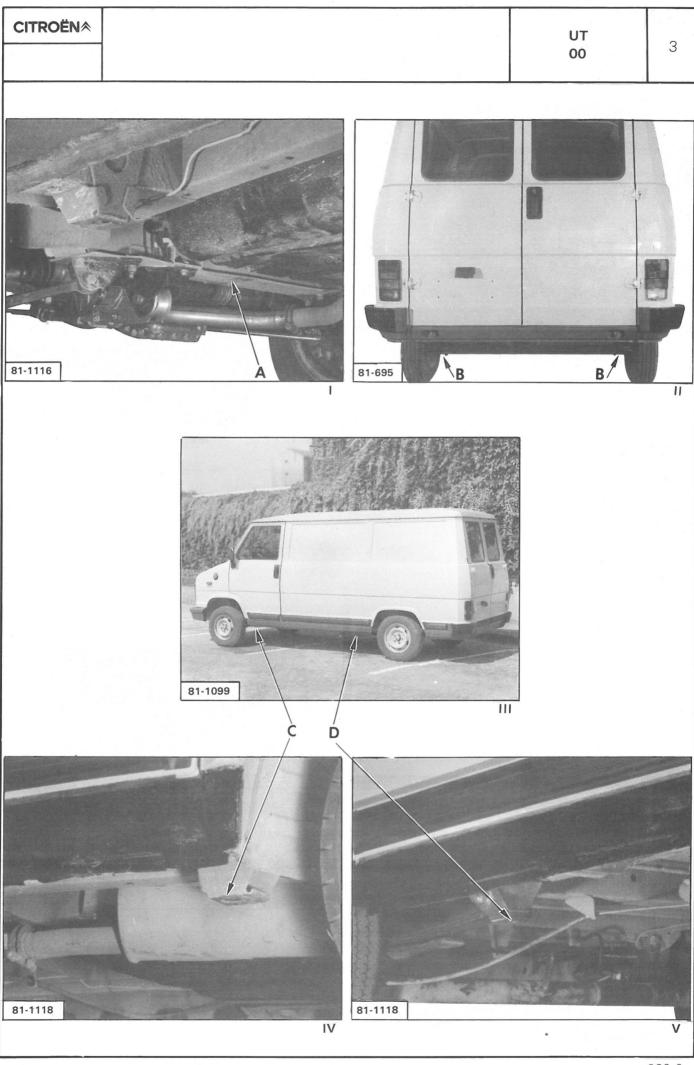
Conditions et levage avec élévateur à fourche genre « UNIC ».

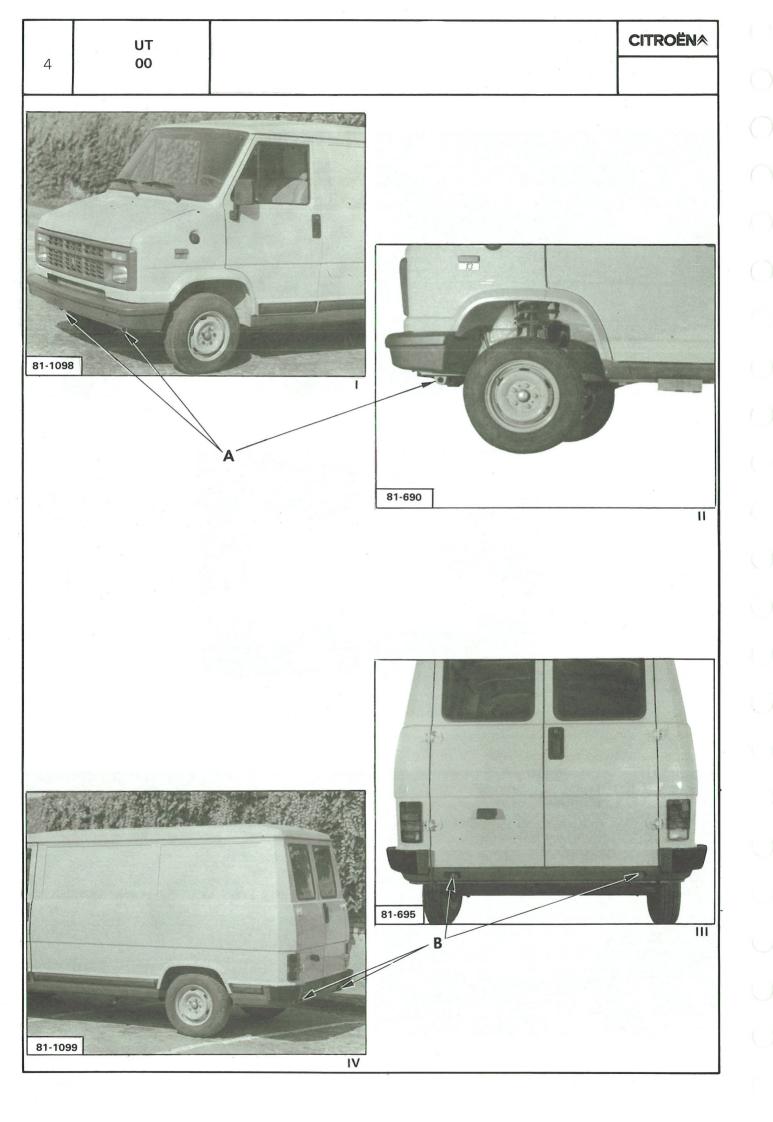
Conditions:

- Véhicule VIDE.
- INTERPOSER les cales en bois fournies par le fabricant de l'élévateur.

Levage:

La fourchette de l'élévateur DOIT ÊTRE PLACÉE AU MAXIMUM VERS L'AVANT DU VEHICULE pour éviter le BASCU-LEMENT de celui-ci (si nécessaire, LESTER L'ARRIERE).





CITROËN⊗ UT	POINTS DE LEVAGE ET DE REMORQUAGE DU VEHICULE	Op. UT nº 00	5
	POINTS DE REMORQUAGE		
	ROUES AU SOL		
	HOUES AU SUL		
A l'avant du vé	hicule, Fig. I et II :		
A · Points de rer	morquage, sous le pare-chocs avant		
A. Folitis de lei	norquage, sous le pare-criocs avant		
A l'arière du vé	éhicule, Fig. III et IV :		
R · Points de rer	norquage dans la traverse arrière		
D. Forms de l'er	morquage dans la traverse affiere		

CITROËN⊗ GÉNÉRALITÉS Op. UT 1 nº 00-800 UT COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITÉ

Op. UT nº 00-800

COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITE

CITROËN♠

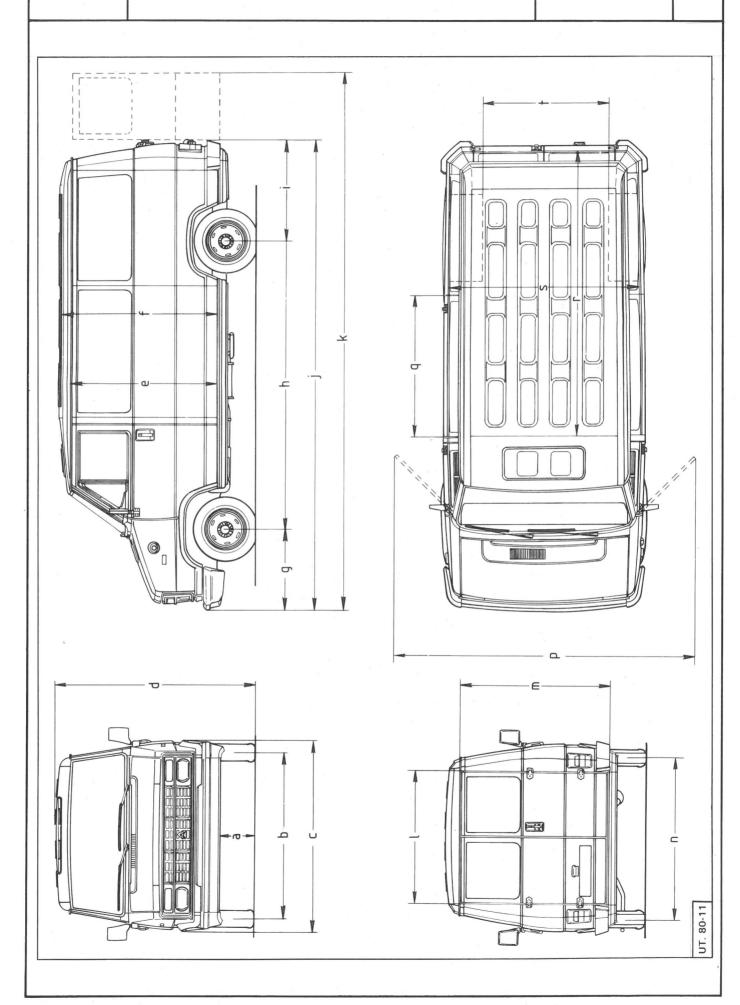
UT

DIMENSIONS

Garde au sol	**************************************	а	198	Fourgon 1000 kg Fourgon 1300 kg
Voie avant	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	b	1682	rodigon roccikg
	***************************************	n	1650	
	*******************************	С	1965	
	vertes	р	3740	
Longueur hors tout:	****************	j	4759	
	es	k	5404	
Hauteur hors tout:		d	, 2090	Fourgon 1000 kg
riadiedi nois tout	***************************************	u	2100	Fourgon 1300 kg
Empattement	***************************************	h	2923	
Porte-à-faux	avant	g	813	
		i	1023	
Ouverture latérale	hauteur	е	1372	
		q	1037	
Ouverture portes arrière	hauteur	m	1372	
			1314	
Compartiment marchandises:				
	Hauteur utile plancher-pavillon	f	1519	
	Longueur utile	r	2670	
	Largeur maxi	S	1670	
	Largeur entre passages de roue	t	1217	

VOLUME

\ / I = 1		0 = 1 3
Volume de charge :	*************	 6,5 dm ³



UT

GÉNÉRALITÉS

Op. UT nº 800-000

1

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

Op. UT nº 800-000

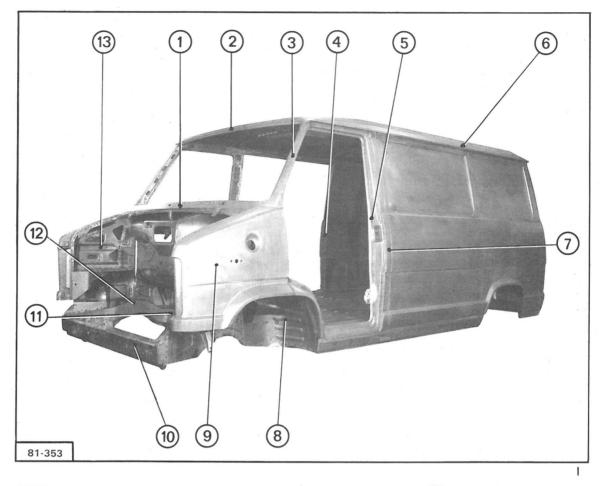
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

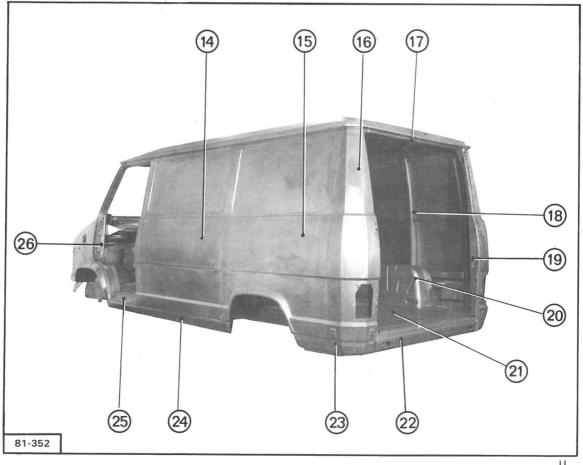
CITROËN⊗

UT

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

REPERES	ELEMENTS	OPERATIONS CORRESPONDANTES
	Fig. I	
1	Traverse inférieure de baie de pare-brise	UT. 802-2
2	Traverse avant de pavillon	UT. 825-2
10345678991123	Montant de pare-brise	UT. 802-1
4	Montant central	UT 821-2
5	Encadrement de porte (partie arrière)	UT. 803-2
6	Pavillon	UT. 825-1
7	Montant arrière de porte de cabine	• UT. 821-1
8	Passage de roue avant	UT. 801-6
9	Aile avant	UT. 801-3
10	Traverse inférieure avant	UT. 801-1
11	Traverse d'essieu avant	UT. 801-7
12	Longeron avant	UT. 801-2
13	Doublure d'aile avant	UT. 801-5
	Fig. II	
(14)	Panneau avant	UT. 812-1
(15) (16) (17)	Panneau arrière	UT. 812-2
(16)	Tôle d'angle arrière	UT. 812-5
=	Traverse arrière de pavillon	UT. 825-3
13	Montant latéral arrière	UT. 821-3
19	Montant arrière complet	UT. 821-4
20	Passage de roue arrière	UT. 831-5
(2)	Plancher arrière	UT. 831-4
ම ග ම ම ම	Traverse inférieure arrière	UT. 831-1
23)	Tôle inférieure d'angle arrière	UT. 812-4
24	Brancard de bas de caisse	UT. 821-5
_	Encadrement de porte (partie inférieure)	UT. 803-3
6	Encadrement de porte (partie avant)	UT. 803-1





CITROËN[⊗]

UT

BANC DE CONTRÔLE

Op. UT nº 800-0

1

EQUIPEMENT BANC DE CONTRÔLE

2 **Op. UT** nº **800-0**

EQUIPEMENT BANC DE CONTRÔLE

UT

FIG: I

BANC de réparation universel MUF 5X CELETTE

Un marquage à froid de chiffres sur les ailes extérieures et supérieures du banc permet le positionnement des traverses modulaires.

Chiffres de 14 à 36 suivant (a).

FIG: II

ENS. des traverses modulaires : 955.900

Poser: la traverse (b) en position (28), la traverse (c) en position (34),

la traverse (d) en position (36).

Placer les traverses AV suivant (e) à la cote x.

Poser les réglettes suivant (f).

FIG: III

ENS. OUT. 364-300 T

1-2 - Supports pour contrôle des bras AV de triangles AV.

3-4 5-6-7 Tours télescopiques pour contrôle de la fixation supérieure de la suspension AV.

8-9 - Supports pour contrôle des bras AR de triangles AV.

10-11 - Supports pour contrôle des fixations AV des ressorts de suspension AR.

12-13 - Tours pour contrôle des fixations supérieures des amortisseurs AR.

14-15 - Supports AV pour contrôle des fixations AR des ressorts de suspension AR.

16-17 - Supports AR pour contrôle en altitude du plancher AR.

CITROËN[⊗]

UT

BANC DE CONTRÔLE

Op. UT nº 800-1

1

PASSAGE AU BANC : MECANIQUE AVANT EN PLACE Op. UT nº 800-1

PASSAGE AU BANC MECANIQUE AVANT EN PLACE

UT

Opérations complémentaires :

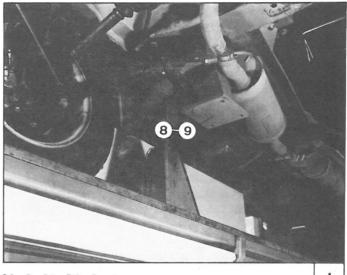
 Dépose-pose : mécanique AR, réservoir à carburant,

Préparation de la coque fig. I

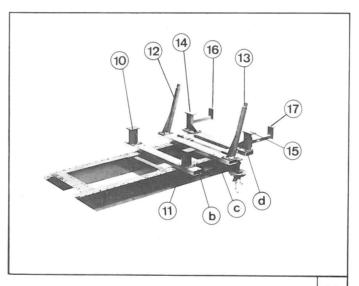
- Remplacer les vis de fixation des bras AR de triangles AV par des vis plus longues.
- Placer les éléments (8) et (9) de l'ensemble OUT. 364-300 T sur le véhicule et les maintenir par un léger serrage.

Equipement du banc fig. II

- Ens. des traverses modulaires : 955.900
- Traverses AV
- Traverses **b** position 28
 - c position 34
 - d position 39
- 10-11 Supports pour contrôle des fixations AV des ressorts de suspension AR.
- 12-13 Tours pour contrôle de fixations supérieures des amortisseurs AR.
- 14-15 Supports AV pour contrôle des fixations AR des ressorts de suspension AR.
- 16-17 Supports AR pour contrôle en altitude du plancher AR.
- Déposer les roues AV fig. III.
- Lever la coque à l'aide d'un élévateur à fourche et la fixer sur le banc de contrôle.

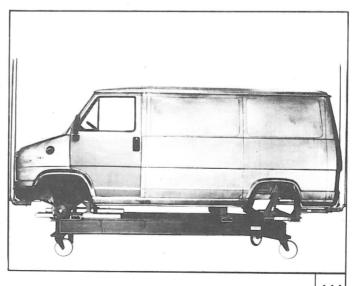


26 - 5 - 81 - P7 - R - A



29 - 4 - 81 - P1 - R - B

11



21 - 9 - 81 - P1 - R - A

Ш

CITROËN[⊗]

UT

BANC DE CONTRÔLE

Op. UT nº 800-2

1

PASSAGE AU BANC MECANIQUE ARRIERE EN PLACE

Op. UT nº 800-2

PASSAGE AU BANC MECANIQUE ARRIERE EN PLACE

CITROËN

UT

Opérations complémentaires

— Dépose-pose : mécanique AV, échappement,

réservoir à carburant.

Préparation de la coque fig. I

- Remplacer les vis de fixation (g) des étriers par des vis plus longues.
- Placer les éléments (10) et (11) de l'ensemble OUT. 364-300 T sur le véhicule et les maintenir par un léger serrage.

Equipement du banc fig. II

- ENS. des traverses modulaires : 955.900

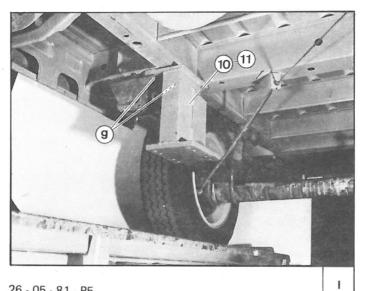
Traverse (b)

Traverses AV

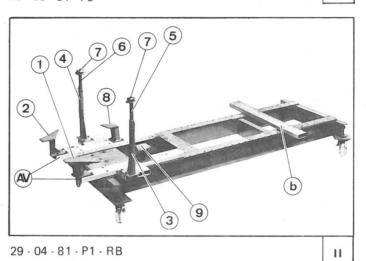
- ENS. OUT. 364-300 T
 - 1 2 Supports pour contrôle des bras AV de triangles AV
 - 3-4-5-6-7- Tours télescopiques pour contrôle de la fixation supérieure de la suspension AV.
 - **8 9** Supports pour contrôle des bras AR de triangles AV.
- Lever la coque à l'aide d'un élévateur à fourche et la fixer sur le banc de contrôle fig. III.

UT 800-2

3



26 - 05 - 81 - P5





19 - 06 - 81 - P1

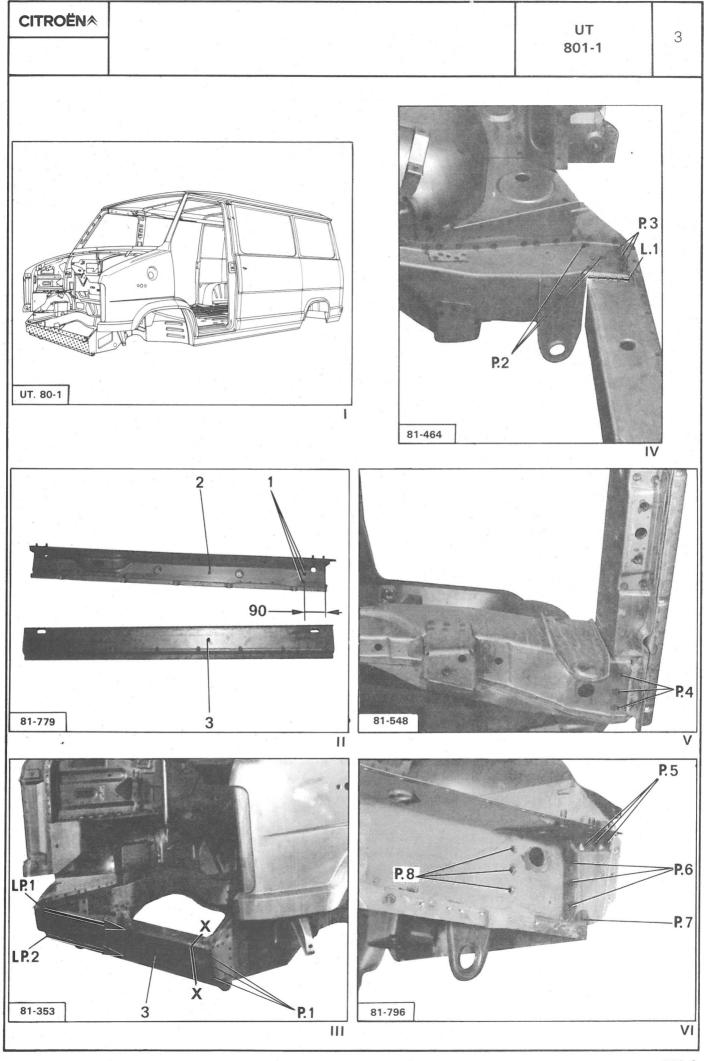
Ш

TRAVERSE INFERIEURE **CITROËN⊗** Op. UT 1 **AVANT** nº 801-1 UT REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE AVANT

2 Op. UT REMPLACEME	REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE AVANT	
² nº 801-1		
		UT
DEPOSE.		
Déposes préalables :	Disposer le véhicule sur le banc et vérifi	or la position des
Deposes prediables.	longerons avant.	er la position des
- pare-chocs avant,	Préparer les lignes de dégrafage.	
- calandre,	Appliquer une couche d'impression co	onductrice sur la
- armature de façade,	face interne des bords soudés.	
- radiateur,		
- supports de fixation avant de l'essieu avant.		
	POSE.	
	Positionner la traverse (2).	
	r contention in travelse (2).	
Déposer la traverse :	Souder (de chaque côté) :	
	- à la pince, suivant : Fig. V et VI	
A l'aide d'une scie, couper la traverse (de chaque côté)	P. 4,	
suivant X-X au ras du longeron : Fig. III.	P. 5,	
Dégrafer les points de soudure suivant P. 1.	P. 6,	
Couper au burin les parties restantes de la tôle de fermeture (3).	P. 7, - en « bouchon » (MIG), suivant : Fig.	IV at VI
Par fraisage, dégrafer <i>(de chaque côté)</i> les points de	P. 8,	IV EL VI
soudure, suivant : Fig. IV, V et VI	P. 2,	
P. 2,	P. 3.	*
P. 3,		
P. 4,	Poser la tôle de fermeture de trave	rse (3):
P. 5,	Mettre la tôle de fermeture en place et la	souder à la pince,
P. 6,	suivant : Fig. III	
P. 7,	LP. 1, LP. 2,	
P. 8. Déposer les parties restantes de la traverse.	P. 1.	
Deposer les parties restantes de la traverse.	1. 1.	
	Etanchéité : Fig. IV	
	Appliquer un cordon de mastic sur les	liaisons L. 1.
PREPARATION.	Dundan dina	
	Protection : Pulvériser un produit pour corps creux	à l'intériour de la
	traverse et des longerons (parties avar	
	advotos et des forigerens (parties avai	
Préparer la traverse neuve (2): Fig. II	Peindre.	
Percer ($\phi=7$ mm) trois trous (1) aux extrémités de la		
traverse en vue du soudage en « bouchon », suivant P. 8.		
	Poser et régler les éléments préala	blement

déposés.

CITROËN♠



CITROËN⊗ Op. UT **LONGERON AVANT** 1 nº 801-2 UT

REMPLACEMENT PARTIEL D'UN LONGERON AVANT

2	Op. UT	D DEMON AGENT DADTIES DUIN LONGEDON AVANT	CITROËN♠
	Op. UT nº 801-2	REMPLACEMENT PARTIEL D'UN LONGERON AVANT	UT

OUTILLAGE SPECIAL

A: Gabarit de positionnement des supports moteur et direction

Référence: OUT 50 4065-T

B: Gabarit de traçage de la section sur longeron

Référence: MR. 630-83/21

DEPOSES PREALABLES:

- pare-chocs avant,
- support d'habillage avant,
- capot,
- groupe moto-propulseur,
- essieu avant complet,
- réservoir à carburant.

Côté gauche :

- bocal de lave-glace.

Côté droit :

- batterie.

PREPARATION DES PIECES NEUVES.

Exécuter le gabarit **B** pour le traçage de la section sur le longeron : **Fig. II.**

Fixer le gabarit sur le longeron neuf par une vis (1) de $\phi = 10 \text{ mm}$: Fig. VI.

Tracer la section suivant le plan P: Fig. VI.

Déposer le gabarit.

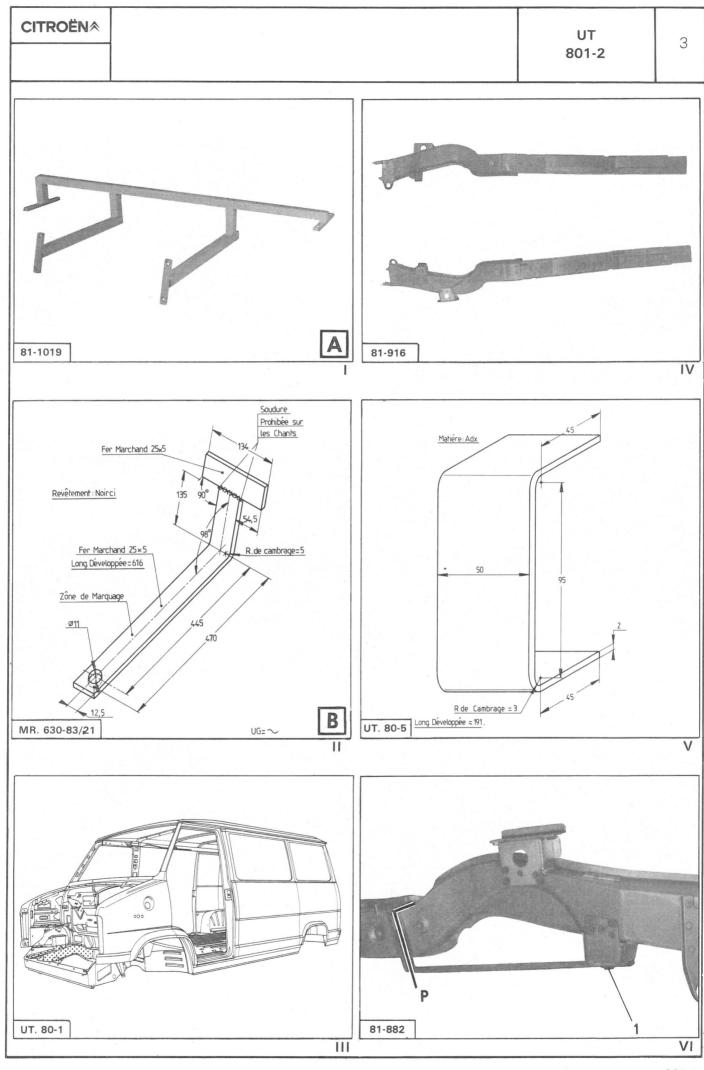
Exécuter un renfort en tôle de **2 mm** d'épaisseur pour la section du longeron : **Fig. V.**

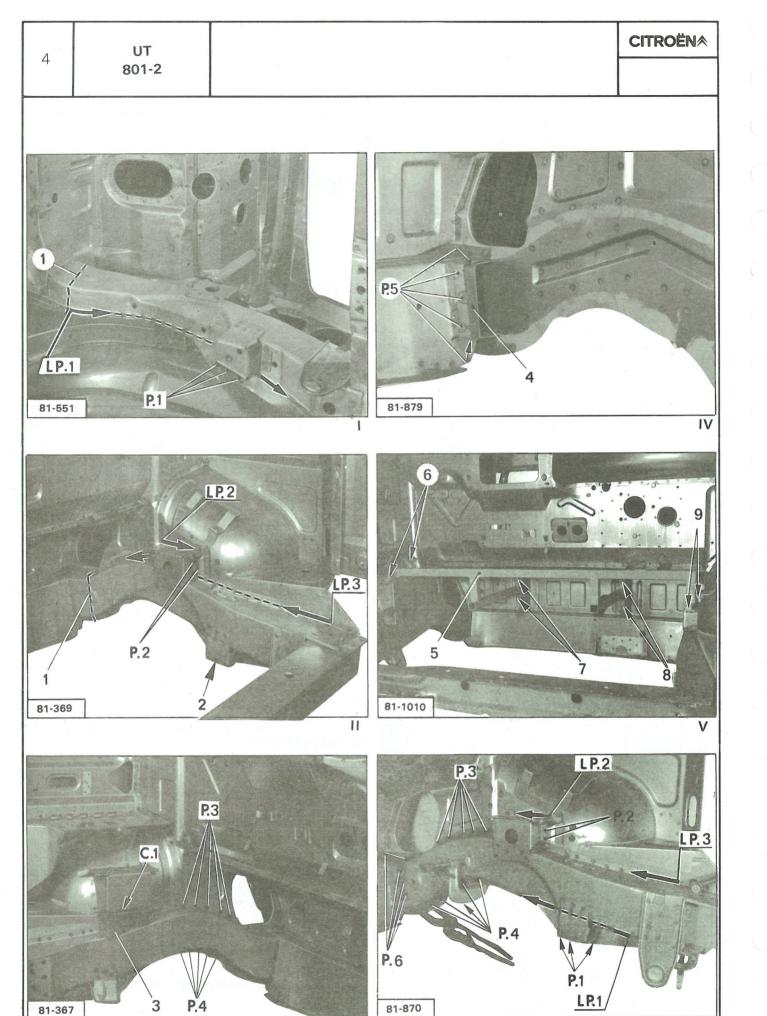
Ajuster le renfort sur le longeron neuf (à l'emplacement de la section).

Couper le longeron suivant le plan P.

NOTA:

Dans le cas où le passage de roue est à remplacer, percer ($\phi=6~\text{mm}$) le longeron à l'emplacement des points de liaison avec le renfort de passage de roue servant à la fixation de la suspension : points P.3, P.4 (page 4 Fig. VI).





VI

Op. UT nº 801-2

5

UT

DEPOSE.

Déposer la traverse avant :

(Voir Op. UT nº 801-1)

Déposer le longeron :

Effectuer une coupe provisoire (1) en avant de la coupe définitive.

Dégrafer les points de soudure, suivant : Fig. I, II et III

LP. 1,

P. 1,

LP. 3,

P. 3 (percer les trois épaisseurs de tôles pour les points P. 4 situés dans la zone du renfort de passage de roue)

Côté gauche : Fig. II

LP. 2,

P. 2 (de part et d'autre du support moteur).

Côté droit : Fig. III

Meuler le cordon de soudure C.1 et terminer le découpage du support inférieur (3) au burin.

Déposer le longeron.

PREPARATION.

Mettre le véhicule sur le banc et procéder aux contrôles et redressage nécessaires (voir Op. UT. nº 800-2).

Préparer les zones de dégrafage.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

Effectuer la coupe (1) définitive :

Fixer le gabarit de traçage MR. 630-83/21 sur le support du banc, correspondant au point (2).

Plaquer le gabarit contre le longeron et effectuer le tracé de la section.

Couper proprement suivant le tracé.

POSE.

Poser le renfort de longeron : Fig. IV

Mettre en place le renfort (4). (le centrer par rapport à la coupe). Le souder à la pince, suivant : P. 5.

Poser le longeron : Fig. V et VI

Positionner le longeron sur la coque et le fixer sur le support du banc, correspondant au point (2).

Mettre en place le gabarit (5) **OUT 50 4065 T** et le fixer à l'aide des vis (6), (7), (8) et (9).

Faire plaquer le longeron à l'aide de pinces serretôles : Fig. VI.

Souder le longeron : Fig. VI

- à la pince, suivant :

LP. 1,

LP. 3,

P. 1.

Côté gauche :

LP. 2,

P. 2 (de part et d'autre du support moteur),

- en « bouchon » (MIG), suivant :

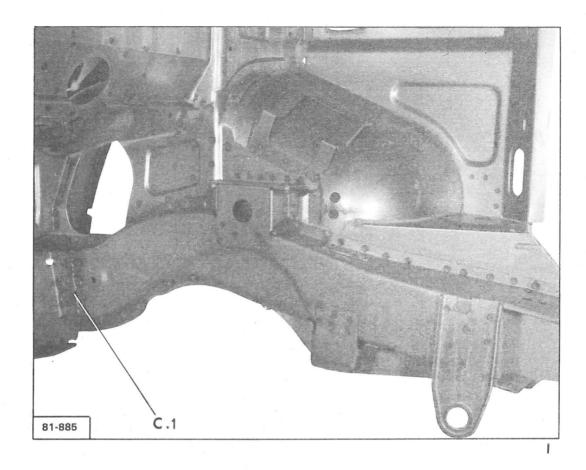
P. 3 P. 4, (souder du côté extérieur du passage de roue)

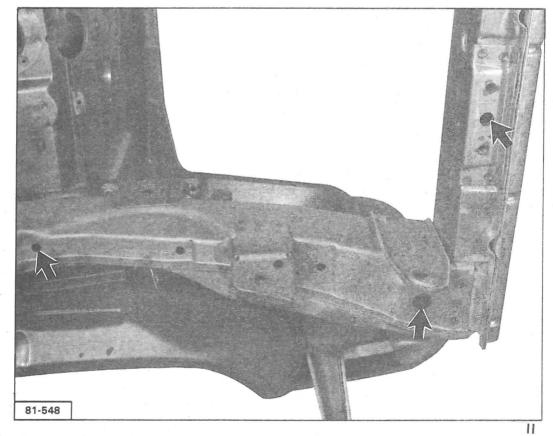
P. 6.

Côté droit :

Exécuter le cordon de soudure (MIG) suivant C. 1.

	Op. UT			CITROËN ≪
6	nº 801-2	REMPLACEMENT PARTIEL D'UN LONGERON AVANT		UT
POSE	(suite).			
Exécu C. 1	ter un cordon de soudure Fig. I.	e autogène, suivant : Peindr	e.	
Meule	r le cordon de soudure.			
		Poser dépose	et régler les éléments préalab és.	blement
	r la traverse avant. Op. UT. nº 801-1).			
Prote	ction :			
pass - un p	riser: roduit de protection pour age de roue. roduit de protection pour eron et de la traverse ava	corps creux à l'intérieur du		





CITROËN[♠] Op. UT **AILE AVANT** 1 nº 801-3 UT REMPLACEMENT D'UNE AILE AVANT

2

Op. UT nº 801-3

REMPLACEMENT D'UNE AILE AVANT

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables :

- calandre,
- crosse latérale de pare-chocs,
- feu de position,
- capot moteur.
- porte avant.

Côté gauche :

- goulotte de remplissage du réservoir.

Côté droit :

- béquille de capot.

Déposer l'aile avant :

Découper l'aile au burin dans le fond de la gouttière (au ras de la ligne de points LP. 2) : Fig. III

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

Fig. IV, V et VI

LP. 3,

LP. 4,

LP. 5,

P. 1 (par percage),

P. 2

P. 3.

Eliminer les brasures : Fig. IV et VI

B. 1,

B. 2,

В. З,

B. 4. B. 5.

Déposer l'aile avant.

Dégrafer (par fraisage) les points, suivant :

LP. 2: Fig. III

Déposer le bord de tôle restant.

POSE.

Ajuster l'aile :

Présenter et positionner l'aile sur la coque. Vérifier sa position par rapport à la calandre et la porte avant.

Souder l'aile :

- à la pince, suivant : Fig.III, \mathbf{V} et \mathbf{VI}

LP. 2,

LP. 4,

P. 3,

LP. 5.

- en « bouchon » (MIG), suivant : $\textbf{Fig.\ IV}$

LP. 3,

P. 1.

Exécuter les brasures : Fig. IV et VI

B. 1,

B. 2, B. 3,

B. 4.

B. 5

et suivant P. 2.

Par meulage surfacer les points « bouchon » P. 1. Fig. IV.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

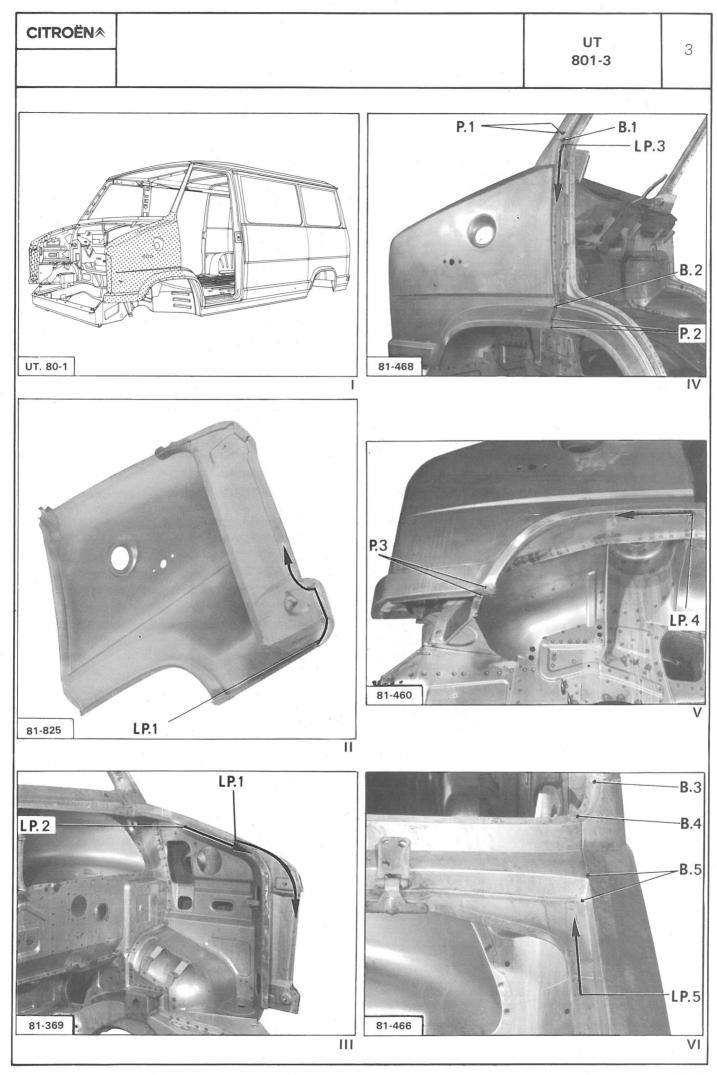
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

Préparer la pièce neuve :

Positionner le battant sur l'aile neuve et le souder à la pince suivant : **Fig. II et III**

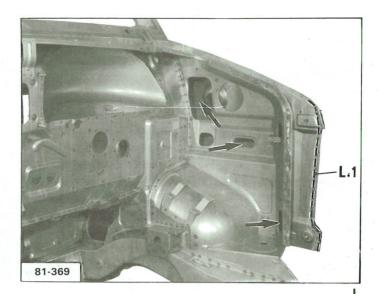
LP. 1.

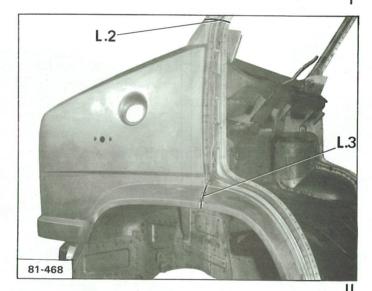


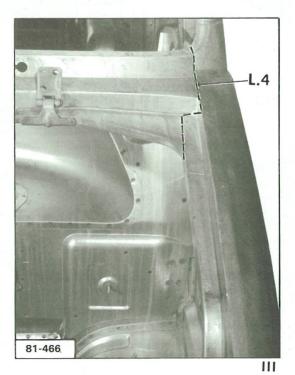
UT 801-3

4

CITROËN⊗







CITROËN UT	REMPLACEMENT D'UNE AILE AVANT	Op. UT nº 801-3	5
Etanchéité : Fi	g. I, II et III		
Appliquer un co L. 1, L. 2, L. 3, L. 4.	rdon de mastic sur les liaisons, suivant :		
Lisser les cordo	ns.		
Protection :			
Pulvériser : - un produit de	protection pour corps creux à l'intérieur de l'aile avant, suivant les flèches protection pour dessous de caisse sous le passage de roue avant.	: Fig. I,	
Peindre.			
Poser et régler	les éléments préalablement déposés.		

CITROËN♠

UT

DOUBLURE D'AILE AVANT

Op. UT nº 801-4

1

REMPLACEMENT PARTIEL DES DOUBLURES D'AILE ET DE PASSAGE DE ROUE AVANT 2

Op. UT nº 801-4

REMPLACEMENT PARTIEL DES DOUBLURES D'AILE ET DE PASSAGE DE ROUE AVANT

CITROËN

UT

Déposes préalables :

- crosse de pare-chocs,
- feu de position,
- calandre.
- capot moteur.

Côté gauche:

- goulotte de remplissage réservoir,
- bocal de lave-glace,
- filtre à air.

Dégager les fils électriques.

Côté droit :

- béquille de capot,
- batterie.
- temporisateur de préchauffage (Diesel).

Dégager les fils électriques.

DEPOSE.

Déposer l'aile avant :

(Voir Op. UT 801-3)

Déposer la doublure (2) de passage de roue (Fig. V et VI)

Effectuer le tracé de la découpe, suivant :

 $\begin{bmatrix} \mathbf{l} - \mathbf{m} \\ \mathbf{m} - \mathbf{n} \end{bmatrix}$ (à 20 mm de l'encadrement de porte)

n - p (à 20 mm de la zone emboutie).

Découper suivant le tracé et au ras de la ligne de points LP.1.

PREPARATION PIECES NEUVES

Préparer la doublure d'aile : Fig. II

Tracer, puis découper la doublure suivant a - b - c.

Préparer la doublure de passage de roue : Fig. IV

Effectuer le tracé de la découpe, suivant :

d - e (à 15 mm de l'arête (1))

e - f

f - h

Déposer la doublure (3) d'aile : Fig. V et VI

Découper la doublure, suivant **j - k - l** (au ras du bord de l'encadrement de porte).

Dégrafer les points de soudure, suivant :

P.1

P.2

P.3

P.4

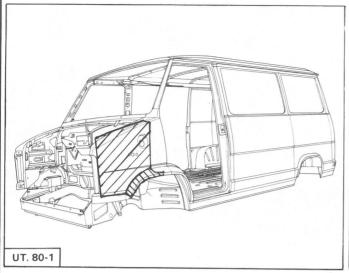
LP.1

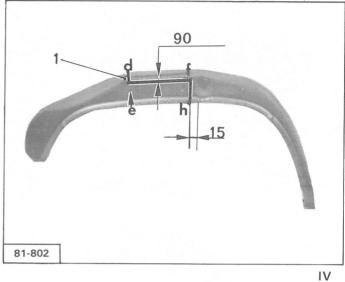
Déposer la doublure.

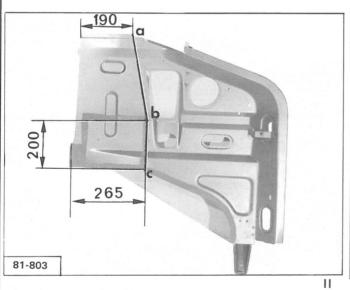
CITROËN♠

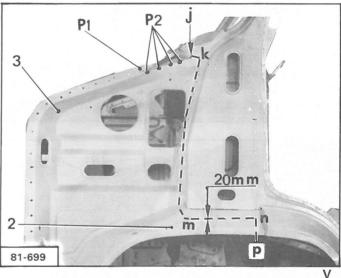
UT 801-4

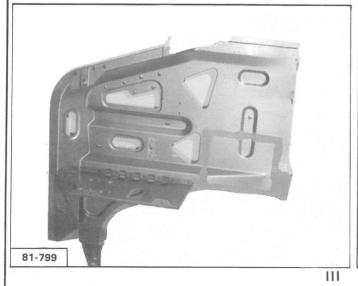
3

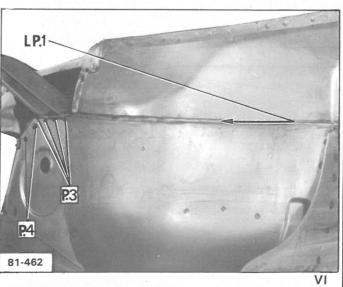


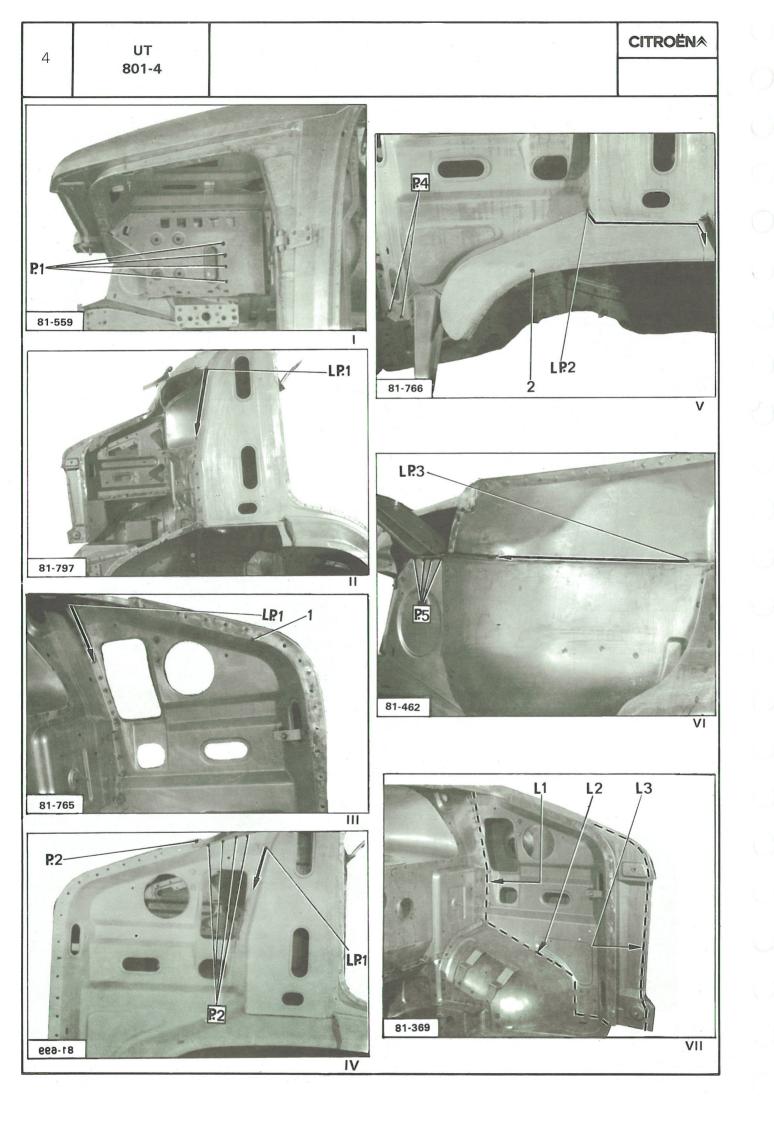












UT

REMPLACEMENT PARTIEL DES DOUBLURES D'AILE ET DE PASSAGE DE ROUE AVANT

Op. UT

nº 801-4

5

DEPOSE (suite)

Côté droit : Fig. I

Dégrafer les points P.1 et déposer la doublure avec le support de batterie.

PREPARATION

Dégrafer les points de soudure suivant LP.1 de facon à permettre l'engagement de la doublure d'aile, entre le tablier et l'encadrement de porte : Fig. II.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

Poser la doublure (1) d'aile: Fig. III, IV, V et VI

Engager le bord arrière de la doublure entre le tablier et l'encadrement de porte, et la positionner.

Souder à la pince, suivant :

LP.1

P.4

P.5

P.3

P.2

Côté droit : Fig. I

P.1.

Poser la doublure (2) de passage de roue : Fig. V

Mettre la doublure en place et la maintenir à l'aide de pince serre-tôles.

Présenter l'aile et vérifier l'ajustage de l'ensemble.

Souder la doublure à la pince, suivant :

LP.3

LP.2.

Poser l'aile avant

(Voir Op. UT. 801-3).

Etanchéité: Fig. VII

Mastiquer les liaisons, suivant :

(lisser au pinceau)

L.3 (cordon fin et lissé).

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection de dessous de caisse sous le passage de roue avant
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'aile et de l'encadrement de porte avant.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

889-2

CITROËN♠

UT

DOUBLURE D'AILE AVANT

Op. UT nº 801-5

1

REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE COMPLETÉ D'AILE AVANT 2

Op. UT nº 801-5

REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE COMPLETE D'AILE AVANT

UT

Déposes préalables :

- capot,
- porte avant avec caoutchouc d'étanchéité,
- feu de position,
- support d'habillage avant,
- crosse latérale de pare-chocs avant,
- garnissage de passage de roue et auvent,
- planche de bord.

Côté gauche :

- bocal lave-glace.

Côté droit :

- batterie.

Déposer la doublure d'aile : Fig. IV et V

Dégrafer les points de soudure suivant :

- P.1
- P.2
- P.4
- P.5
- P.6
- P.7
- P.8
- LP.2
- LP.3
- LP.4

Côté droit : Fig. VI.

P.9

DEPOSE

Déposer:

- l'aile avant (voir Op. UT. 801-3)
- l'encadrement (partie avant) de porte *(voir Op. UT. 803-1).*

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

Déposer la doublure (1) de passage de roue : Fig. IV

Couper la doublure au burin au ras de la ligne de soudure LP.1.

Dégrafer les points P.3.

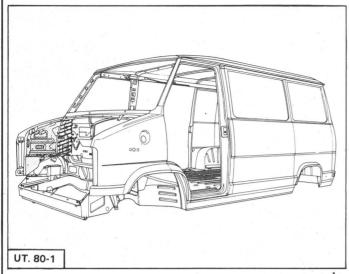
Déposer la doublure.

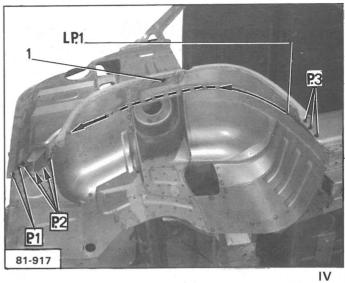
Dégrafer les points, suivant LP.1 et éliminer le bord de tôle restant.

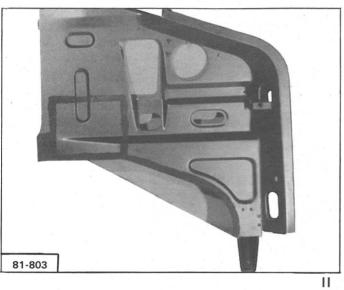
CITROËN⊗

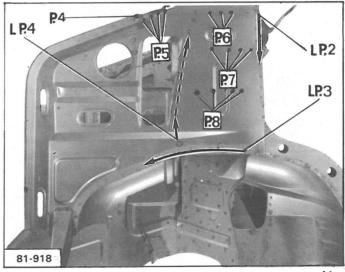
UT 801-5

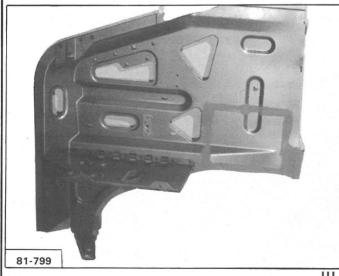
3

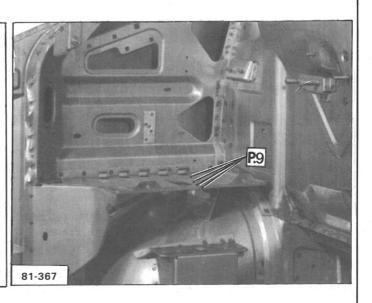






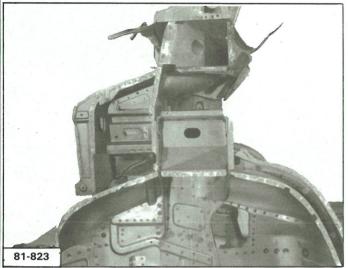


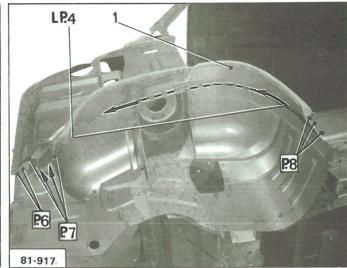




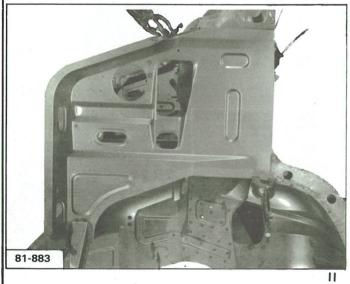
111

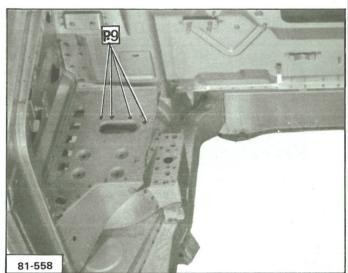
UT 801-5 **CITROËN**♠



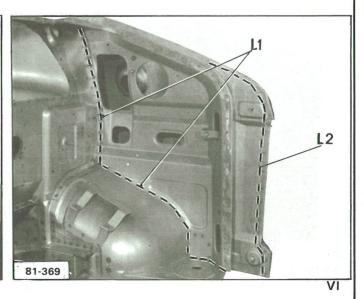


IV





P.1 P.2 P.3 L.P.2 L.P.2 L.P.3 P.5



CITROËN⊗

UT

REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE COMPLETE D'AILE AVANT

Op. UT nº 801-5

5

POSE.

Poser la doublure d'aile, Fig. II

Mettre la doublure en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier l'entrée de porte (présenter l'encadrement neuf).

Etanchéité : Fig. VI

Procéder au masticage des lignes, suivant :

L.1 (lisser au pinceau),

L.2 (cordon fin et lissé).

Souder la doublure, Fig. III

- à la pince, suivant :

P.1

P.2

P.4

P.5

P.3

LP.2

LP.3 LP.1

P.6 Fig. IV

P.9 (côté droit) Fig. V.

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection de dessous de caisse sous le passage de roue avant
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'aile et de l'encadrement de porte avant.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

Poser la doublure (1) de passage de roue, Fig. IV

Mettre la doublure en place et la souder à la pince, suivant :

LP.4

P.8

Poser:

- l'encadrement de porte (voir Op. UT. 803-1)
- l'aile avant (voir Op. UT. 801-3)

CITROËN⊗

UT

PASSAGE DE ROUE AVANT

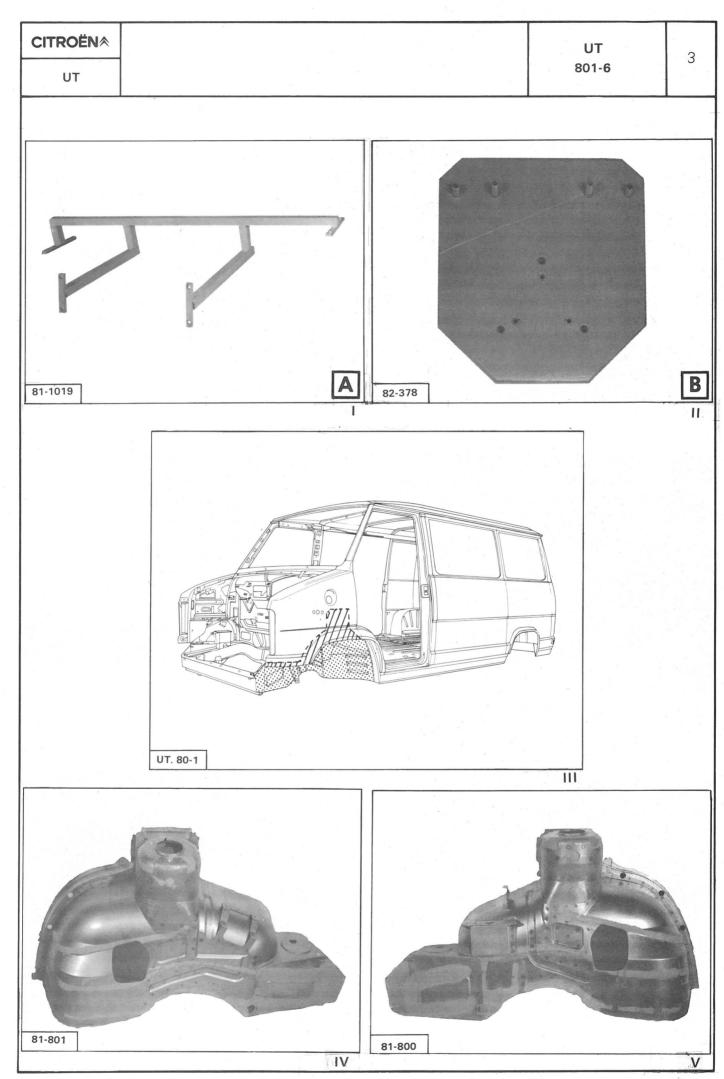
Op. UT nº 801-6

1

DE ROUE AVANT

Op. UT		
2 nº 801-6	REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT	UT
A : Gabarit de contrôle des su	pports moteur et de direction	
Référence : OUT 50 40	65-T	
D 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	the definition of the mark the temporary quant	
	oints de fixation supérieure d'élément de suspension avant	
Référence : OUT 50 40	70-Т	
Déposes préalables :		
- groupe moto-propulseur,		
- essieu avant complet,		
direction,batterie,		
- réservoir à carburant,		
- planche de bord,		
- garnissage de tablier,		
- pare-chocs avant,		
support d'habillage avant,capot,		
- porte avant.		
Cotá abuoho:		
Coté gauche : - goulotte de remplissage du	réservoir à carburant,	
- bocal de lave-glace.		
001/		
Côté droit : - batterie,		
- moteur d'essuie-glace.		

CITROËN≪



CITROËN UT 4 801-6 UT LP1 **P**.6 LP5 81-826 81-480 IV LP6 LP.9 LP.10 LP2 LP4 LP7 LP.8 P.8 81-369 81-823 P.9 П

81-367

Ш

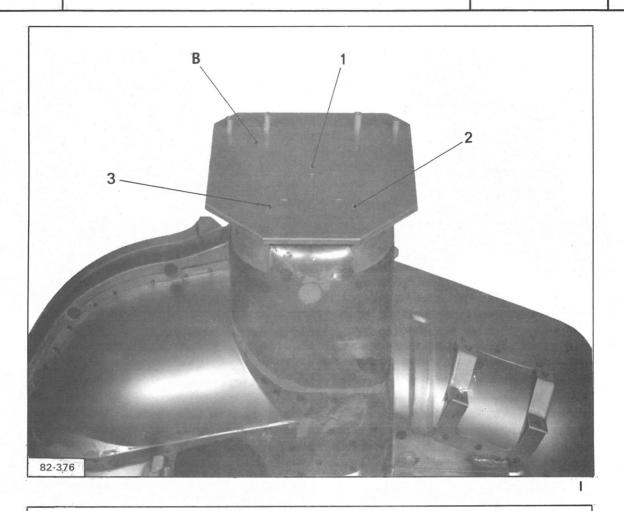
VI

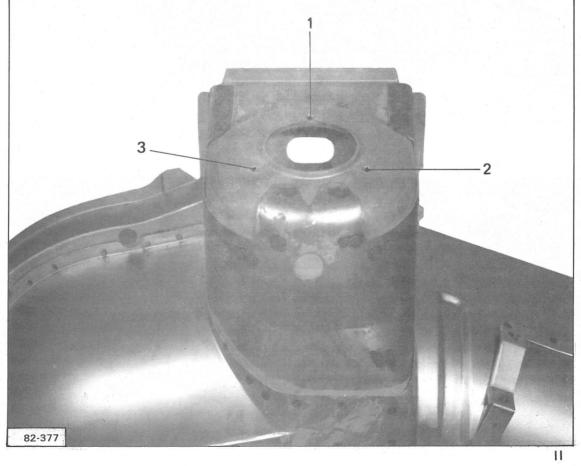
81-542

CITROËN♠	REMPLACEMENT D'UN PASS	AGE DE ROUE AVANT	Op. UT	5
UT	_		nº 801-6	
DEPOSE				
 la partie avant inférieure d'aile la doublure d'a 	pir Op. UT 801-3), de l'encadrement de porte et la doublure e (voir Op. UT. 803-1), aile avant (voir Op. UT 803-4).	Fig. V: P.7	S) les trois tôles)	
	ssage de roue :	P.9		
Dégrafer les poi	nts de soudure, suivant :			
Fig. I: LP.1 P.1 P.2		Fig. VI (côté droit): Couper le support moteur C.1 Eliminer le cordon de sou		oudure
Fig. II: LP.2 LP.4 P.3 LP.3 P.4 } (co	ôté gauche)	PREPARATION Mettre le véhicule en plac (Voir Op. UT. 800-2). Procéder aux contrôles et		
Fig. III: P.5 (percer	les deux tôles).	Préparer les lignes de dég Reformer les tôles, si néc Décaper les zones de soud	essaire.	s neufs
		Appliquer une couche d'		

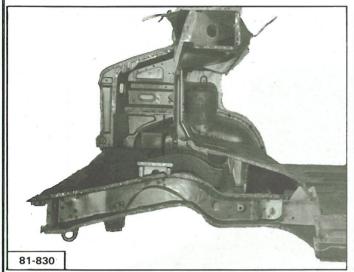
G Op. UT				CITROËN♠
6	nº 801-6	REMPLACEMENT	Γ D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT	υ†
PREP	ARATION (suite)			
Perce	er les points de fixation	n supérieure d'élément de s	suspension sur le passage de roue avan	t.
Prései	nter le gabarit de percad	e B sur le passage de roue su	uivant Fig. I.	
1,000	no jo gazani ao polyag			
Perce	er les trois points de fi	xation (1), (2), (3) à ϕ =	= 9 mm - Fig. I et II	
Dépo	ser le gabarit.			
Ebavu	ırer les trois trous.			

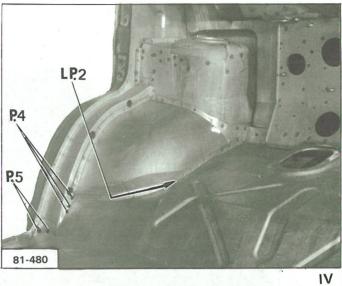
UT 801-6 7

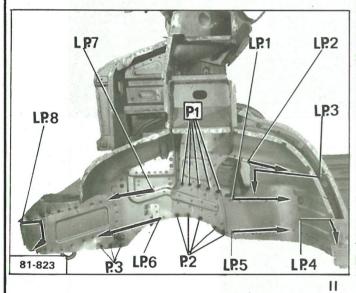


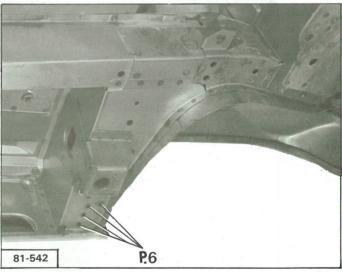


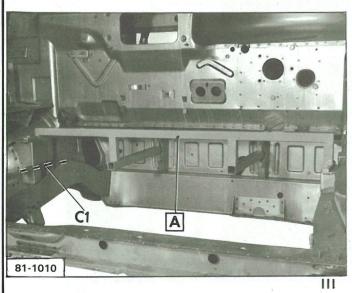
8 UT 801-6 CITROËN≈ UT

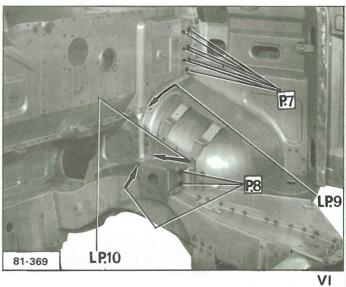












CITROËN♠	ROËN♠ ☐ REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT		Op. UT	
UT	NEWIPLACEWIENT DON PASSA	GE DE ROUE AVANT	nº 801-6	9
POSE				
Mettre le passa correspondant (Voir Op. UT.		- en « bouchon » (MIG)	, suivant :	
	e le gabarit A de contrôle des supports II (gabarit OUT 50 4065-T).	Fig. II : P.1 P.2		
Souder le pas - à la pince, su	ssage de roue :	Fig. IV: LP.2 (partie inacces	ssible à la pince).	
Fig. II: LP.5				
	ie accessible)	Fig. V : P.6		
	s le cas où la tôle de fermeture de la se avant est déposée).	Fig. III (côté droit) : Exécuter le cordon de so du support moteur.	udure C.1 entre les deux	parties
Fig. IV : P.4 P.5				
Fig. VI: P.7 LP.9 LP.10	côté gauche)			
P.8 }				

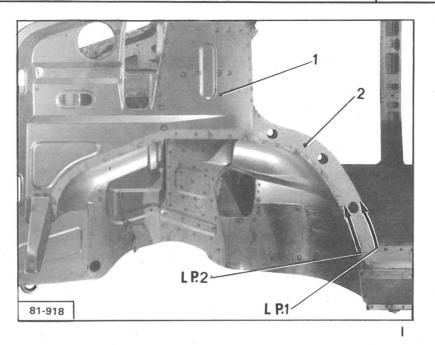
10	Op. UT		☐ REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT		CITROËN⊗
	nº 801-6			INT DON PASSAGE DE NOGE AVANT	UT
8					
POSE	(suite)				
	la doublure (1) Op. UT. 803-4).	d'aile	avant : Fig. I	Protection :	
Posei Mettre La soi	la tôle de ferme e la tôle (2) en pla uder à la pince, sui 2.1	ace.	2): Fig. I	Pulvériser: - un produit de protection de dessous of passage de roue et la doublure inférier - un produit de protection pour corps cre (—) Fig. II, III et IV.	ure d'aile avant
	2.2			Peindre.	
Posei		dremen	t de porte et la doublure	Poser et régler les éléments préalabl	ement déposés
infér <i>(Voi</i>	eure d'aile <i>r Op. UT. 803-1).</i> avant <i>(Voir Op. 8</i>				
Procé	chéité : der au masticage c I et III.	des liais	ons d'assemblage		

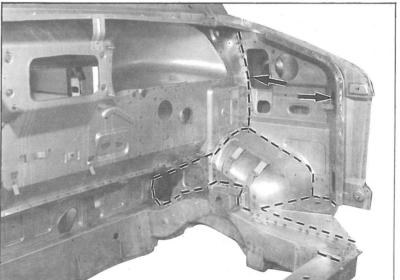
CITROËN⊗

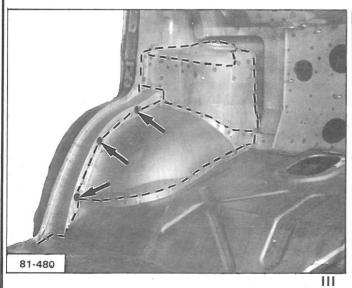
UT

UT 801-6

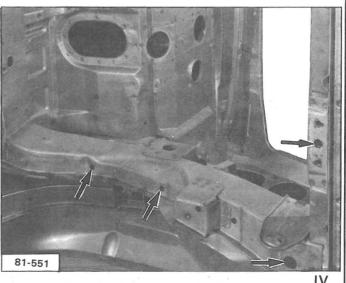
11







81-369



11

CITROËN[♠]

UT

TRAVERSE D'ESSIEU AVANT

Op. UT nº 801-7

1

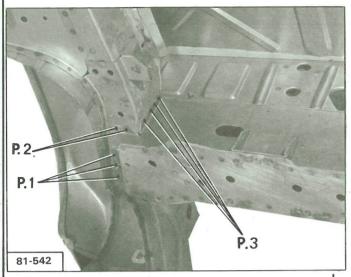
REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE D'ESSIEU AVANT

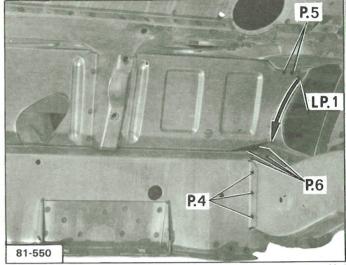
0	Op. UT REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE D'ESSIEU AVANT		CITROËN⊗
2	nº 801-7	REMPLACEMENT DONE TRAVERSE DESSIES AVANT	UT
		OUTILLAGE SPECIAL	1
A : Ga	abarit de positionnement	des supports moteur et direction	
Re	éférence : OUT 50 406	5-T.	
			, 8
Dépo	ses préalables :		
- supp - grou - essi - rése - sièg	e-chocs avant, port d'habillage avant, upe moto-propulseur, eu avant complet, rvoir à carburant, es gauche et droit, nissage de plancher.		
			,
			4,

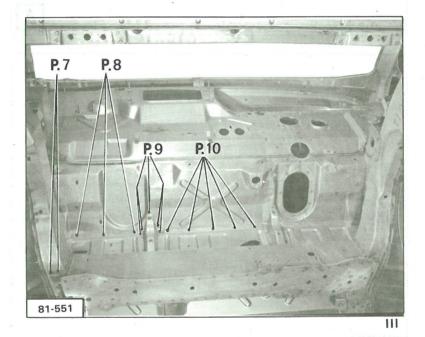
UT 801-7

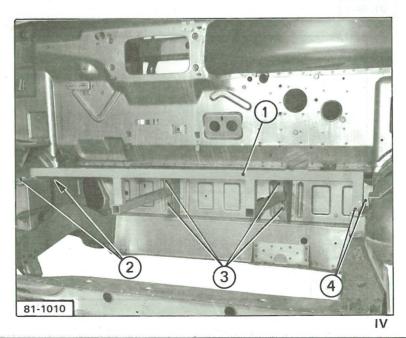
4

CITROËN[♠]









Op. UT nº 801-7

5

DEPOSE

Déposer la traverse d'essieu avant :

Dégrafer les points de soudure, suivant :

(Pour les points P.5, P.8, P.9 et P.10, percer de part en part par l'intérieur du véhicule).

Faire coulisser la traverse vers l'avant et la dégager des longerons.

PREPARATION

Préparer les zones de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf. Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

Préparer la pièce neuve :

Percer ($\phi = 6 \text{ mm}$) à l'emplacement des points suivants:

POSE

Poser le véhicule sur le banc de contrôle :

(Voir Op. UT. 800-2).

Poser la traverse d'essieu :

Positionner la traverse sur le véhicule et la fixer sur les supports correspondants du banc.

Mettre en place le gabarit (1) **OUT 50 4065-T** et le fixer à l'aide des vis (2), (3) et (4).

Souder la traverse :

- en « bouchon » (MIG), suivant :

- à la pince suivant LP.1 (de chaque côté) Fig. II.

NOTA: Effectuer le soudage de la traverse sur le plancher par l'intérieur du véhicule (Points P.5, P.8, P.9 et P.10).

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour dessous de caisse sur la traverse et le plancher avant (protéger les points de fixation mécanique).
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de la traverse et des longerons avant.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

CITROËN♠ MONTANT DE

UT

PARE-BRISE

Op. UT

n° 802-1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT DE PARE-BRISE Op. UT

REMPLACEMENT D'UN MONTANT DE PARE-BRISE

CITROËN∧

UT

Déposes préalables :

- pare-brise,
- garniture de montant de pare-brise,
- garniture de pavillon,
- porte avant.

Protéger la planche de bord par une plaque insérée entre celle-ci et le montant de pare-brise.

PREPARATION PIECES NEUVES: Fig. II

Couper perpendiculairement la tôle extérieure du montant à **50 mm** de l'angle supérieure suivant **x-x**.

Reporter cette cote sur le véhicule et effectuer le tracé de la section.

DEPOSE

Déposer le montant extérieur : Fig. III et IV :

Dégrafer les points de soudure, suivant :

LP.1

LP.2

P. 1

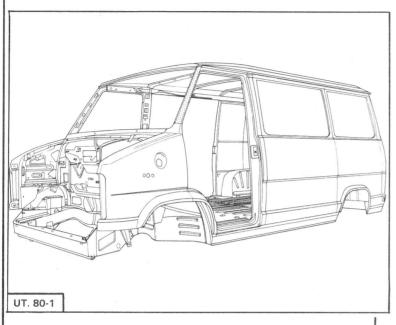
Eliminer le point de brasure B.1.

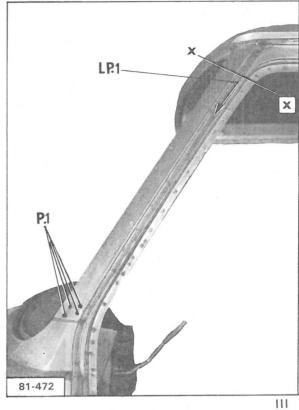
Déposer :

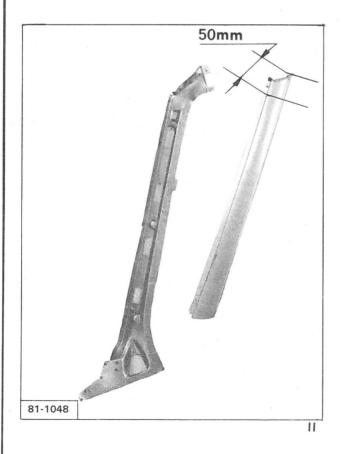
- l'aile avant (voir Op. UT. 801-3),
- la partie avant d'encadrement de porte (voir Op. UT. 803-1).

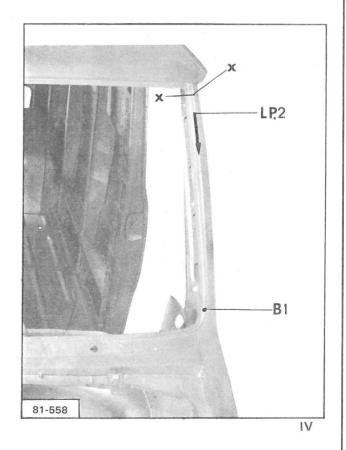
REMARQUE: Dans le cas où il est nécessaire de repeindre le pavillon, ne pas effectuer de section sur le montant, mais le remplacer entièrement.

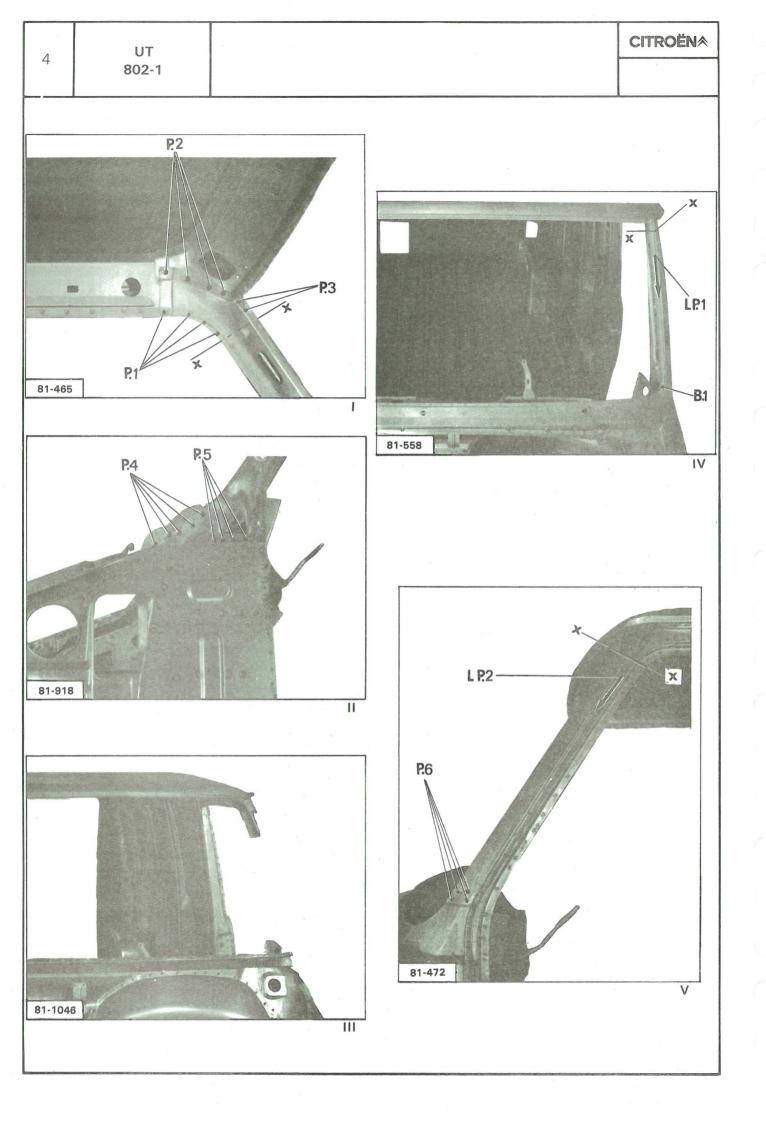
CITROËN♠
UT
802-1











Op. UT nº 802-1

5

UT

DEPOSE (suite)

Déposer la doublure de montant : Fig. I et II.

Dégrafer les points de soudure, suivant :

P.1

P.2

P.3

P.4

P.5

Déposer la doublure.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE

Poser la doublure de montant.

Positionner:

- la doublure de montant,
- la partie avant de l'encadrement de porte (voir Op. UT. 803-1).

Vérifier l'entrée de porte (présenter la porte sur le véhicule).

Souder, Fig. I et II:

- à la pince, suivant :

P.1

P.3

- en bouchon (MIG), suivant:

P.2

P.4

P.5

- l'encadrement de porte avant (voir Op. UT. 803-1).

Poser l'aile avant :

(Voir Op. UT. 801-3).

Poser la tôle extérieure de montant : Fig. IV et V.

L'ajuster sur le montant.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.1

LP.2 (passer par les ajours de la doublure de montant).

- en bouchon (MIG), suivant:

P.6.

Exécuter le cordon de soudure (MIG) de la section **x-x**. Braser suivant B.1.

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'aile avant et du montant.
- un produit de protection pour dessous de caisse sous le passage de roue avant.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

CITROËN[⊗]

UT

BAIE DE PARE-BRISE

Op. UT nº 802-2

1

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE DE BAIE DE PARE-BRISE

Op. UT nº 802-2

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE DE BAIE DE PARE-BRISE

CITROËN⊗

UT

Déposes préalables :

- pare-brise
- capot moteur
- ensemble moteur et mécanisme d'essuie-glace
- planche de bord.

PREPARATION PIECE NEUVE, Fig. II

Tracer et couper suivant **x-x** (**50 mm** avant le renfort de charnière (1)).

Reporter cette cote sur le véhicule et tracer la section.

DEPOSE

Déposer :

- la tôle extérieure de montant de pare-brise (Voir Op. UT. 802-1).
- l'aile avant (Voir Op. UT. 801-3),
- la partie avant d'encadrement de porte avant (Voir Op. UT. 803-1).

Déposer la tôle inférieure de baie de pare-brise : Fig. III et IV

Couper à la scie suivant $\mathbf{x-x}$.

Eliminer la brasure B.1

Dégrafer les points de soudure, suivant :

LP.1

P.1

P.2

P.3

PREPARATION

Préparer les zones de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

Poser la baie de pare-brise :

Ajuster la pièce neuve sur le véhicule.

Vérifier la baie de pare-brise (présenter la glace et contrôler l'encadrement et la planéité).

Souder: Fig. III et IV

Pointer (MIG) la section x-x

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.1

P.1

P.3

- en « bouchon » (MIG), suivant P.2 Surfacer les points P.2.

Poser:

- la partie avant d'encadrement de porte (Voir Op. UT. 803-1)
- l'aile avant (Voir Op. UT. 801-3),
- la tôle extérieure du montant de pare-brise (Voir Op. UT. 802-1).

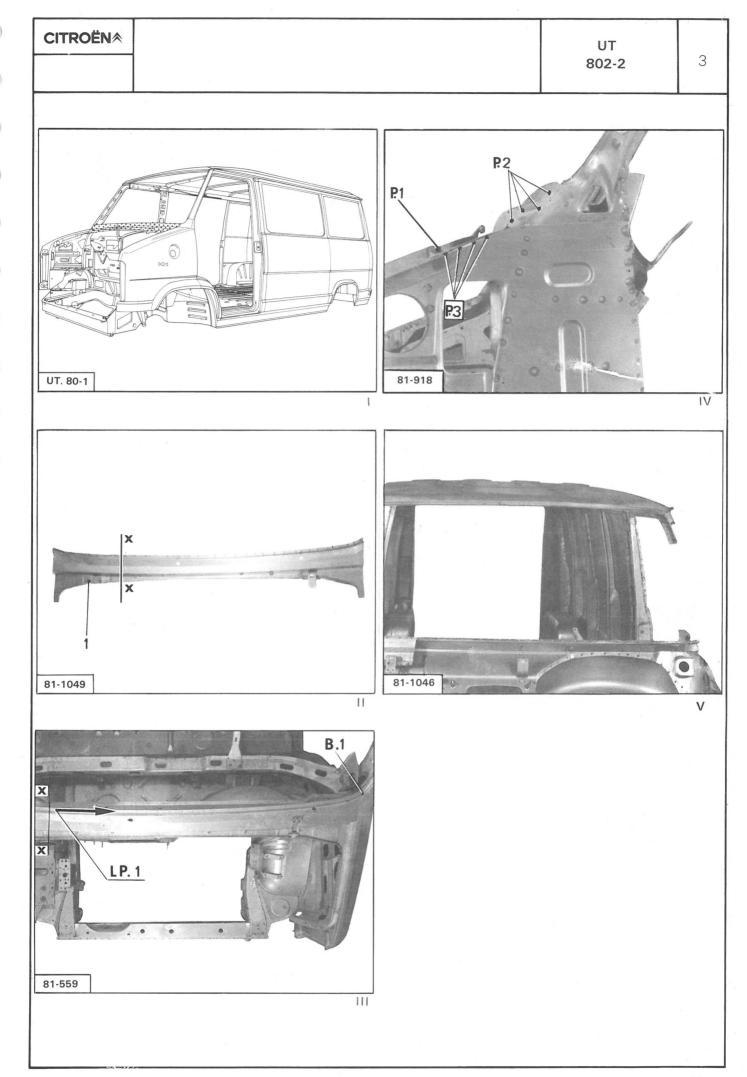
Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour dessous de caisse sous le passage de roue avant,
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'encadrement de porte avant, et de l'aile.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés



CITROËN⊗

UT

ENCADREMENT DE PORTE AVANT

Op. UT nº 803-1

1

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (partie avant)

Op. UT nº 803-1

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (partie avant)

CITROËN♠

UT

Déposes préalables :

- porte avant,
- pare-brise,
- garnissage de passage de roue et d'auvent,
- capot moteur.

Côté gauche :

- goulotte de remplissage du réservoir à carburant,
- bocal de lave-glace.

Côté droit :

- batterie.

PREPARATION PIECES NEUVES

Couper l'encadrement de porte, Fig. II

Tracer et couper perpendiculairement l'encadrement à une cote $y=150\ mm$, en partant du bord supérieur.

Effectuer la coupe inférieure à une distance ${\bf x}$ du pied arrière en fonction des besoins.

Reporter cette cote ${\bf x}$ sur le véhicule et tracer la section à effectuer.

Poser le support de charnière, Fig. III

Positionner le support de charnière (1) (muni de ses plaquettes taraudées) sur l'encadrement et le faire plaquer à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder le support à la pince suivant :

LP.1

P.1

P.2

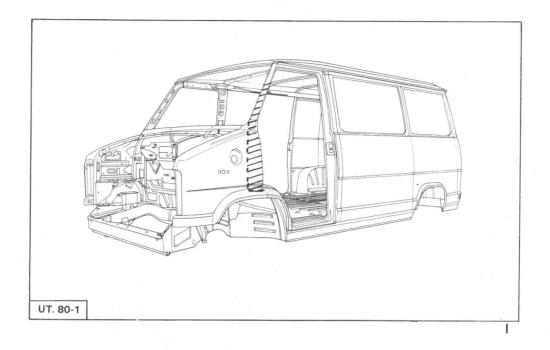
P.3

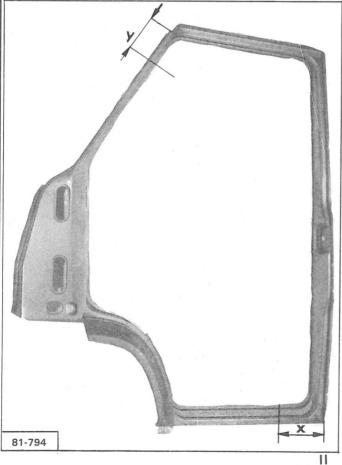
CITROËN♠

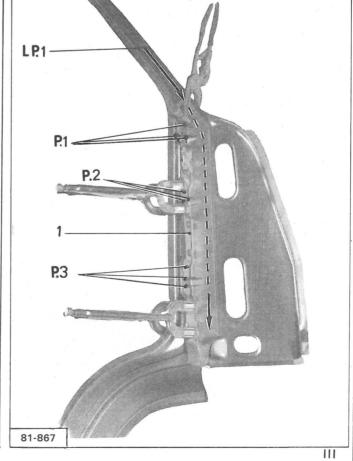
UT

803-1

3



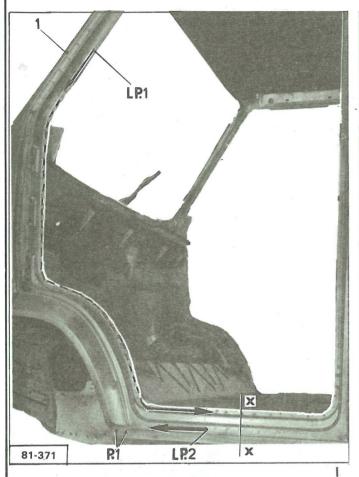


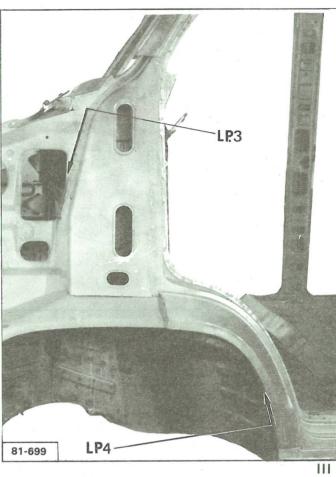


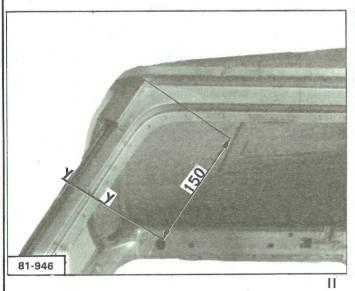
UT 803-1

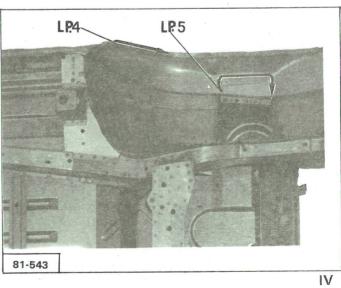
4

CITROËN≪









CITROËN

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (partie avant)

Op. UT nº 803-1

5

UT

DEPOSE

Déposer l'aile avant :

(Voir Op. UT. 801-3).

Déposer la tôle extérieure (1) du montant de parebrise.

(Voir Op. UT. 802-1).

Déposer l'encadrement de porte.

Tracer la section y-y à 150 mm de l'angle supérieur et couper suivant le tracé Fig. II.

Couper l'encadrement suivant x-x Fig. I.

Dégrafer les points de soudure, suivant :

LP.5 (percer $\phi = 6$ mm les deux tôles) Fig. IV.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

. POSE

Ajuster la partie avant de l'encadrement sur le véhicule. Vérifier l'entrée de porte.

Maintenir la pièce neuve à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

- en « bouchon » (MIG), suivant :

Exécuter les cordons de soudure, suivant :

Surfacer les soudures.

Faire une finition à l'étain en x-x.

Poser:

- l'aile avant (voir Op. UT. 801-3),
- le montant de pare-brise (voir Op. UT. 802-1).

Etanchéité

Effectuer un cordon de mastic sur la liaison doublure d'aile-tablier (côté intérieur).

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour dessous de caisse sous le passage de roue avant
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'aile et l'encadrement de porte.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

CITROËN[♠]

UT

ENCADREMENT DE PORTE AVANT (Partie arrière)

Op. UT nº 803-2

1

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (partie arrière)

Op. UT nº 803-2

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (Partie arrière)

CITROËN⊗

UT

Déposes préalables :

- porte avant
- gache de porte
- ceinture de sécurité,
- garniture de montant,
- joint d'étanchéité,
- garnissage plancher (partiellement).

Protéger le siège.

DEPOSE

Déposer, Fig. IV

- le panneau avant (2) (côté gauche): (Voir Op. UT. 812-1)
- le montant arrière (1) de porte de cabine : (Voir Op. UT. 821-1).

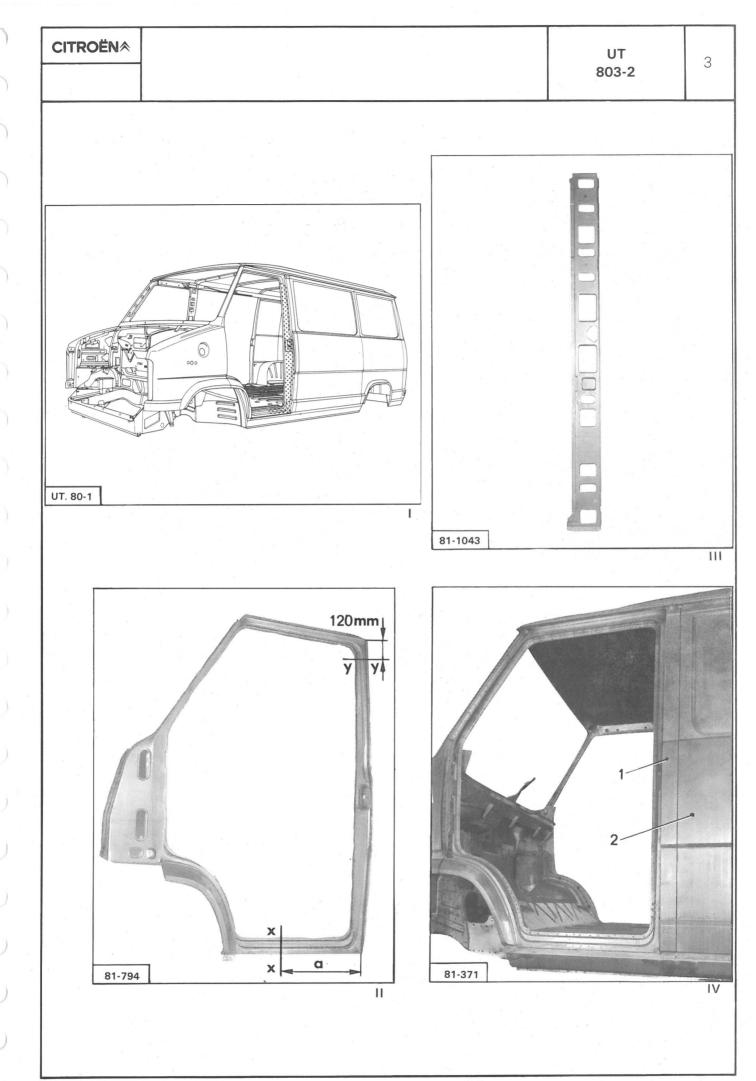
PREPARATION PIECE NEUVE

Tracer les sections : Fig. II

 \mathbf{x} - \mathbf{x} (à une cote \mathbf{w} \mathbf{a}) en fonction des besoins de réparation).

y-y (à 120 mm du bord supérieur).

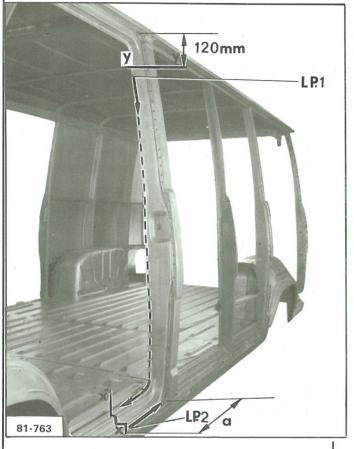
Couper suivant les tracés.

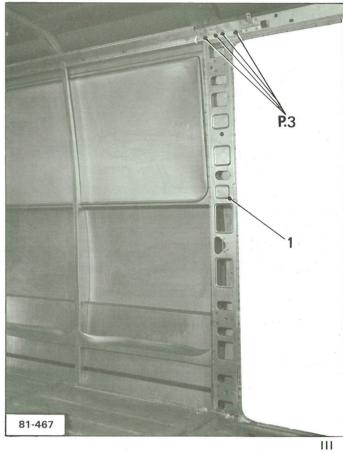


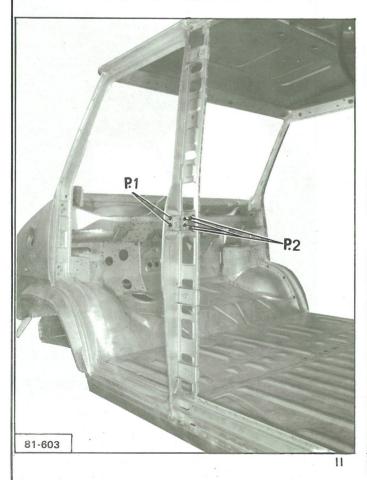
UT 803-2

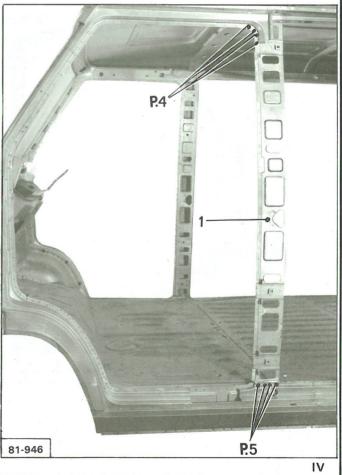
4

CITROËN⊗









CITROËN

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE (Partie arrière)

Op. UT nº 803-2

5

UT

DEPOSE (suite)

Déposer partiellement l'encadrement de porte :

Tracer les sections sur l'encadrement : Fig. I

y-y (à 120 mm du bord supérieur)

x-x (à une cote « a » identique à celle exécutée sur la pièce neuve).

A la scie, couper suivant:

x-x (sans détériorer les tôles restant en place)

y-y (couper l'ensemble des tôles qui composent le montant).

Dégrafer les points de soudure, suivant :

LP.1 (partie inférieure seulement) ¿ LP.2

P.3 Fig. III

P.4 Fig. IV P.5

Déposer l'encadrement (partie arrière) et la doublure (1) de montant.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

Poser la doublure (1) de montant, Fig. IV et III

Positionner la doublure sur le véhicule.

Souder:

- à la pince, suivant :

P.4

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P.3.

Poser l'encadrement de porte, Fig. I et II

Ajuster l'encadrement sur le véhicule. Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles. Pointer (MIG) les sections x-x et y-y.

Souder, Fig. I

- à la pince, suivant LP.1

- en « bouchon » (MIG), suivant LP.2

Exécuter les cordons de soudure (MIG) des sections x-x et y-y.

Surfacer les soudures.

Poser le renfort de gache, Fig. II

Mettre le renfort de gache en place et le souder à la pince, suivant P.1 et P.2.

Poser:

- le montant arrière de porte de cabine :

(Voir Op. UT. 821-1)

- le panneau avant (côté gauche) : (Voir Op. UT. 812-1).

Protection

Pulvériser un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du montant et du brancard de bas de caisse.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

889-2

CITROËN≪

UT

ENCADREMENT DE PORTE AVANT (partie inférieure)

Op. UT nº 803-3

1

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE AVANT (partie inférieure)

Op. UT nº 803-3

REMPLACEMENT D'UN ENCADREMENT DE PORTE AVANT (Partie inférieure)

CITROËN

UT

Déposes préalables :

- porte avant
- garnissage de plancher (partiellement)
- joint d'étanchéité de porte.

PREPARATION PIECE NEUVE, Fig. II

Couper perpendiculairement l'encadrement en \mathbf{x} (à une cote \mathbf{a} \mathbf{a} \mathbf{b} de l'angle arrière en fonction des besoins de la réparation).

Tracer la section y et couper suivant le tracé.

DEPOSE

Déposer la partie inférieure de l'encadrement, Fig. III

Positionner et plaquer la pièce neuve sur le véhicule. Tracer les sections **x** et **y**.

Dégrafer les points de soudure, suivant :

LP.1

LP.2

LP.3

P.1

Couper à la scie circulaire suivant **x** et **y**. Déposer l'encadrement (partie inférieure).

PREPARATION: Fig.IV

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

Poser l'encadrement (partie inférieure) Fig. V et VI Ajuster la pièce neuve sur le véhicule.

La positionner et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles. Pointer (MIG) les sections \mathbf{x} et \mathbf{y} .

Souder: Fig. III

- à la pince, suivant :

LP.1

P.1

LP.3

- en bouchon (MIG), suivant :

LP.2

Exécuter les cordons de soudure (\mbox{MIG}) des sections ${\bf x}$ et

٧.

Surfacer les soudures.

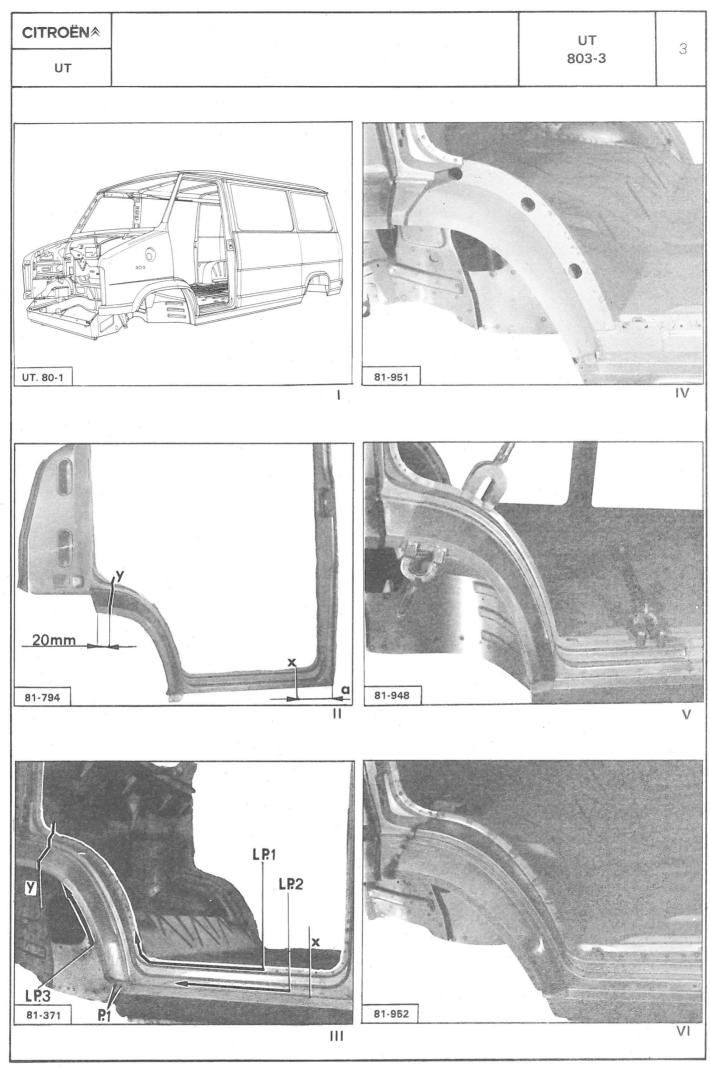
Protection:

Pulvériser :

- un produit de protection de dessous de caisse sous le passage de roue.
- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'encadrement (par les ajours du brancard de bas de caisse).

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



CITROËN[♠]

UT

PANNEAU DE CÔTE

Op. UT nº 812-1

1

REMPLACEMENT D'UN PANNEAU AVANT (côté gauche)

UT

DEPOSE.

Déposer :

- la garniture du montant (1).

Déposer le panneau : Fig. IV, V et VI

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP. 1,

LP. 2.

A l'aide d'un burin, découper le panneau, suivant :

a - b c - d } (au ras des montants (1) et (5))

Eliminer les points de brasure :

B. 1.

B. 2,

B. 3,

B. 4.

Décoller le panneau des raidisseurs (2), (3) et (4) (mastic anti-vibrations).

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant:

LP. 3,

LP. 4.

Eliminer les bords de tôle restant sur les montants (1) et (5).

Déposer les raidisseurs (2), (3) et (4): Fig. V et VI

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P. 1,

P. 2,

P. 3,

P. 4,

P. 5. P. 6,

P. 7.

Déposer les raidisseurs.

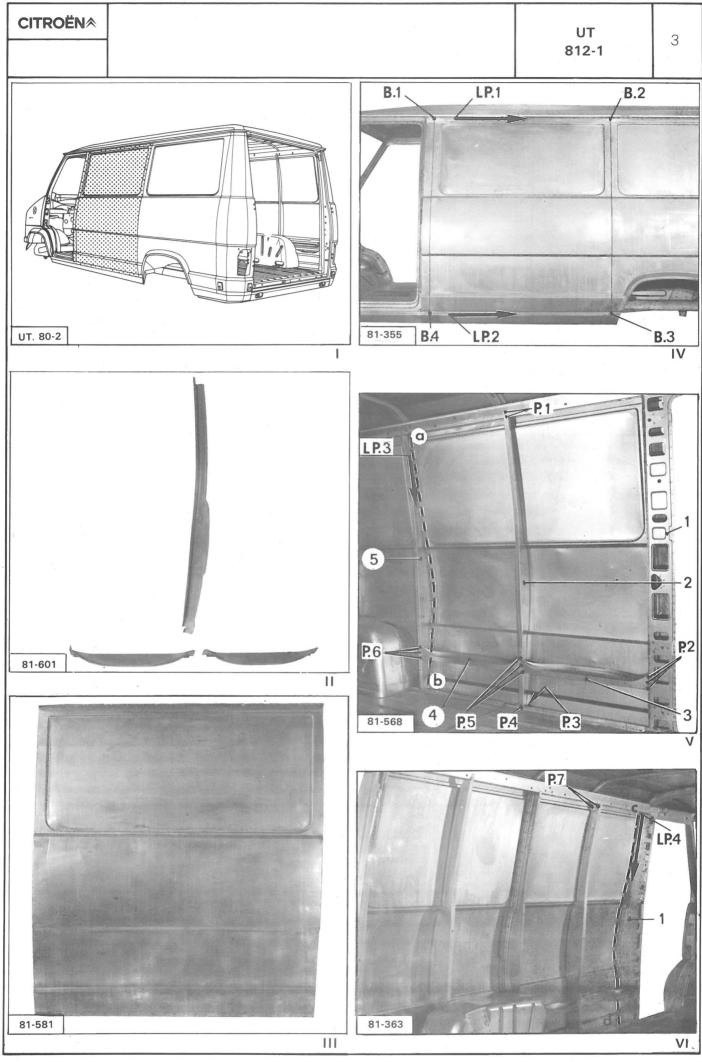
PREPARATION.

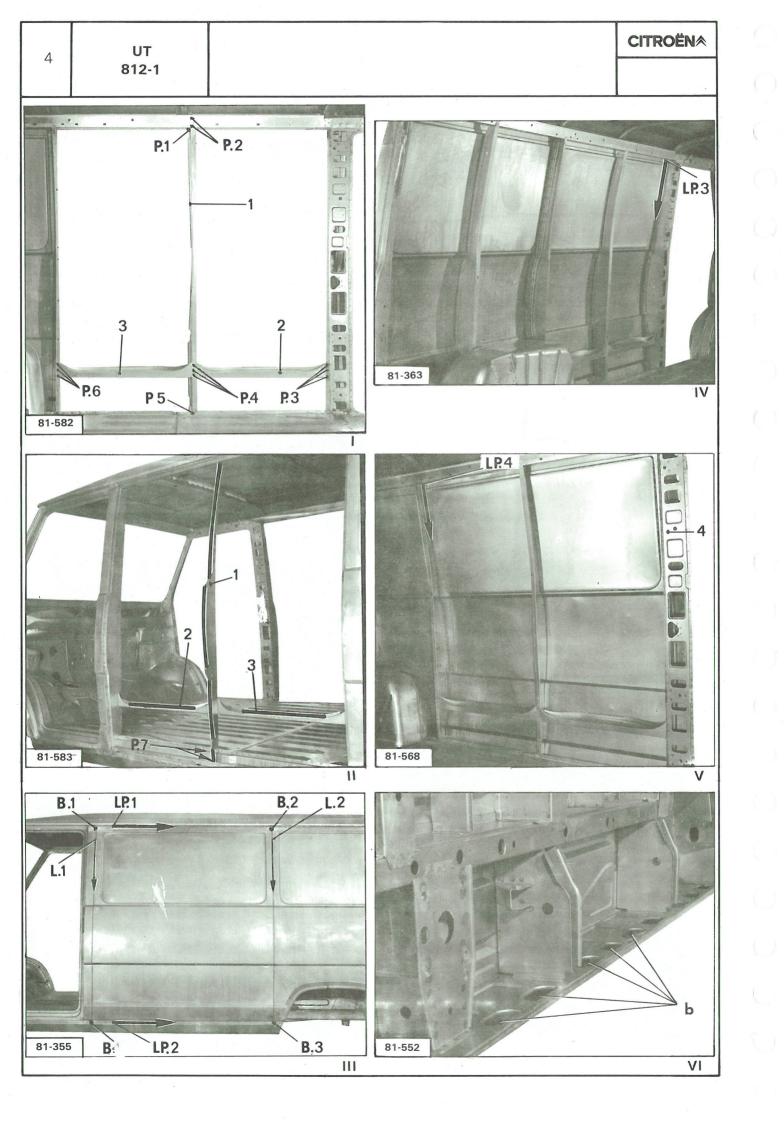
Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les bords, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couché d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.





Op. UT nº 812-1

5

UT

POSE.

Poser les raidisseurs (1), (2) et (3): Fig. I et II

Positionner dans l'ordre les raidisseurs (1), (2) et (3). Les maintenir à l'aide de pinces serre-tôle.

Procéder à leur soudage à la pince suivant :

- P. 3,
- P. 4.
- P. 5,
- P. 6.

Exécuter les points de soudure en « bouchon » (MIG) suivant :

- P. 1,
- P. 2,
- P. 7.

Appliquer un cordon de mastic sur les zones ombrées des raidisseurs (1), (2) et (3): Fig. II.

Appliquer une couche de mastic soudable sous la gouttière de pavillon (liaison soudée LP. 1).

Poser le panneau : Fig. III, IV et V

Positionner le panneau.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage :

- à la pince, suivant :
- LP. 1,
- LP. 3,
- LP. 4.
- à l'autogène en « bouchon » (MIG), suivant :
- LP. 2,
- LP. 3 (zone inaccessible à la pince au niveau du renfort de ceinture).

Exécuter les brasures : Fig. III

- B. 1,
- B. 2,
- B. 3,
- B. 4.

Surfacer par meulage les brasures : Fig. III.

- B. 1,
- B. 2,
- В. З.
- B. 4

et les points bouchon suivant : Fig. III et I

- LP. 2,
- P. 2.

Etanchéité : Fig. III

Appliquer un cordon de mastic sur les liaisons :

- L. 1
- L. 2.

Effectuer un lissage de ces cordons.

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du brancard de bas de caisse par les ajours « b » : Fig. VI,
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard.

Peindre.

Poser:

- la garniture du montant (4): Fig. V

CITROËN[♠]

UT

PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 812-2

1

REMPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE

Op. UT nº 812-2

REMPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables :

-Déposer le cache agrafé dans la partie inférieure du montant arrière (2) : Fig. V.

- Déconnecter les fils d'alimentation du feu arrière.

- Dégager le faisceau électrique, du montant (1) et de la traverse (3): **Fig. V et VI.**

Déposer le panneau : Fig. IV, V et VI

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP. 1,

LP. 2,

LP. 3,

P. 1.

Eliminer les points de brasure :

B. 1,

B. 2.

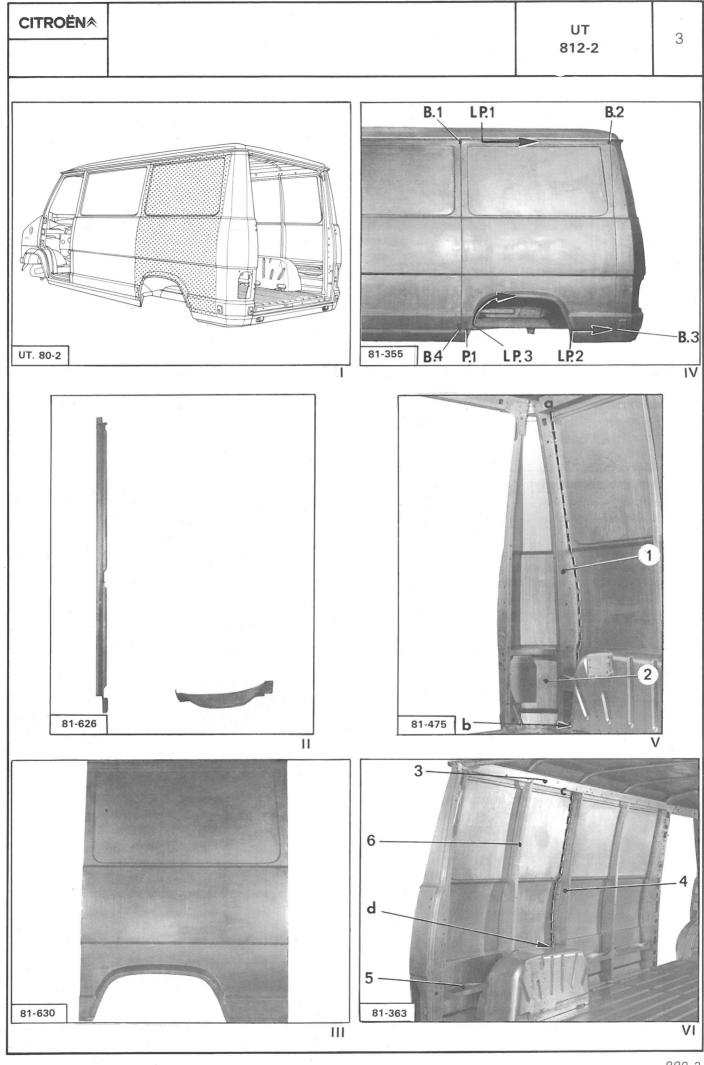
B. 3,

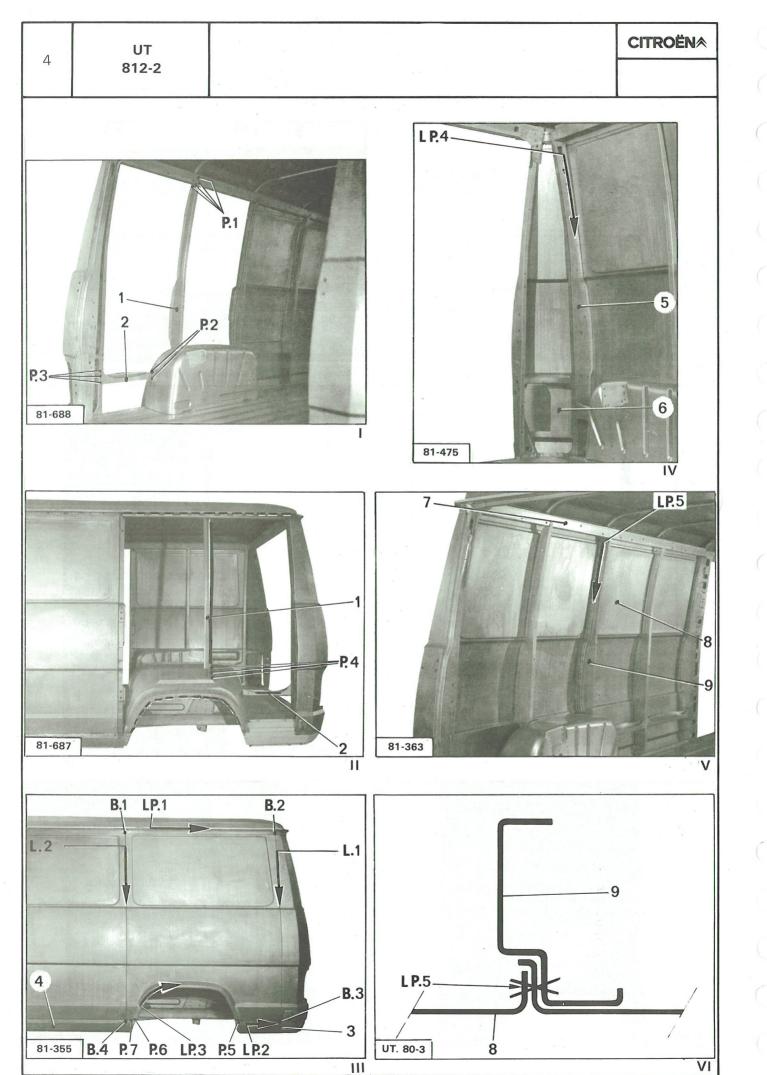
B. 4.

A l'aide d'un burin, découper le panneau, suivant :

a - b au ras des montants (1) et (4)

Décoller le panneau des raidisseurs (5) et (6) (mastic anti-vibrations).





UT

DEPOSE (suite).

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant : **Fig. IV, V et VI**

LP. 4.

LP. 5 (fraiser du côté du panneau avant (8)).

Eliminer les bords de tôle restant :

- entre le panneau avant (8) et le montant (9),
- entre le montant (5) et le panneau d'angle (6).

Déposer les raidisseurs (1) et (2): Fig. I et II:

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P. 1,

P. 2,

P. 3,

P. 4.

Déposer les raidisseurs.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

Poser les raidisseurs (1) et (2): Fig.I et II

Les positionner et les maintenir à l'aide de pinces serretôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

P. 2,

P. 3,

P. 4.

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 1 (4 points)

Appliquer: Fig. II

- un cordon de mastic, suivant les zones ombrées des raidisseurs (1) et (2).
- une couche de mastic soudable, suivant les pointillés.

Poser le panneau : Fig. III, IV, V et VI :

Positionner le panneau et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder à la pince, suivant :

LP. 1.

LP. 3.

P. 5,

P. 6,

LP. 4 { (quelques points pour maintenir le panneau)

Percer les bords verticaux du panneau en vue du soudage en « bouchon » suivant LP. 4 et LP. 5, en suivant les trous effectués au dégrafage.

(Ne pas percer la 3eme tôle).

Souder en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 7,

LP. 2,

LP. 4 3 épaisseurs à souder LP. 5.

Exécuter les brasures :

B. 1, B. 2, B. 3, B. 4.

Surfacer par meulage les brasures :

B. 1, B. 2, B. 3, B. 4.

et les points « bouchon », suivant :

P. 1, P. 7 et LP. 2.

Etanchéité:

Appliquer un cordon de mastic sur les liaisons L. 1 et L. 2. Effectuer un lissage de ces cordons.

Protection:

Pulvériser sur brancards de bas de caisse (3) et (4):

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur,
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure.
 Pulvériser un produit de dessous de caisse sous le passage de roue.

Peindre:

Poser les éléments préalablement déposés.

UT

PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 812-4

1

REMPLACEMENT D'UNE TÔLE INFERIEURE D'ANGLE ARRIERE

Op. UT nº 812-4

REMPLACEMENT D'UNE TÔLE INFERIEURE D'ANGLE ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables (côté intéressé):

- feu arrière.
- porte arrière,
- pare-chocs arrière,
- cache agrafé dans la partie inférieure du montant (1):

Dégager le faisceau électrique, du montant (1).

Déposer :

- le panneau arrière : (voir Op. UT nº 812-2),
- le montant arrière : (voir Op. UT nº 821-4).

Déposer la tôle inférieure d'angle arrière (2): Fig. III,IV et V.

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP. 1,

LP. 2,

LP. 3,

P. 1,

P. 2.

Relever la languette « a ».

Eliminer la brasure en B. 1.

Déposer la tôle d'angle.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

Poser la tôle inférieure d'angle arrière (2) : Fig. III, IV et V

Positionner la tôle d'angle.

La maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder

- à la pince, suivant :

LP. 1.

LP. 2.

LP. 3.

P. 1.

- à l'autogène en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 2

Exécuter la brasure B. 1.

Rabattre la languette « a ».

Poser:

- le panneau arrière (voir Op. UT nº 812-2),
- le montant arrière (voir Op. UT nº 821-4).

Protection:

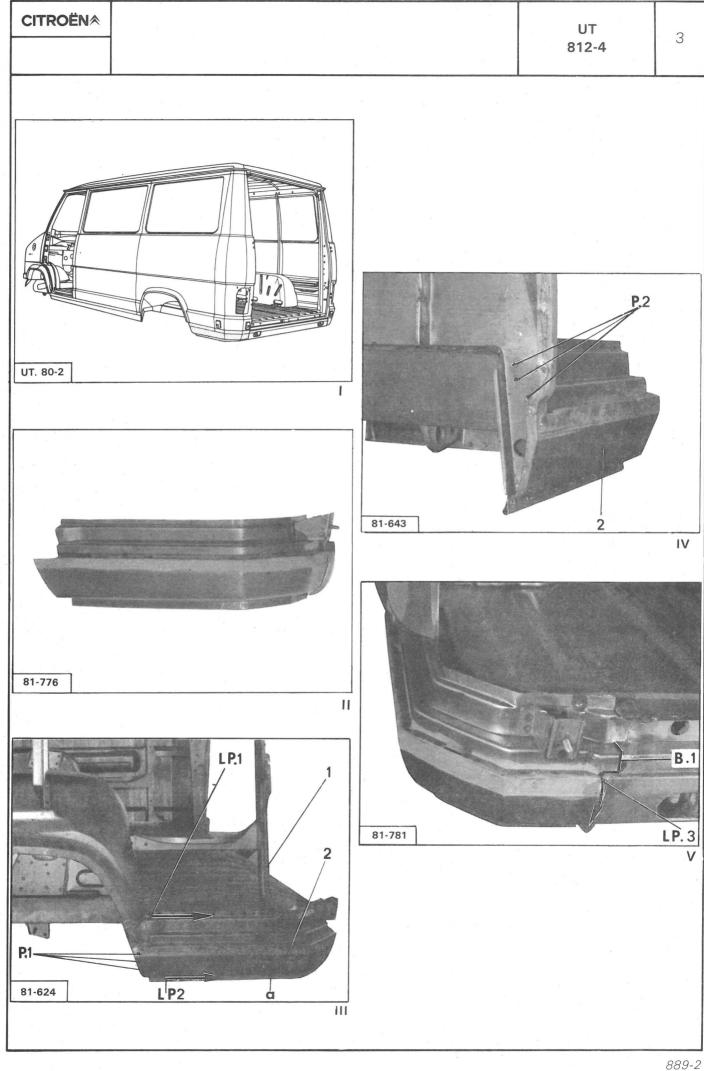
Pulvériser sur la tôle d'angle : Fig. III et IV

- à l'intérieur, un produit de protection pour corps creux,
- à l'extérieur, un produit anti-gravillonnage.

Pulvériser dans le passage de roue, un produit de dessous de caisse.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



CITROËN[♠]

UT

PANNEAUX DE CÔTÉ

Op. UT nº 812-5

1

REMPLACEMENT D'UNE TÔLE D'ANGLE ARRIÈRE

Op. UT nº 812-5

REMPLACEMENT D'UNE TÔLE D'ANGLE ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables : (côté intéressé) :

- feu arrière,
- porte arrière,
- pare-chocs arrière.
- cache-agrafe dans la partie inférieure du montant (4) : Fig. VI.

Dégager le faisceau électrique du montant (4) et de la traverse (3) : Fig. IV et V

Déposer la tôle d'angle arrière (1): Fig. III, IV et V.

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP. 2,

LP. 3.

LP. 4.

A l'aide d'un burin, découper la tôle, suivant :

a - b (au ras du montant (4)).

Eliminer les points de brasure :

B. 1,

B. 2,

В. 3,

B. 4.

Déposer la tôle.

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant :

LP. 1.

Eliminer le bord de tôle restant sur le panneau arrière (6).

Déposer le raidisseur (5): Fig. V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P. 2 (2 points)

P. 3,

P. 4,

P. 5.

Déposer le raidisseur.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince,
- une couche de mastic soudable suivant les pointillés (Fig. V) et la liaison soudée LP. 4 (Fig. IV).

Poser le renfort (2) de fixation de pare-chocs sur la tôle d'angle (1): Fig. III.

Positionner le renfort : P. 1 et le souder à la pince suivant P. 1.

Poser le raidisseur (5): Fig. V

Positionner le raidisseur.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince, suivant :

P. 2 (2 points)

P. 3,

P. 4,

P. 5.

Poser la tôle d'angle arrière (1): Fig. III et IV

Positionner la tôle.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage :

- à la pince, suivant :

LP. 1,

LP. 2,

LP. 4,

- à l'autogène en « bouchon » (MIG), suivant : LP. 3.

Exécuter les brasures : B. 1, B. 2, B. 3, B. 4. Surfacer par meulage les brasures : B. 1, B. 2 et les points « bouchon », suivant : LP. 3.

Etanchéité:

Appliquer un cordon de mastic sur la liaison LP. 1 : Fig. III.

Effectuer un lissage de ce cordon.

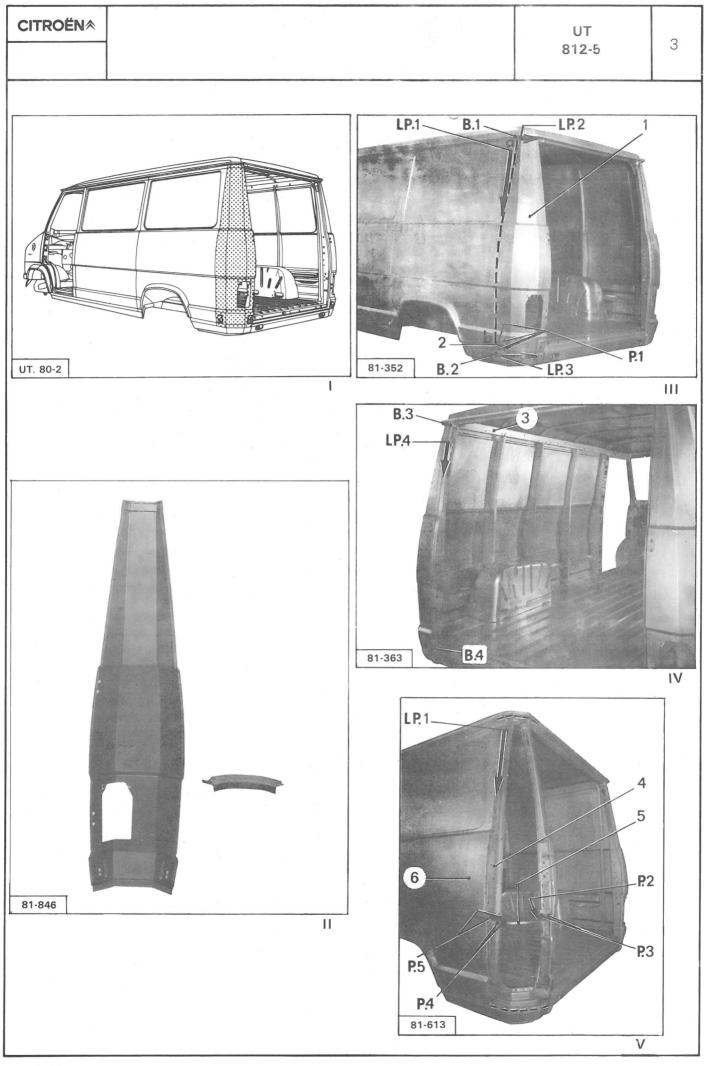
Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du brancard de bas de caisse.
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 821-1

1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT ARRIERE DE PORTE DE CABINE

Op. UT nº 821-1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT ARRIERE DE PORTE DE CABINE

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposer :

- la garniture intérieure du montant,
- la garniture de pavillon.

Protéger les sièges et les tapis.

Déposer le panneau latéral avant (côté gauche): (Voir Opération UT 812-1).

Déposer le montant arrière de porte de cabine : Fig. III, IV, V et VI

Eliminer les points de brasure :

- B. 1,
- B. 2,
- B. 3,
- B. 4, { (côté porte coulissante)

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

- LP. 1,
- P. 1.
- P. 2,
- P. 3,
- P. 4,
- (côté porte coulissante) P. 5,
- P. 6,
- P. 7,
- P. 8,
- P. 9,
- P. 10.

Déposer le montant.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince,
- une couche de mastic soudable suivant les liaisons soudées : Fig. III et IV :
- LP. 1, P. 1, P. 2, P. 3 (P. 4, P. 5: côté porte coulissante).

POSE.

Poser le montant arrière de porte de cabine : Fig. III, IV. V et VI

Positionner le montant.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :
- LP. 1,
- P. 2.
- P. 5 (côté porte coulissante)
- en « bouchon » (MIG), suivant :
- LP. 1, (zone inaccessible à la pince)
- P. 1,
- P. 3,
- P. 4. (côté porte coulissante)
- P. 6.
- P. 7.
- P. 8,
- P. 9,
- P. 10.

Exécuter les brasures :

B. 1, B. 2 (B. 3, B. 4, B. 5: côté porte coulissante).

Surfacer par meulage les points « bouchon », suivant : LP. 1, P. 3.

Poser le panneau latéral avant (côté gauche) (voir Opération UT 812-1).

Protection:

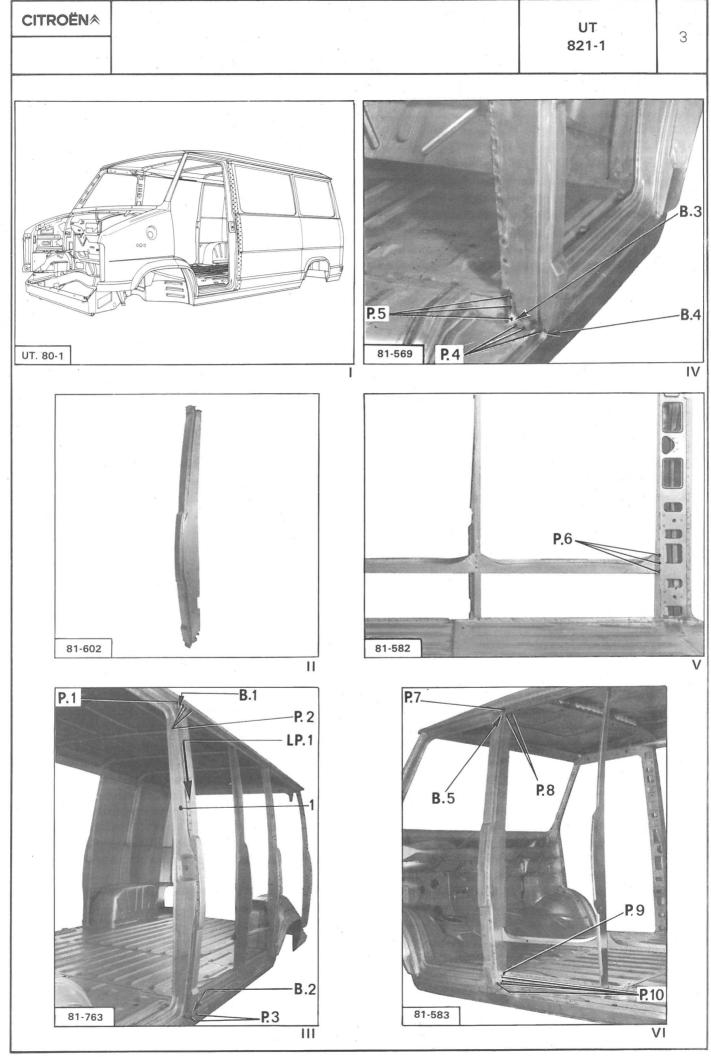
Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du montant (1) et du brancard de bas de caisse,
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse.

Peindre.

Poser:

- la garniture de pavillon,
- la garniture intérieure du montant.



UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 821-2

1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT CENTRAL

Op. UT nº 821-2

REMPLACEMENT D'UN MONTANT CENTRAL

CITROËN

UT

DEPOSE.

POSE.

Déposer :

- la porte coulissante (côté droit),
- la panneau avant (côté gauche) *(voir Opération UT. 812-1),*
- le panneau arrière (côté intéressé) (voir Opération UT. 812-2).

Déposer le montant central (1): Fig. III, IV et V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

- P. 1,
- P. 2,
- P. 3,
- P. 4.

Déposer le montant central.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

Positionner le montant central (1): Fig. III, IV et V.

Positionner le montant sur la caisse (présenter le panneau pour déterminer sa position).

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P. 1,
- P. 2.
- P. 3,
- P. 4.

Surfacer par meulage les points « bouchon », suivant :

- P. 1,
- P. 2,
- P. 3.

Peindre.

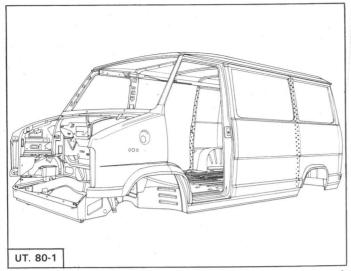
Poser:

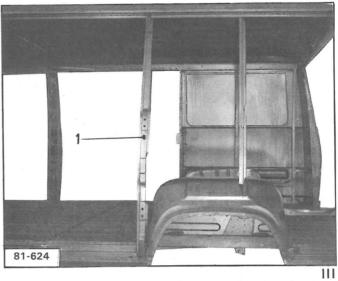
- le panneau arrière (côté intéressé) (voir Operation UT. 812-2),
- le panneau avant (côté gauche) (voir Opération UT. 812-1),
- la porte coulissante (côté droit).

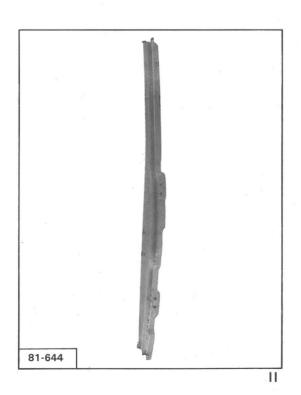
CITROËN♠

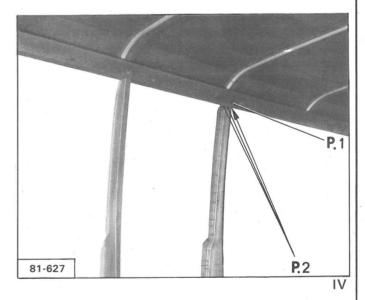
UT 821-2

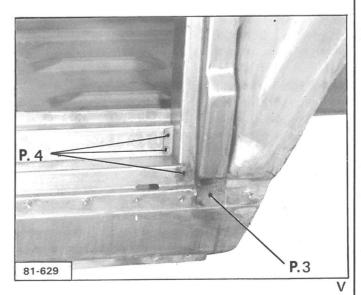
3











CITROËN[♠]

UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 821-3

1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT LATERAL ARRIERE

Op. UT nº 821-3

REMPLACEMENT D'UN MONTANT LATERAL ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables (côté intéressé) :

- porte arrière,
- feu arrière.
- pare-chocs arrière,
- cache agrafé dans la partie inférieure du montant (1)

Déposer:

- la tôle d'angle arrière, (voir Opération UT. 812-5)

- le panneau arrière (voir Opération UT 812-2).

Déposer le montant latéral arrière : Fig. III et V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P. 1,

P. 2.

P. 3.

Déposer le montant.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE.

Poser le montant latéral arrière : Fig. III, IV et V

Positionner le montant (1) sur la caisse en engageant sa partie inférieure entre le bord de la tôle inférieure d'angle arrière (2) et sa doublure (3).

Le maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

P. 3

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 1,

P. 2.

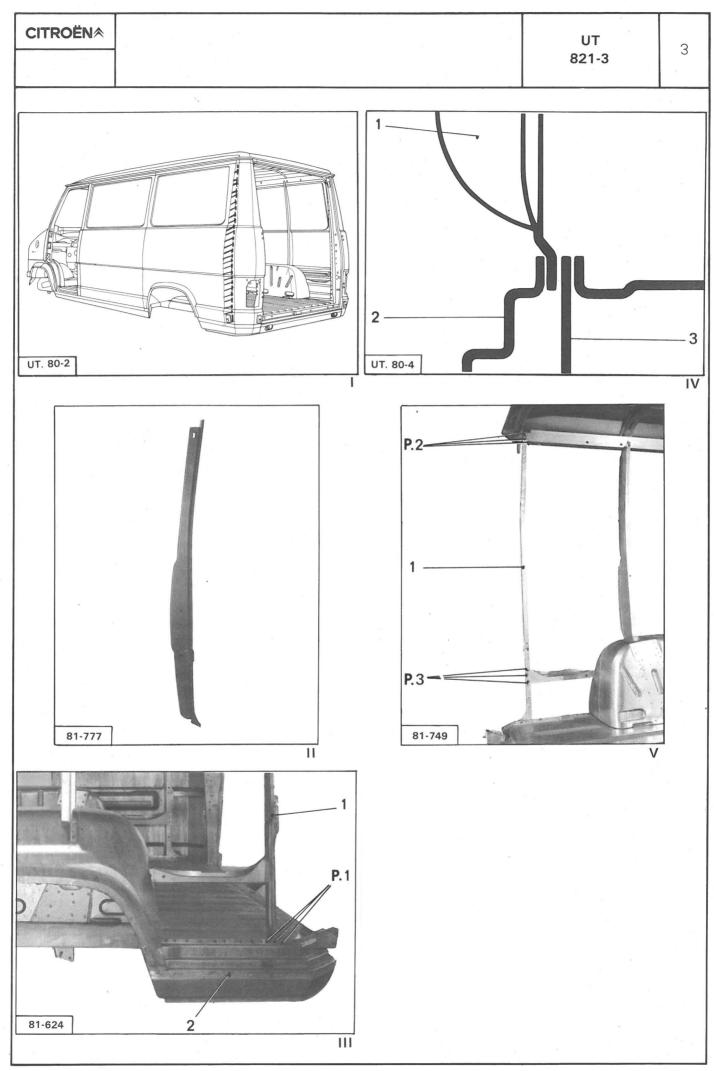
Surfacer par meulage les points « bouchon » P. 2.

Poser:

- le panneau arrière (voir Opération UT. 812-2),
- la tôle d'angle arrière (voir Opération UT. 812-5).

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTE

Op. UT nº 821-4

1

REMPLACEMENT D'UN MONTANT ARRIERE COMPLET

UT

DEPOSE.

2

Déposes préalables : (côté intéressé) :

- feu arrière,
- porte arrière.
- pare-chocs arrière,
- cache agrafé dans la partie inférieure du montant (3): Fig. VI.

Dégager le faisceau électrique, du montant (3): Fig. VI.

Déposer le montant arrière (1) : Fig. III, IV, V, et VI

Eliminer les brasures :

- B. 1,
- B. 2,
- B. 3,
- B. 4.

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

- LP. T
- LP. 2,
- P. 1,
- P. 2,
- P. 3.
- P. 4, P. 5.

A l'aide d'un burin, découper la tôle, suivant :

- a b (au ras du montant (3)).
- Déposer le montant arrière.

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant LP. 3.

Eliminer les bords de tôle restant sur le panneau arrière.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince,
- une couche de mastic soudable suivant la liaison soudée LP. 1.

POSE.

Positionner le montant arrière (1) : Fig. III, IV, V et VI.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage :

- à la pince, suivant :
- LP. 1,
- LP. 3,
- P. 2,
- P. 3.
- à l'autogène en « bouchon » (MIG), suivant :
- LP. 2.
- P. 1,
- P. 4,
- P. 5.

Exécuter les brasures :

B. 1, B. 2, B. 3, B. 4.

Surfacer par meulage les brasures :

B. 1, B. 2, B. 3, B. 4.

et les points « bouchon », suivant :

LP. 2, P. 4.

Etanchéité:

Appliquer un cordon de mastic sur la liaison L. 1 : **Fig. III.** Effectuer un lissage de ce cordon.

Protection:

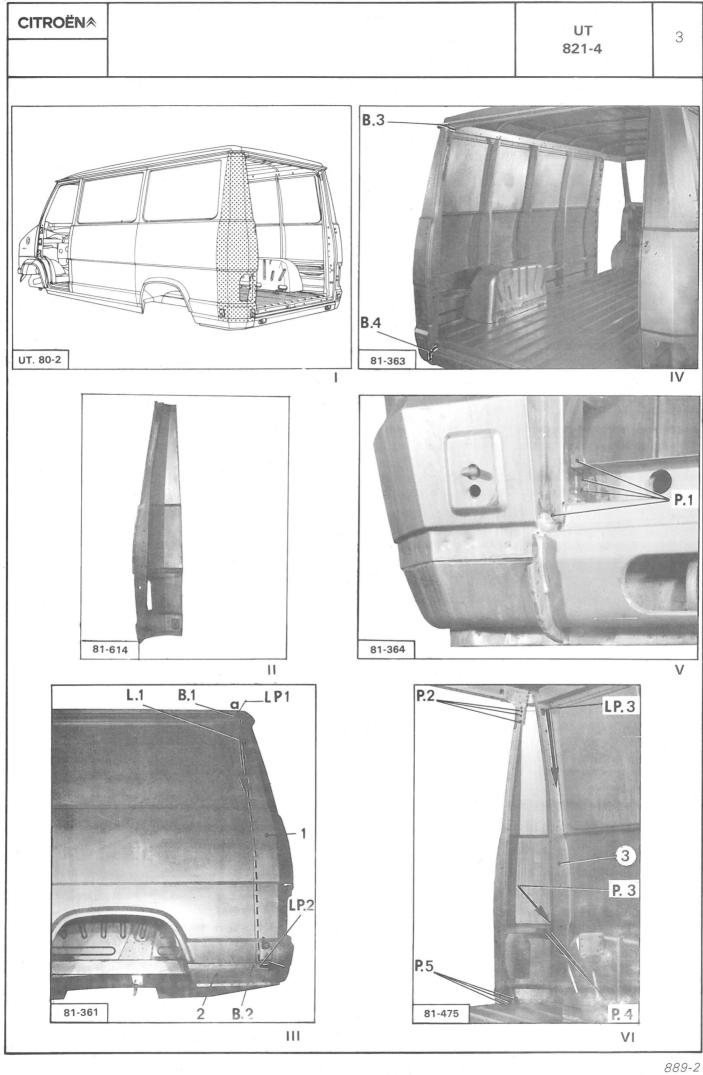
Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du brancard de bas de caisse (2): **Fig. III.**
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse (2): **Fig. III.**

Peindre.

Passer le faisceau électrique le long du montant ($\bf 3$) : Fig. VI.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 821-5

1

REMPLACEMENT D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE (côté gauche)

Op. UT nº 821-5

REMPLACEMENT D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE (côté gauche)

CITROËN

UT

DEPOSE.

Déposes préalables :

- porte de cabine.
- joint d'étanchéité de porte avant,
- garniture de montant arrière de porte de cabine,
- siège avant,
- tapis avant (le dégager partiellement).

Déposer :

- le panneau latéral avant :
- (voir Op. UT 812-1)
- le panneau latéral arrière,
- (voir Op. UT 812-2)
- le montant arrière de porte de cabine,
- (voir Op. UT. 821-1)
- l'encadrement de porte avant,
- (voir Op. UT. 803-3)
- le montant central,
- (voir Op. UT. 821-2)
- le montant latéral arrière
- (voir Op. UT. 821-3).

Déposer le brancard de bas de caisse : Fig. III, IV et V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

- LP. 1,
- LP. 2,
- P. 1,
- P. 2.,
- P. 3.
- P. 4.

Relever les languettes « a », « b », « c ».

Déposer le brancard.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

Poser le brancard de bas de caisse : Fig. III, IV

Positionner le brancard sur la caisse.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :
- LP. 1.
- LP. 2,
- P. 1,
- en « bouchon » (MIG), suivant :
- P. 3.
- P. 4.

Rabattre les languettes « a », « b », « c ».

- le montant latéral arrière.
- (voir Op. UT. 821-3)
- le montant central,
- (voir Op. UT. 821-2)
- l'encadrement de porte avant, (voir Op. UT. 803-3)
- le montant arrière de porte de cabine,
- (voir Op. UT. 821-1)
- le panneau latéral arrière,
- (voir Op. UT. 812-2)
- le panneau latéral avant
- (voir Op. UT. 812-1).

Protection:

Pulvériser :

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du brancard de bas de caisse,
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse,
- un produit de dessous de caisse dans les passages de roue avant et arrière.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REMARQUE:

Dans le cas où la réparation ne nécessite pas le remplacement complet du brancard de bas de caisse, réaliser une coupe partielle.

Cas du remplacement de la partie arrière : Fig. III et VI

Couper le brancard de bas de caisse suivant x-x.

Réaliser un fourreau (1) de 50 mm de largeur.

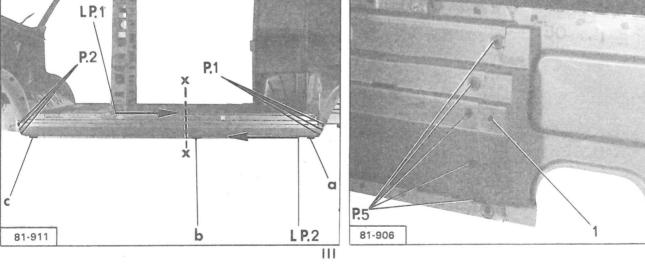
Souder le fourreau à la pince suivant P.5.

Ajuster, tracer et couper le brancard neuf.

Effectuer un cordon de soudure autogène, suivant la liaison x-x.

Surfacer ce cordon.

CITROËN[♠] UT 3 821-5 81-508 UT. 80-1 IV P.4 81-366 81-812 11 P.2



CITROËN≪

UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT. nº 821-6

1

REMPLACEMENT PARTIEL D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE (Côté porte coulissante)

Op. UT nº 821-6

REMPLACEMENT PARTIEL D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE (côté porte coulissante)

CITROËN

UT

DEPOSE

Dépose préalable :

- porte coulissante.

Protéger les garnitures intérieures.

Déposer partiellement le brancard : Fig. III et V

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant :

LP.1,

LP.2,

LP.3,

LP.4,

P.1.

Découper à l'aide d'un burin les cordons de soudure C.1 et C.2.

Relever la languette « a ».

Couper perpendiculairement le brancard au ras de la glissière suivant **x-x** et **y-y**.

Déposer le brancard.

PREPARATION

Couper perpendiculairement la pièce neuve suivant $\mathbf{x} \cdot \mathbf{x}$ et $\mathbf{y} \cdot \mathbf{y}$, Fig. V.

Préparer deux renforts pour les sections sur brancard, Fig. IV

Dans une tôle de 1 mm d'épaisseur, couper et former deux renforts A de 60 mm de longueur.

Les engager de la moitié de leur longueur à l'intérieur du brancard.

Les souder à la pince suivant les points P.2.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince,
- un cordon de mastic soudable suivant LP.1 et P.1, Fig. III.

POSE

Poser le brancard : Fig. III et V

Positionner la partie centrale du brancard sur la caisse. La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.1,

LP.2,

LP.3,

LP.4.

P.1.

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P.3,

P.4.

Rabattre la languette « a ».

Exécuter des cordons de soudure électrique, suivant :

X-X,

y-y,

C.1,

C.2

Surfacer les deux cordons, suivant **x-x** et **y-y** et les points « bouchon » P.3, P.4.

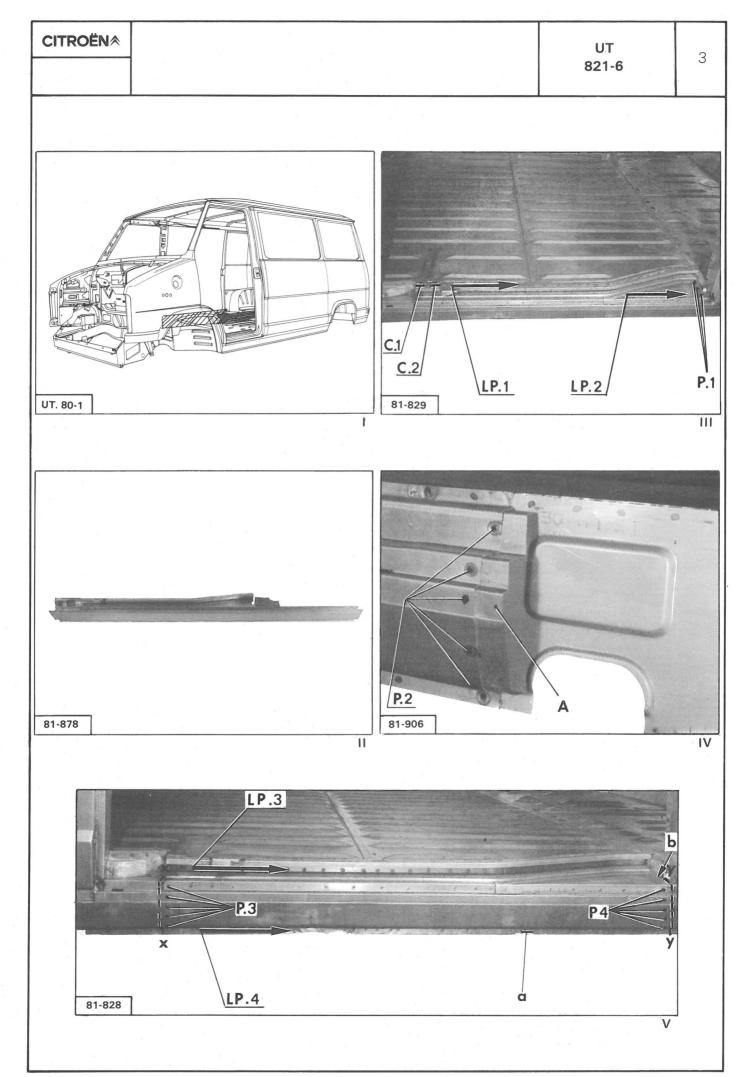
Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du brancard.
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard.
- un mastic d'étanchéité en « b » Fig. V.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés



CITROËN♠

UT

OSSATURE DE PANNEAU DE CÔTÉ

Op. UT nº 821-7

1

O REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE DE BAS DE CAISSE Op. UT nº 821-7

REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE DE BAS DE CAISSE

CITROËN

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- porte avant,
- caoutchouc d'étanchéité d'entrée de porte,
- garniture de montant arrière de porte de cabine,
- tapis de sol,
- porte coulissante (côté droit).

Protéger les sièges.

Déposer :

- le montant arrière de porte de cabine (voir Op. UT. 821-1),
- le panneau avant avec son raidisseur (côté gauche) (voir Op. UT. 812-1),
- le panneau arrière (voir Op. UT. 812-2),
- le montant central (voir Op. UT. 821-2),
- la partie inférieure de l'encadrement de porte avant (voir Op. UT. 803-3),
- le brancard de bas de caisse : côté gauche : (voir Op. UT. 821-5) côté droit : (voir Op. UT. 821-6).

Déposer la doublure de brancard de bas de caisse : Fig. III, IV et V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP.1 (partiellement pour côté droit),

LP.2

LP.3

LP.4

LP.5

LP.6

LP.7

LP.8

LP.9

LP.11

P. 1

P.2

P.3 P.4

LP.10 (côté droit).

Déposer la doublure.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE

Poser la doublure de brancard de bas de caisse : Fig. III, IV et V

Positionner la doublure.

L'engager derrière la doublure **C**, le renfort de montant **A** et la joue du passage de roue **B**.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder à la pince, suivant :

LP.1 (partiellement pour côté droit),

LP.2

LP.3

LP.4

LP.5

LP.6

LP.7

LP.8 LP.9

LP.11

P.1

P.2

P.3

P.4

LP.10 (côté droit)

Poser :

- le brancard de bas de caisse : côté gauche : (voir Op. UT. 821-5) côté droit : (voir Op. UT. 821-6),
- la partie inférieure de l'encadrement de porte avant (voir Op. UT. 803-3),
- le montant central (voir Op. UT. 821-2),
- le panneau arrière (voir Op. UT. 812-2),
- le panneau avant avec son raidisseur (côté gauche) (voir Op. UT. 812-1),
- le montant arrière de porte de cabine (voir Op. UT. 821-1).

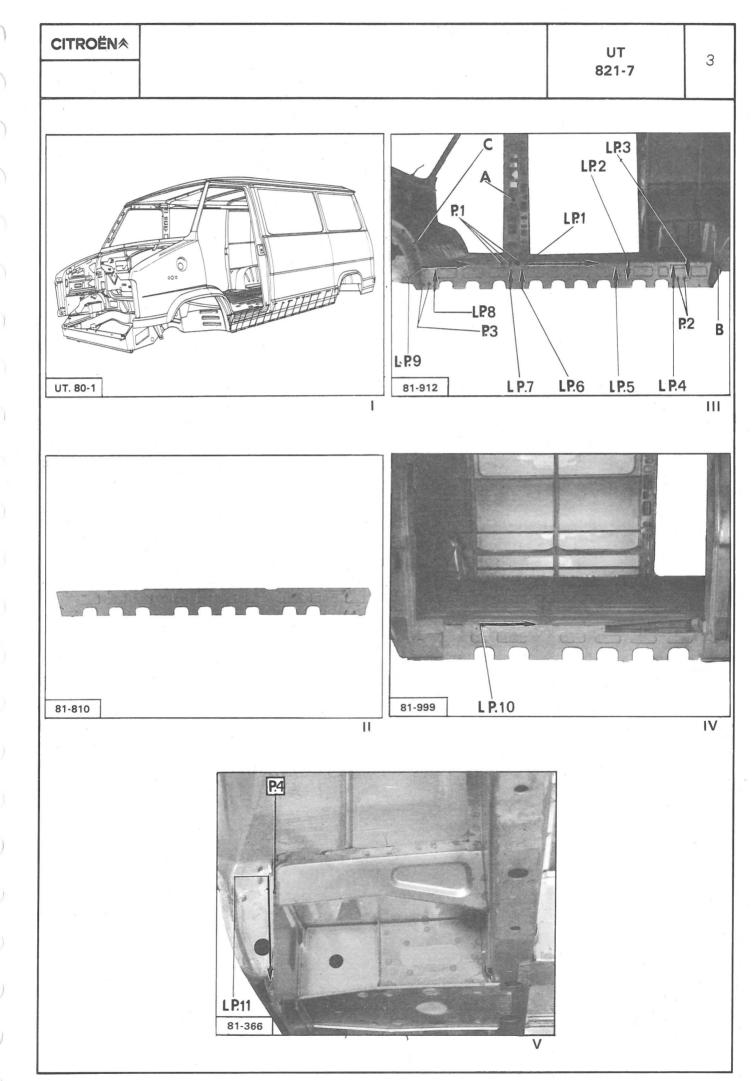
Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur du montant arrière de porte de cabine, et du brancard de bas de caisse.
- un produit de dessous de caisse sur la face intérieure du renfort de bas de caisse, et dans les passages de roue avant et arrière.
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse.

Peindre.

Poser les éléments préalablement déposés.



CITROËN⊗ PAVILLON Op. UT 1 nº 825-1 UT REMPLACEMENT D'UN PAVILLON

Op. UT nº 825-1

REMPLACEMENT D'UN PAVILLON

CITROËN

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- glace de pare-brise et son scellement,
- pare-soleil,
- rétroviseur intérieur,
- poignées de maintien,
- plafonniers.

Protéger les garnitures intérieures et les portes.

Dégager le faisceau électrique du brancard de pavillon et de la traverse arrière.

Déposer le pavillon : Fig. III et IV

Eliminer la brasure en B.1 (de chaque côté)
Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :
LP.1 (de chaque côté)
LP.2
LP.3

Déposer la traverse avant de pavillon (si nécessaire). (Voir Op. UT. 825-2).

Déposer la traverse arrière de pavillon (si nécessaire). (Voir Op. UT 825-3).

PREPARATION

Déposer le pavillon.

Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs
Supprimer la ligne de mastic insonorisant « a », si la
traverse n'est pas remplacée et la refaire, Fig. V.

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
- une couche de mastic soudable suivant les pointillés : Fig. V.

POSE

Poser la traverse avant de pavillon (si nécessaire) (Voir Op. UT. 825-2).

Poser la traverse arrière de pavillon (si nécessaire) (Voir Op. UT. 825-3).

Poser le pavillon : Fig. III et IV

Mettre le pavillon en place. Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles. Vérifier la baie de pare-brise en utilisant la glace comme gabarit.

Souder:

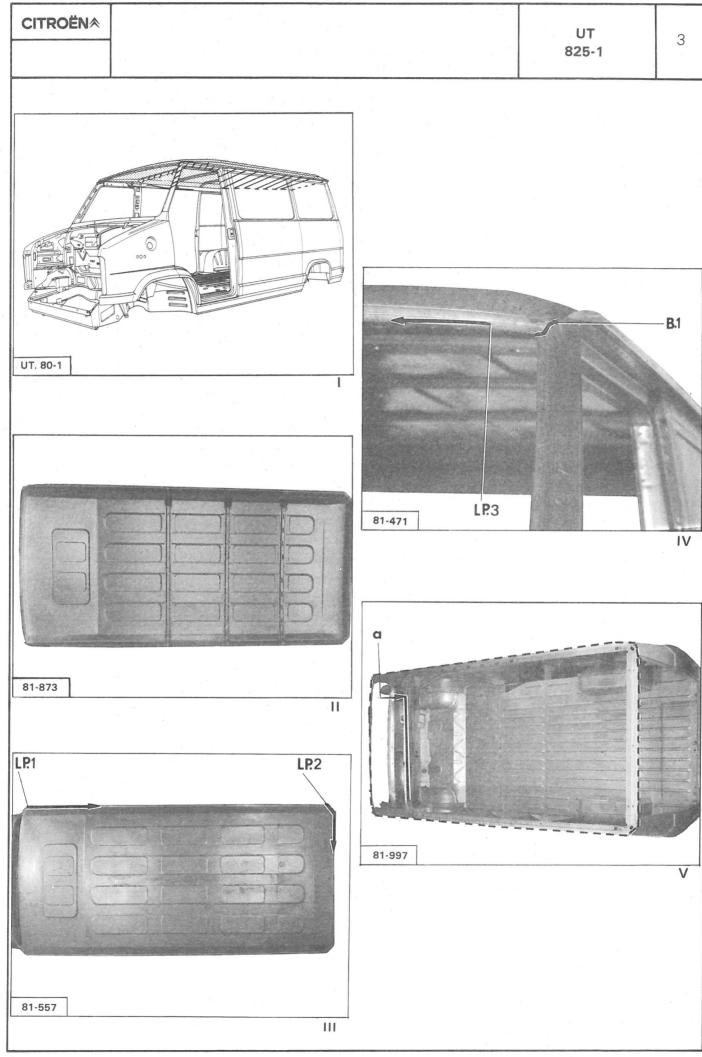
à la pince, suivant :
LP.1 (de chaque côté)
LP.2
LP.3

Exécuter une brasure en B.1 (de chaque côté) Surfacer cette brasure.

Peindre.

Placer le faisceau électrique le long du brancard de pavillon et de la traverse arrière.

Poser et régler les éléments préalablement déposés



CITROËN[⊗]

UT

TRAVERSE AVANT DE PAVILLON

Op. UT nº 825-2

1

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE AVANT DE PAVILLON

Op. UT nº 825-2

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE AVANT DE PAVILLON

CITROËN∧

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- glace de pare-brise et son scellement,
- pare-soleil,
- rétroviseur intérieur,
- poignées de maintien,
- plafonniers.

Protéger les garnitures intérieures et les portes avant.

Déposer le pavillon :

(Voir Op. UT. 825-1).

Déposer la traverse avant : Fig. III

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P.1 P.2 (de chaque côté)

Déposer la traverse.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne. de tous les bords à souder à la pince.

POSE

Poser la traverse avant, Fig. III

Positionner la traverse.

La maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.

De chaque côté:

Souder:

- à la pince, suivant :

P.1 P.2

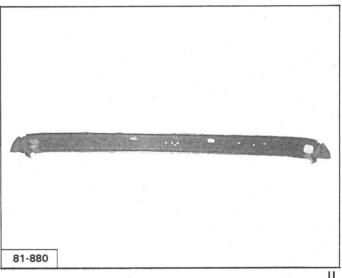
LP.1.

Poser le pavillon :

(Voir Op. UT. 825-1).

Peindre.

Poser les éléments préalablement déposés.



889-2

UT

TRAVERSE ARRIERE DE PAVILLON

Op. UT nº 825-3

1

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE ARRIERE DE PAVILLON

Op. UT nº 825-3

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE ARRIERE DE PAVILLON

CITROËN⊗

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- portes arrière,
- plafonnier arrière.

Dégager le faisceau électrique, de la traverse arrière.

Déposer :

Le pavillon (voir Op. UT. 825-1)

Déposer la traverse : Fig. III, IV et V

De chaque côté:

Eliminer la brasure B.1.

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

P.1

P.2

P.3 LP.1

Soulever la languette « a ».

Déposer la traverse.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

Appliquer:

- une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince
- une couche de mastic soudable, suivant la liaison soudée LP.1 : **Fig. V.**

POSE

Poser la traverse : Fig. III, IV et V

Positionner la traverse.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

De chaque côté :

Rabattre la languette « a ».

Souder:

- à la pince, suivant :

P.1

P.2

P.3 LP.1.

Exécuter une brasure B.1.

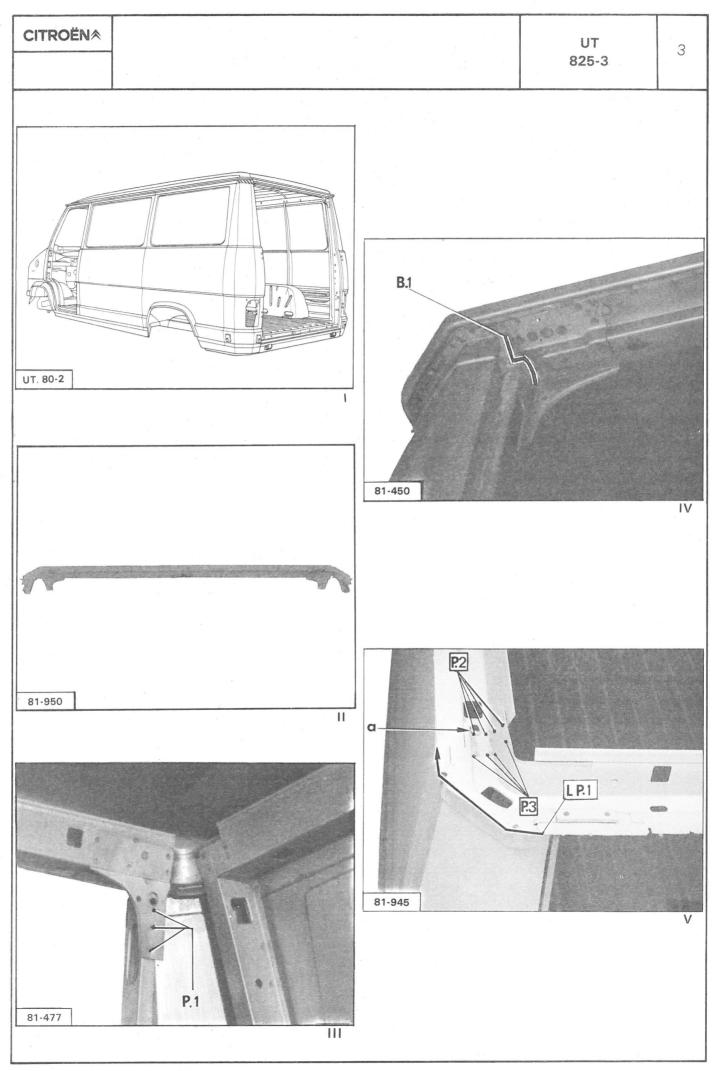
Poser le pavillon.

(Voir Op. UT. 825-1)

Peindre.

Passer le faisceau électrique le long de la traverse.

Poser les éléments préalablement déposés.



UT

TRAVERSE INFERIEURE
ARRIERE

Op. UT nº 831-1

1

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE ARRIERE

Op. UT nº 831-1

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE.

POSE.

Déposes préalables :

- portes arrière,
- garniture arrière de plancher,
- pare-chocs arrière,
- gâche inférieure.

Déposer la traverse : Fig. III et IV

Dégrafer (par fraisage) les points de soudure électrique, suivant :

LP. 1,

LP. 2, (de chaque côté)

LP. 3.

Couper perpendiculairement (de chaque côté) la traverse à **45 mm** du bord, suivant :

a - b

b-c

Déposer la traverse.

REMARQUE : La découpe n'est à réaliser que si le montant n'est pas à remplacer.

PREPARATION.

De chaque $c\hat{o}t\acute{e}$, couper perpendiculairement la pièce neuve à **20 mm** du bord, suivant : **Fig. V**

d - e,

e - f.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf. Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

Poser la traverse : Fig. III et VI

Positionner la traverse.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP. 1.

LP. 2, (de chaque côté)

LP. 3.

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 1 (de chaque côté)

Exécuter (de chaque côté) la brasure B. 1. Surfacer (de chaque côté) les points « bouchon » P. 1.

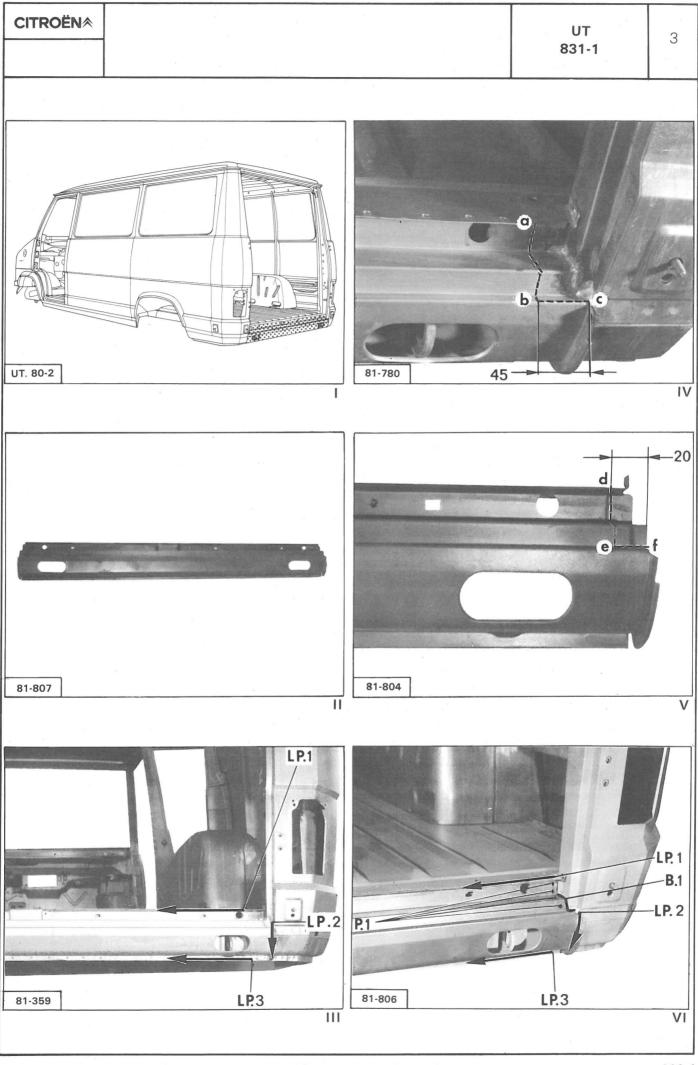
Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de la traverse.
- un produit anti-gravillonnage sur la face extérieure de la traverse.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



SOUBASSEMENT **CITROËN**♠ Op. UT 1 nº 831-2 **ARRIERE** UT REMPLACEMENT D'UNE CONSOLE LATERALE

2 Op. UT

REMPLACEMENT D'UNE CONSOLE LATERALE

C	T	R	0	Ë	N	^
---	---	---	---	---	---	---

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- essieu arrière:
- porte coulissante (côté droit).

Déposer :

- le panneau latéral avant (côté gauche) (Voir Op. UT. 812-1),
- le panneau latéral arrière (Voir Op. UT. 812-2),
- le montant latéral arrière (Voir Op. UT. 821-3),
- le brancard de bas de caisse (Voir Op. UT. 821-5 : côté gauche) (Voir Op. UT. 821-6 : côté droit).
- la doublure de brancard de bas de caisse (Voir Op. UT. 821-7).

Déposer la console latérale (1) Fig. III

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP.1

LP.2

P.1 (de chaque côté de la console (1)) P.2.

PREPARATION

Poser la caisse sur le banc de contrôle :

(Voir Op. UT. 800-1).

Procéder aux contrôles et redressage nécessaires.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince. POSE

Poser la console latérale (1) Fig. III

Positionner la console sur les piges correspondantes. La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.1

LP.2

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P.1 (de chaque côté de la console (1) P.2.

Poser:

- la doublure de brancard de bas de caisse (Voir Op. UT. 821-7),
- le brancard de bas de caisse (Voir Op. UT. 821-5 : côté gauche) (Voir Op. UT. 821-6 : côté droit),
- le montant latéral arrière (Voir Op. UT. 821-3),
- le panneau latéral arrière (Voir Op. UT. 812-2)
- le panneau latéral avant (Voir Op. UT. 812-1).

Protection:

Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur des éléments remplacés ou réparés.
- un produit antigravillonnage sur la face extérieure du brancard de bas de caisse,
- un produit de dessous de caisse sous le plancher et sur la console remplacée.

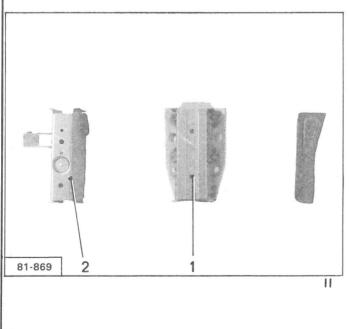
Peindre.

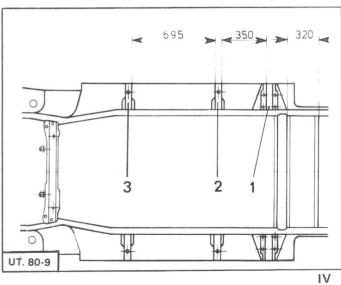
Poser et régler les éléments préalablement déposés

REMARQUE:

Dans le cas où les consoles (2) ou (3) sont à remplacer, les positionner et les fixer suivant la figure IV.

CITROËN[⊗] UT 3 831-2 LP1 ·LP:2-1 UT. 80-2 81-909 111





SOUBASSEMENT **CITROËN⊗** Op. UT 1 nº 831-3 **ARRIERE** UT REMPLACEMENT PARTIEL D'UN LONGERON ARRIERE

Op. UT 2 nº 831-3

REMPLACEMENT PARTIEL D'UN LONGERON ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- porte arrière;

- feu de signalisation,

(côté intéressé)

- pare-chocs,

- garnitures de traverse et de montant,

- essieu arrière.

Dégager le faisceau électrique, du montant accidenté.

Déposer:

- le montant arrière : (Voir Op. UT. 821-4)

- le panneau latéral arrière : (Voir Op. UT. 812-2)

- la traverse inférieure arrière : (Voir. Op. UT. 831-1)

- la tôle inférieure d'angle arrière : (Voir Op. -UT. 812-4)

- le montant latéral arrière : (Voir Op. UT. 821-3)

- le passage de roue arrière : (Voir Op. UT. 831-5)

- le plancher arrière partiel : (Voir Op. UT. 831-4).

Déposer partiellement le longeron (3) avec la console arrière (1) et le support de suspension (2) Fig. IV et V.

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP.1 (de chaque côté du longeron)

LP.2 (de chaque côté de la console)

P.2 (de chaque côté de la traverse).

P.3

Tracer et couper le longeron, suivant x-x. Déposer l'ensemble.

PREPARATION

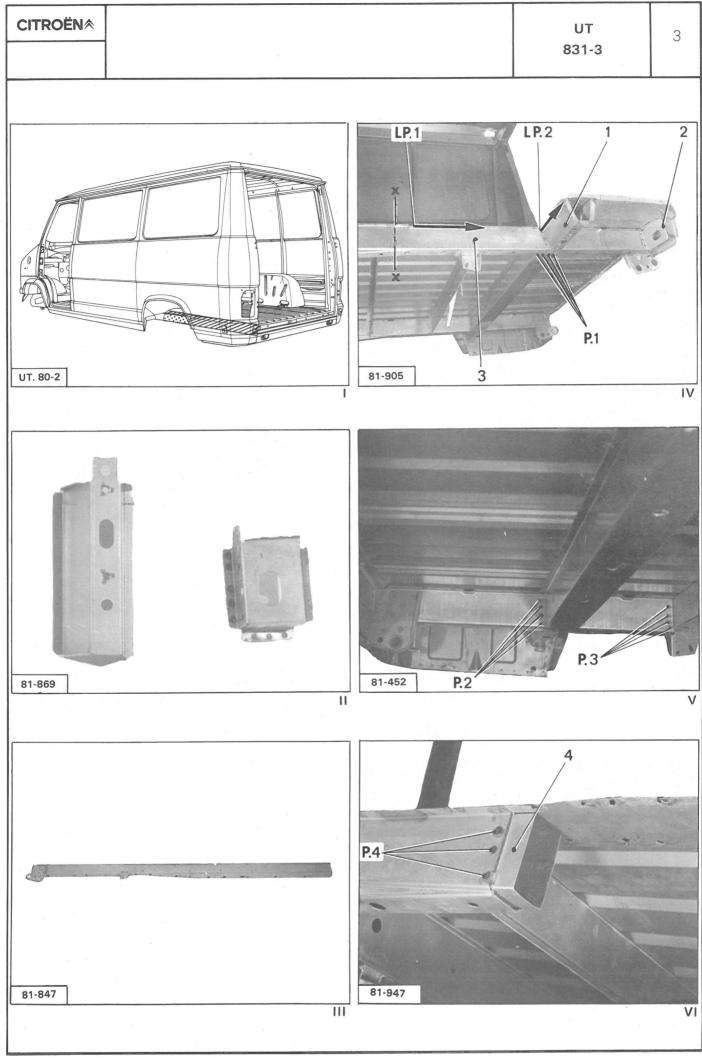
Réaliser un fourreau (4) de 1 mm d'épaisseur et de 60 mm de longueur, Fig. VI.

L'engager de la moitié de sa longueur dans le longeron. Souder à la pince, suivant :

P.4 (de chaque côté).

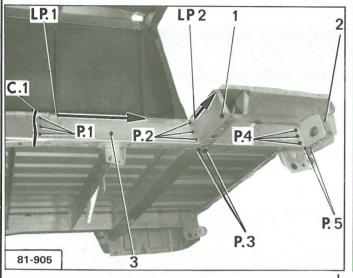
Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

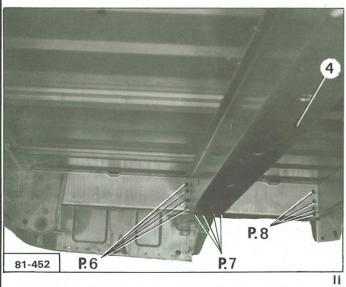


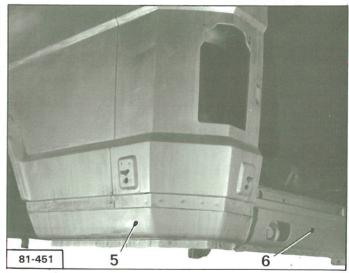
4 UT 831-3

CITROËN⊗









Exécuter un cordon de soudure C.1. Meuler et surfacer ce cordon.

Poser:

- le plancher arrière partiel : (Voir Op. UT. 831-4)
- le passage de roue arrière :
- (Voir Op. UT. 831-5)
- le montant latéral arrière : (Voir Op. UT. 821-3)
- la tôle inférieure d'angle arrière : (Voir Op. UT. 812-4).

- sous le plancher, et sur les différentes traverses remplacées ou réparées.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés

CITROËN⊗

SOUBASSEMENT ARRIERE

Op. UT nº 831-4

1

REMPLACEMENT PARTIEL
D'UN PLANCHER ARRIERE

	Op. UT
-	nº 831-4

REMPLACEMENT PARTIEL D'UN PLANCHER ARRIERE

400.00	TRO	-	
			▮☎

UT

DEPOSE

Déposes préalables :

- portes arrière,
- garniture de traverse arrière,
- pare-chocs arrière,
- feu de signalisation,

(côté intéressé)

- garniture de montant.

Dégager le faisceau électrique passant le long du montant arrière.

Déposer :

- le montant arrière (côté intéressé) (Voir Op. UT. 821-4)
- le panneau arrière (côté intéressé) (Voir Op. UT. 812-2)
- la traverse inférieure arrière (Voir Op. UT. 831-1)
- la tôle inférieure d'angle arrière (côté intéressé) (Voir Op. UT. 812-4)
- le montant latéral arrière (côté intéressé) (Voir Op. UT. 821-3)
- le passage de roue arrière (si nécessaire) (Voir Op. UT. 831-5)
- la console latérale arrière,(si nécessaire et côté intéressé)

(Voir Op. UT. 831-2).

Déposer la doublure (1) inférieure d'angle arrière Fig. IV

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP.1, LP.2,

P.1.

Déposer la doublure (1).

Déposer la doublure (2) inférieure arrière : Fig. V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

LP.3,

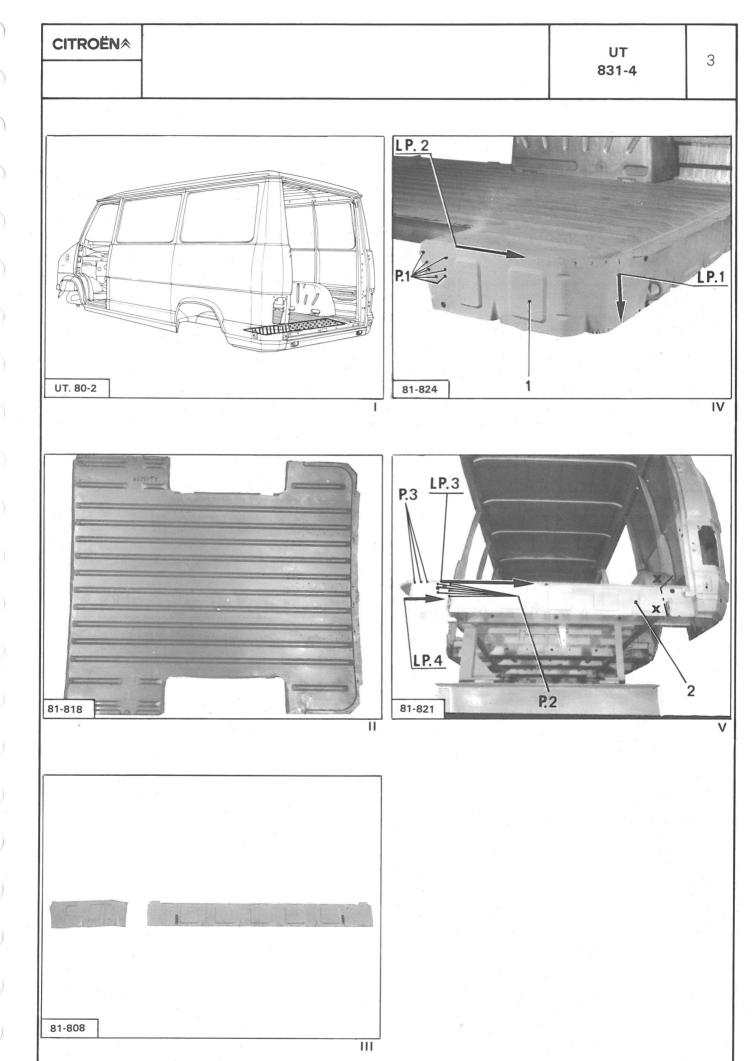
LP.4,

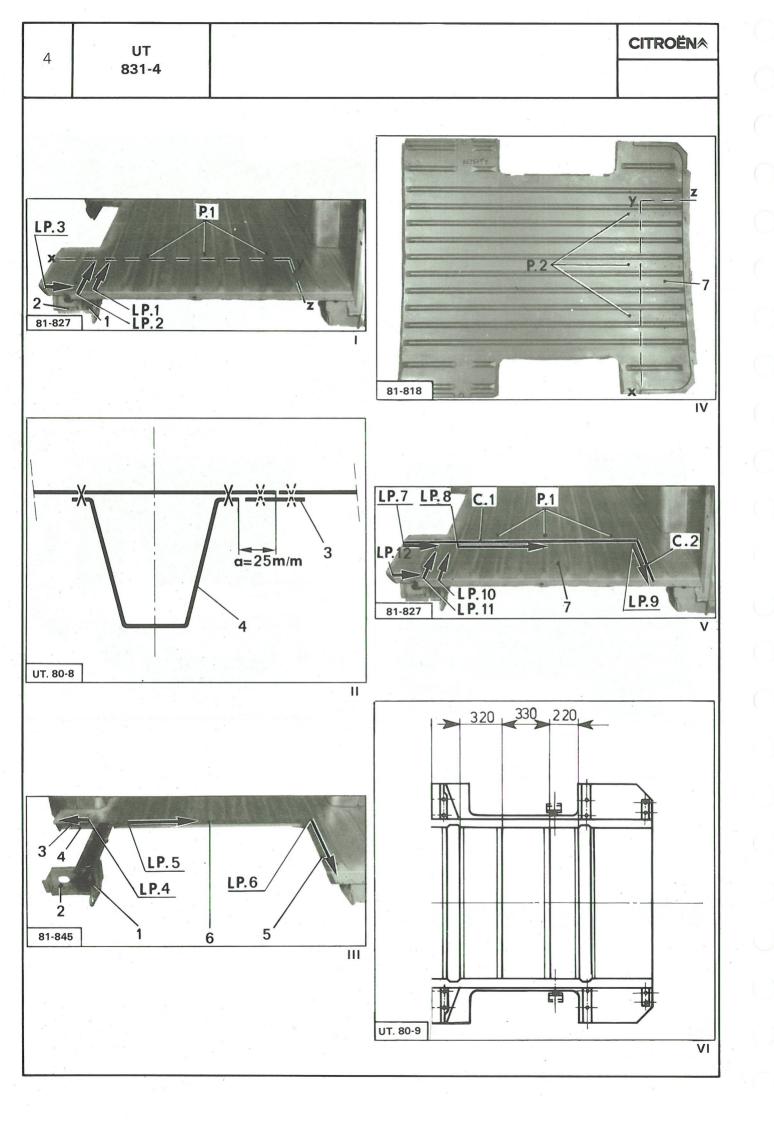
P.2,

P.3.

Couper la doublure suivant x-x.

Déposer la doublure (2).





LP.4,

LP.5,

LP.6.

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P. 1.

Exécuter un cordon de soudure, suivant :

C.1,

C.2.

Meuler et surfacer:

- les cordons C.1, C.2
- les points : P.1.

REMARQUE:

Dans le cas où la réparation nécessite le remplacement d'une ou plusieurs traverses sous plancher : Positionner et fixer ces traverses suivant la figure VI.

6	Op. UT
U I	nº 831-

REMPI	ACEMENT	PARTIFI	DILIN	PLANCHER	ARRIFRE
REIVIEL	ACCIVILIA I	MILLE	D O IN	LAIVOILLI	AILLILLILL

CI	TR	OË	N	*
	11/			

UT

POSE (suite)

Poser la doublure (1) inférieure arrière : Fig. I

Positionner la doublure sur la caisse.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.1,

LP.2,

P.1,

P.3.

- en « bouchon » (MIG), suivant :

P 2

Exécuter un cordon de soudure suivant C.1.

Poser la doublure (2) inférieure d'angle arrière :

Fig. II

Positionner la doublure sur la caisse.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :

LP.3,

LP.4.

P.3.

Poser:

- le montant latéral arrière :

(Voir Op. UT. 821-3)

- la tôle inférieure d'angle arrière (Voir Op. UT. 812-4)

- la traverse inférieure arrière :

(Voir Op. UT. 831-1)

- le panneau arrière

(Voir Op. UT. 812-2)

- le montant arrière :

(Voir Op. UT. 821-4).

Etanchéité:

Mastiquer la liaison des deux parties de plancher.

Protection:

Pulvériser :

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de tous les éléments réparés ou remplacés.
- un produit de protection de dessous de caisse sous le plancher et le passage de roue.

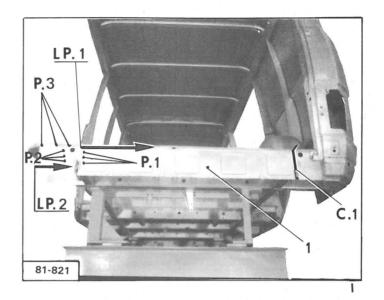
Peindre.

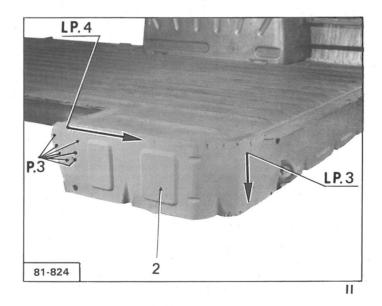
Poser et régler les éléments préalablement déposés

CITROËN [⊗]

UT 831-4

7





PASSAGE DE ROUE **CITROËN⊗** Op. UT 1 nº 831-5 **ARRIERE** UT

REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE

2	Op. UT
_	nº 831-5

REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE

	-	<u></u>	
CIT	RO	EN	\wedge

UT

DEPOSE.

Déposes préalables (côté intéressé) :

- roue arrière.
- amortisseur arrière,
- pare-chocs arrière.
- panneau arrière avec ses raidisseurs (.voir Op. UT 812-2).

Déposer le passage de roue : Fig. III, IV et V

Dégrafer les points de soudure électrique, suivant :

- LP. 1.
- LP. 2,
- LP. 3.
- LP. 4,
- LP. 5.
- P. 1
- P. 2,
- P. 3.
- P. 4.

A l'aide d'un burin, couper les cordons de soudure C. 1 et C. 2.

Déposer le passage de roue.

PREPARATION.

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

Assembler les passages de roue intérieur (1) et extérieur (2): Fig. VI.

Les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant LP. 6 : Fig. VI.

POSE.

Poser la caisse sur le banc de contrôle.

Poser le passage de roue :Fig. III, IV et V.

Positionner le passage de roue.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder:

- à la pince, suivant :
- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3.
- LP. 4,
- LP. 5,
- en « bouchon » (MIG), suivant :
 - P. 1,
 - P. 2,
 - P. 3.
 - P. 4.

Exécuter les cordons de soudure :

- C. 1,
- C. 2.

Poser le panneau arrière : (voir Op. UT 812-2).

Etanchéité:

De l'intérieur du véhicule, appliquer un cordon de mastic sur les liaisons passage de roue-plancher, et sur les parties intérieure et extérieure de passage de roue.

Effectuer un lissage de ces cordons.

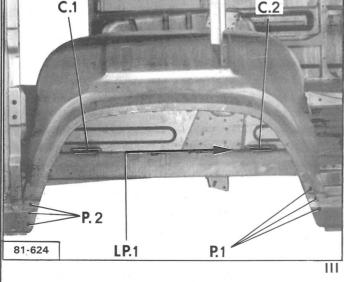
Protection:

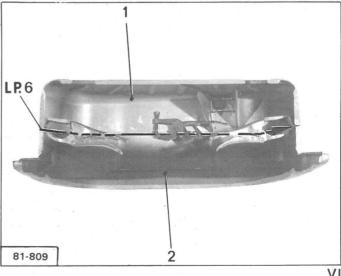
Pulvériser:

- un produit de protection pour corps creux à l'intérieur des brancards de bas de caisse, et un produit antigravillonnage sur la face extérieure.
- un produit de dessous de caisse dans le passage de roue.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.





CITROËN⊗ Op. UT **PORTE AVANT** 1 nº 841-1 UT TRAVAUX SUR PORTE AVANT

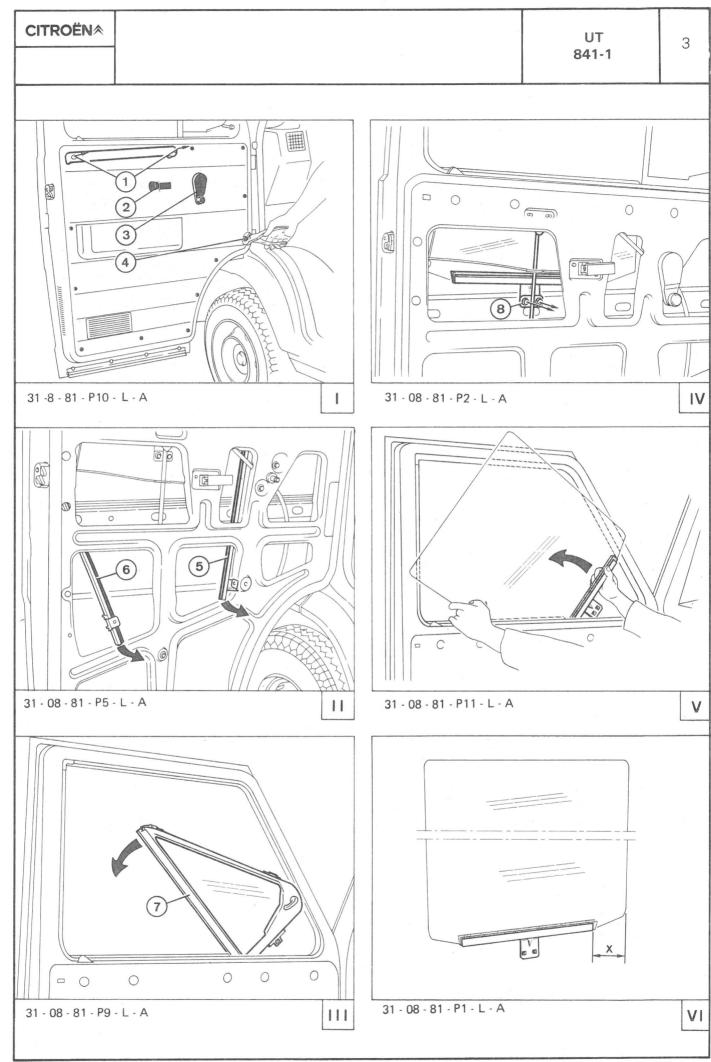
● 889-2

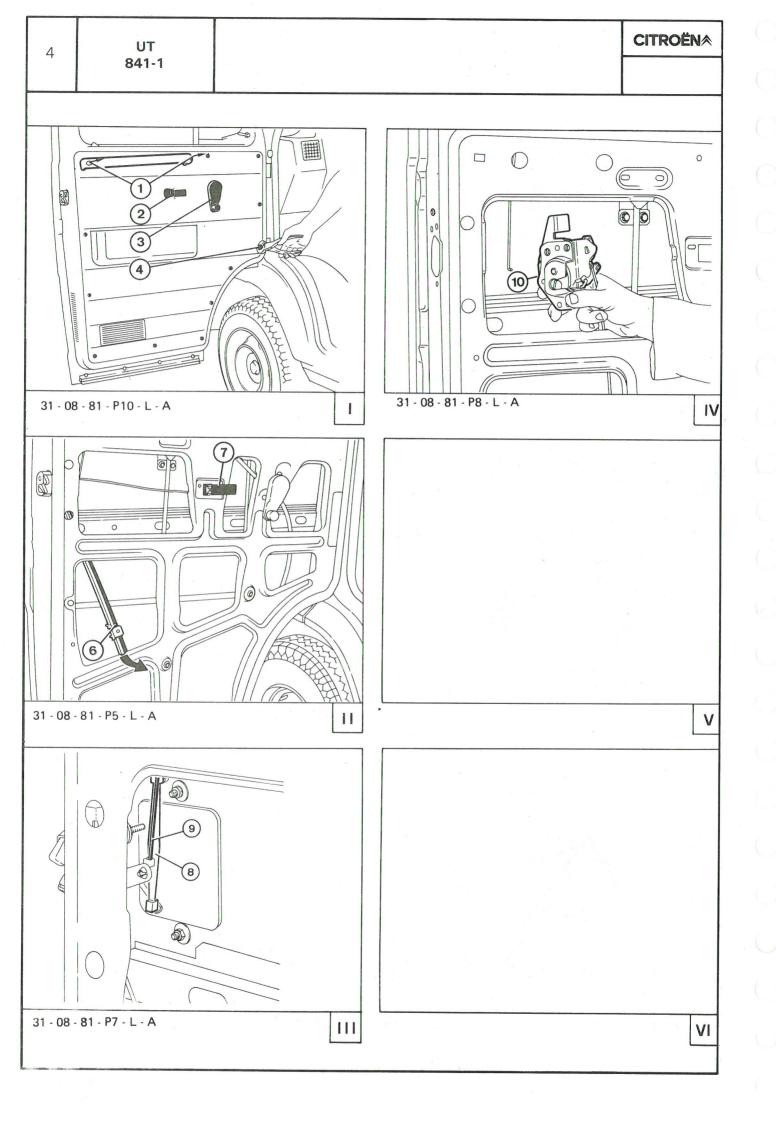
• 889-1 (V)

2 O p. UT		I. REMPLACEMENT D'UNE VITRE MOBILE	CITROËN♠
	nº 841-1	WHEN EXCENSES DOWN THE MODILE	UT
	POSE	Désaccoupler fig. IV la liaison cable/ferru	re (8).
Dep	oser fig. I :		
— (— (— (2), 3) (utiliser l'outil MR. 63	30-84/29).	
Dép	oser fig. II :	Déposer la vitre fig. V	
- le	es coulisses de vitre (5), (6	o).	
- A	baisser la vitre mobile.	REPOSE	
Dépo	oser fig. III :	Positionnement de la ferrure fig. VI	
– le	déflecteur (7).	X - 248 mm	

- Effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la

dépose.



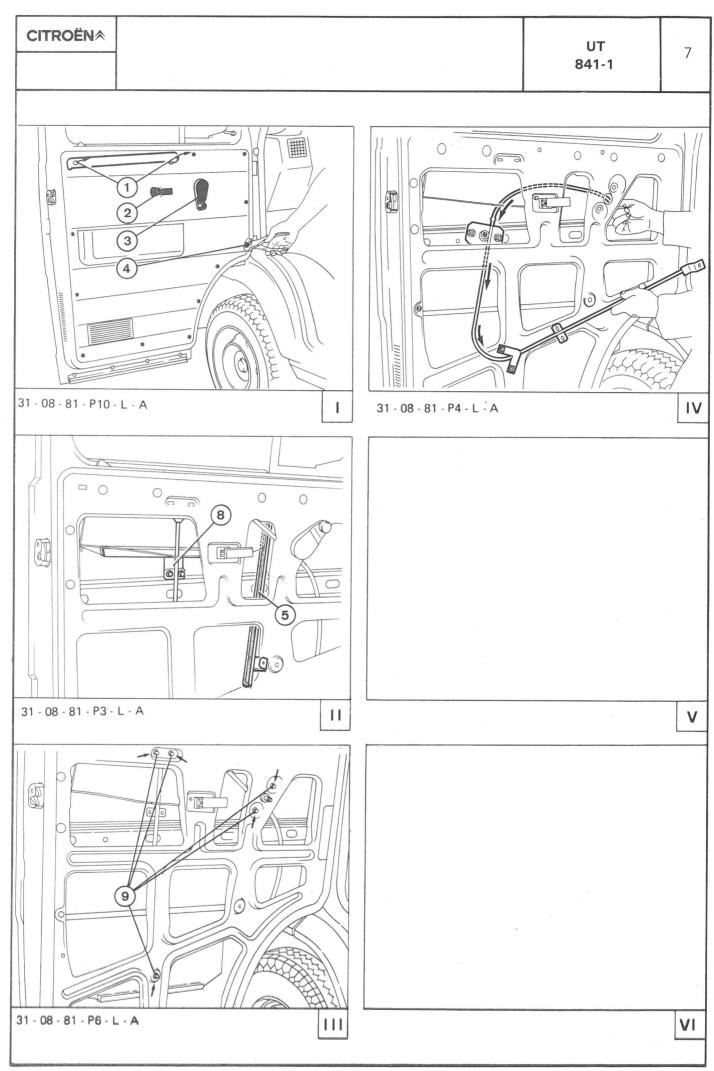


CITROËN♠	II. REMPLAC	CEMENT D'UNE S	SERRURE	Op. UT	5
UT				nº 841-1	
		4			
DEPOSE			 Déposer la platine se 	errure suivant (10) fig. IV	
,					
Déposer fig.	I				
(1)			REPOSE		
— (1), — (2),					
— (3) (utilis — (4).	er l'outil MR. 630-84/29)		 Effectuer les opéra dépose. 	tions dans l'ordre inverse	de la
Déposer fig.	II				
— la couliss	e AR de vitre (6),				
– la comma	nde à distance (7).				

Déposer fig. III

- la biellette (8).
- Désaccoupler la commande de condamnation (9).

6 Ор. UТ		III. REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE DE LÈVE-VITRE	CITROËN ♠
0	nº 841-1	III. REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE DE LEVE-VITRE	UT
DEI	POSE	— Sortir la commande fig. IV.	
	(3) (utiliser l'outil MR. 63	30-84/29)	
Dán	oser fig. II :	DEDOCE.	
— la	a coulisse AV (5). accoupler (8).	REPOSE — Effectuer les opérations dans l'ordre dépose.	e inverse de la
	oser la vitre au fond de la déposer les vis (9).	porte fig. III.	



^{● 889-2}

PORTE LATERALE

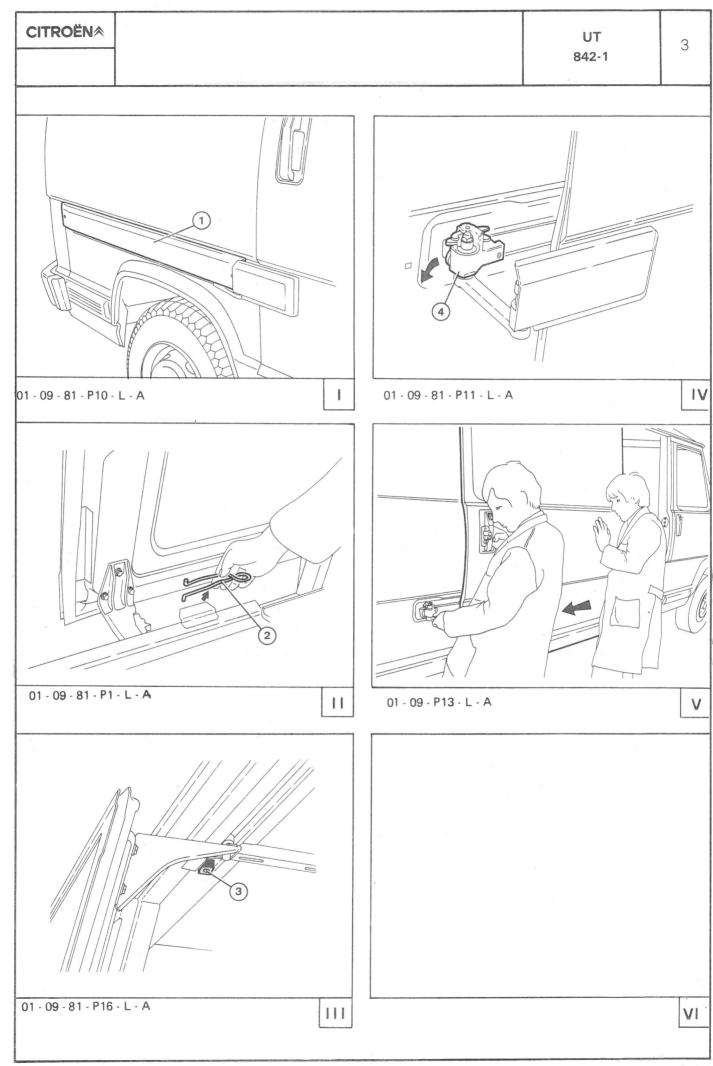
Op. UT
n° 842-1

TRAVAUX SUR PORTE LATERALE

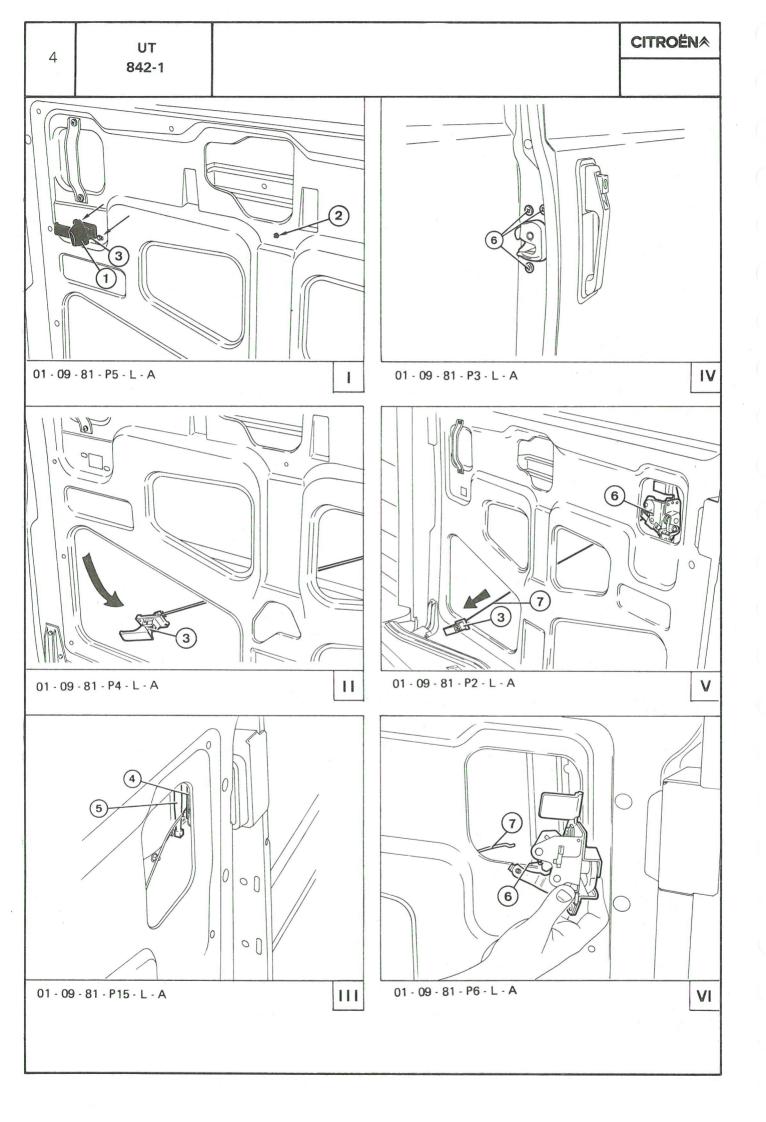
889-2

1

2	Op. UT	I REMPLACEMENT	Γ D'UNE PORTE LATERALE	CITROËN ≪
	nº 842-1	I. REWI LAGENERY	DONE PONTE EXTENSEE	UT
DEPO	SE		- Sortir le galet (4) du rail central fig. IV.	
Dépos	er fig. I			
	orotecteur (1). vis intérieures, 2 vis extéri	ieures).		
Dépos	er fig. II		 Déposer la porte fig. V en la faisant co l'arrière). 	oulisser vers
— la b	outée inférieure (2).		(l'encombrement et le poids de la porte l'aide d'un second opérateur).	nécessitent
				a
Dépos	er fig. III		REPOSE	
— la b	outée supérieure (3).		 Effectuer les opérations dans l'ordre ir dépose. 	nverse de la



^{• 889-2}



CITROËN ≪ UT	II. REMPLACEMENT	D'UNE S	SERRURE	Op. UT nº 842-1	5
DEPOSE			Déposer fig. IV		
Déposer fig. I			 les fixations de la plati 	ne (6).	
le cache (1)	,				
l'agrafe (2),					
la command	de à distance (3).				
		,			
Abaisser (3) fig	j. 11		Tirer l'ensemble (3), (6), ((7) fig. V	
			•		
Désaccoupler fi	g. III		Désaccoupler (6) (7) fig. VI	r e	
— la tige de cor	ndamnation (4) sur la platine serrure,		REPOSE		
- la biellette d	e commande extérieure (5).		 Effectuer les opération dépose. 	ns dans l'ordre inverse de	e la

CITROËN⊗ Op. UT **PORTES ARRIERE** 1 nº 844-1 UT

TRAVAUX SUR PORTES ARRIERE

^{● 889-2}

^{• 889-1 (}V)

2			
1			
7			

Op. UT nº 844-1

I. REMPLACEMENT D'UNE SERRURE DE PORTE ARRIERE DROITE

CITROËN[♠]

UT

DEPOSE

Désaccoupler fig. I

- la biellette (1),
- la tige de condamnation (2).

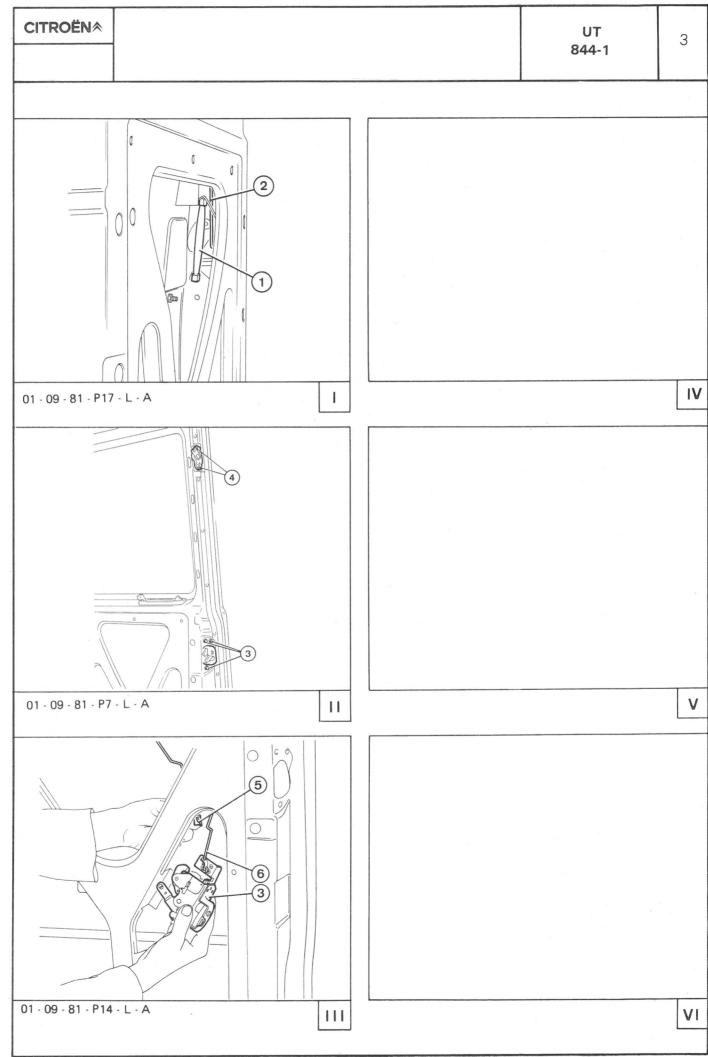
Déposer fig. II

- les vis de la platine (3),
- la gache supérieure (4).

- Désaccoupler la commande à distance (5) fig. III
- Extraire l'ensemble (3), (6) sans le dissocier.

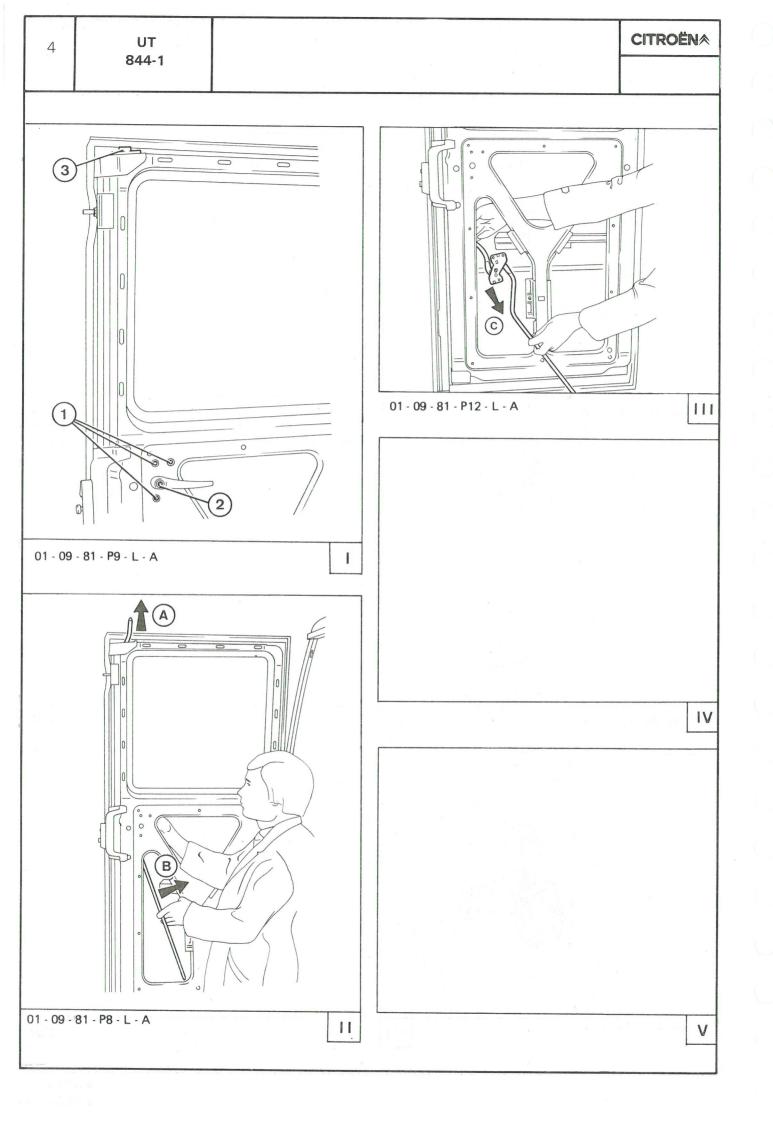
REPOSE

 Effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose.



^{• 889-2}

^{• 889-1 (}V)



CITROËN≈	II. REMPLACEMENT D'UNE	FERMETURE	Op. UT	
UT	DE PORTE ARRIERE G		nº 844-1	
•				
DEPOSE		 Sortir l'ensemble su 	ivant (C) fig. III	
Déposer fig. I				
– (1) ,				
– (2),				
– (3).				
	ole de fermeture suivant (A) fig. II ge inférieure suivant (B).	REPOSE		
			ions dans l'ordre inverse	de la

III. REMPLACEMENT D'UNE PORTE ARRIERE

CITROËN

UT

DEPOSE

Déposer la porte (côté intéressé): Fig. I, III Dégager l'arrêt de porte (4) de son logement. Déposer les quatre vis (13).

Déposer la serrure (côté droit): (Voir chapitre I même Op.).

Déposer la fermeture (côté gauche) : (Voir chapitre II même Op.).

DESHABILLAGE

Déposer :

- Côté gauche : Fig. I, II, III
- le fil d'alimentation de l'éclaireur de plaque (deux agrafes (6)),
- le contacteur (5),
- le coin en plastique (2),
- l'embout plastique (1),
- l'éclaireur de plaque (12),
- l'axe (8),
- la gâche (7),
- la plaque minéralogique.
- Côté droit : Fig. I, III, IV
- 2 coins en plastique vissés (2),
- la poignée extérieure (10),
- la commande intérieure de verrouillage (15) (utiliser un tournevis plat pour dégager la languette (16) de son logement).
- Côté intéressé : Fig. I, III
 - le caoutchouc d'étanchéité avec ses profilés de maintien (agrafes (3)),
- les charnières (percer les trois rivets (9) à $\phi = 6$ mm),
- la glace avec son scellement,
- les butées en caoutchouc (11).

PREPARATION

Poser les charnières sur la porte : Fig. III

Peindre les faces de contact des charnières et de la porte. Présenter les charnières sur la porte.

A l'aide d'une pince, poser les rivets (9), $\phi = 6.4$ mm, longueur 18 mm:

Référence: ZC 9 867 318 U.

Peindre la porte.

Poser le scellement sur la glace : Fig. V

Enduire de savon liquide les gorges du scellement. Chausser le scellement sur la glace.

Placer une cordelette (17) $\phi = 4$ mm dans la gorge du scellement (les deux brins de la cordelette devront se croiser à la partie inférieure de la glace).

HABILLAGE

Poser la glace: Fig. V

Pendant qu'un aide appuie fortement sur l'extérieur de la alace, tirer sur l'une des extrémités de la cordelette (17) de façon à engager la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement sur la feuillure.

Poser:

- Côté intéressé : Fig. I, III
- le caoutchouc d'étanchéité avec ses profilés de maintien (agrafes (3)),
- les butées en caoutchouc (11),
- le monogramme (→>).
- Côté droit : Fig. I, III, IV
 - les deux coins en plastique (2),
 - la poignée extérieure (10),
- la commande intérieure de verrouillage (15) (l'engager suivant la figure IV),
- l'adhésif (14),
- Côté gauche: Fig. I, II, III
- l'embout en plastique (1),
- le coin en plastique vissé (2),
- le contacteur (5),
- l'éclaireur de plaque (12),
- le fil d'alimentation de l'éclaireur de plaque (deux agrafes (6):);
- la gâche (7),
- l'axe (8),
- la plaque minéralogique.

Poser la fermeture : côté gauche) (Voir chapitre II même Op.).

Poser la serrure : (côté droit) (Voir chapitre I même Op.).

POSE

Poser la porte (côté intéressé): Fig. I, III

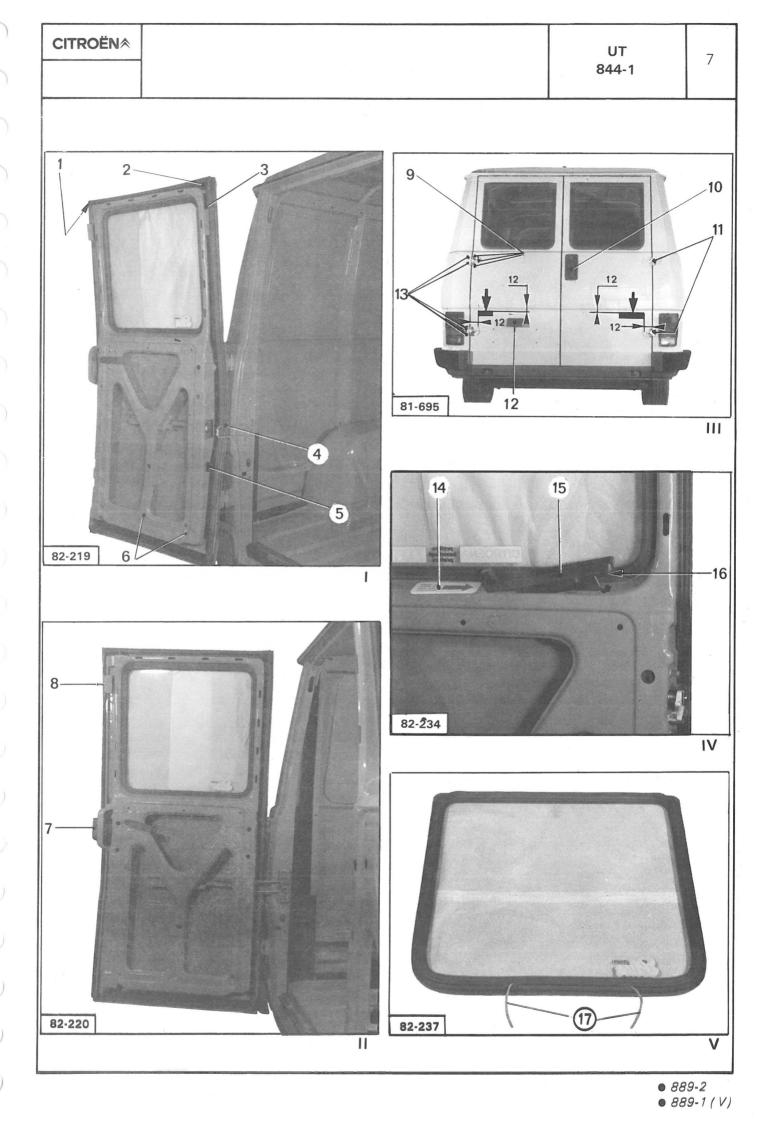
Présenter la porte sur le véhicule.

Poser sans serrer les vis (13).

Réaler la porte et serrer les vis (13).

Engager l'arrêt de porte (4) dans son logement.

Vérifier le bon fonctionnement des différents mécanismes.



CITROËN♠

UT

PLANCHE DE BORD

Op. UT nº 856-1

1

REMPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

Op. UT nº 856-1

REMPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

CITROËN

UT

IDENTIFICATION fig. I

- 1 Aérateur latéral
- 2 Contacteur feux de position
- 3 Contacteur feux de croisement
- 4 Volant
- 5 Contacteur avertisseur sonore.
- 6 Combiné
- 7 Façade de climatiseur
- 8 Cendrier

- 9 Aérateur central
- 10 Allume cigare
- 11 Couvercle de boîte à gants
- 12 Contacteur feu arrière de brouillard
- 13 Commande d'ouverture de capot
- 14 Commande de départ à froid
- 15 Contacteur signal détresse
- 16 Vis de fixation inférieure de planche de bord

DEPOSE

- Débrancher la batterie.
- Désaccoupler la commande de départ à froid sur le carburateur.
- Déposer fig. II:
 - le collecteur d'air (17),
 - les vis de fixation supérieure de planche (18) (sur le tablier).

Déposer fig. IV :

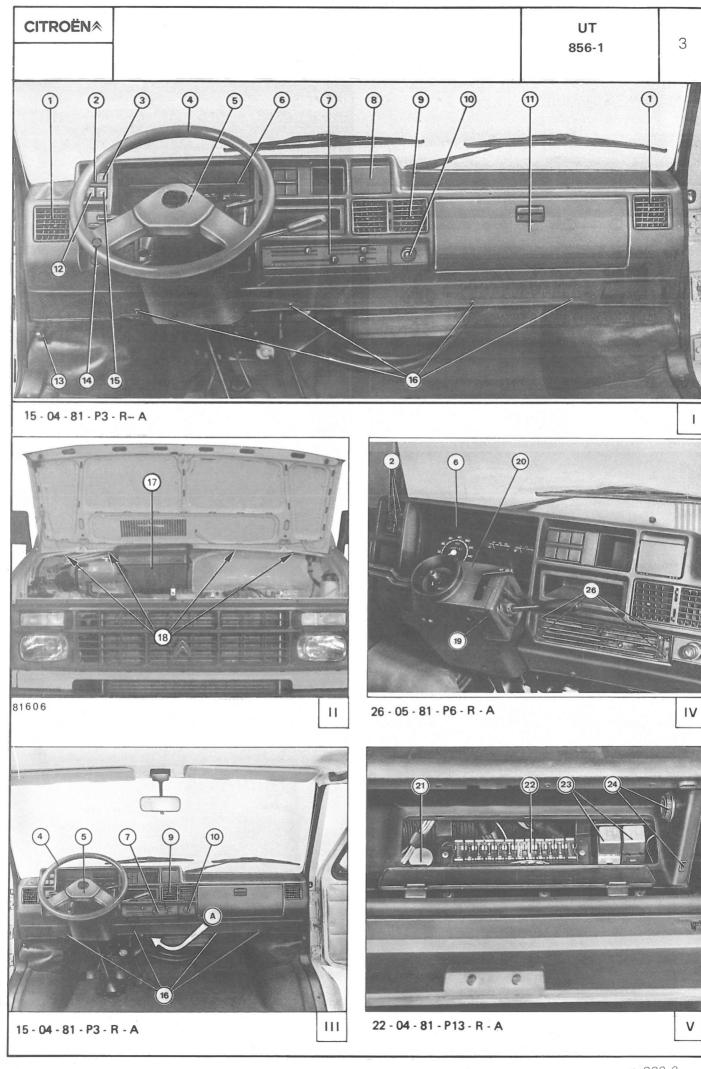
(2), (6), (26), (19), (20).

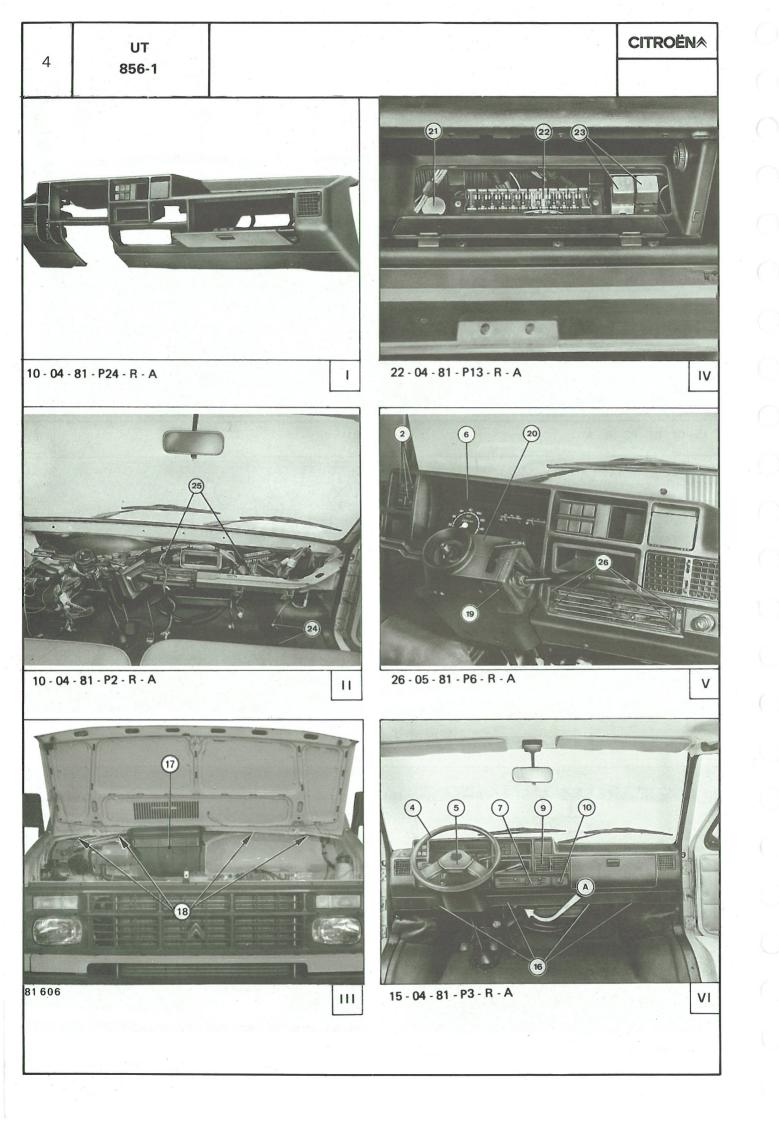
Dans l'habitacle fig. III

- Déposer (4), (5), (7), (9), (10), (16).
- Dégager la commande de départ à froid en (A).

Dans la boîte à gants fig. V

- Déposer : (21), (22), (23).
- Débrancher l'éclaireur et le contacteur (24).
- Débrider les fils et les connecteurs sous la planche de bord.





UT

Op. UT nº 856-1

5

- Déposer la planche de bord fig. I.

Dans la boîte à gants fig. IV

- Poser:

(21), (22), (23)

POSE

- S'assurer du bon positionnement des gaines de ventilation (25) fig. II.
- Disposer les fils et les connecteurs à leurs emplacements respectifs.
- Présenter la planche sur le véhicule sans la fixer.
- Brancher l'éclaireur et le contacteur de boîte à gants (24).
- Poser la planche de bord.

Poser fig. V :

(26), (20), (19), (2), (6).

Sous le capot moteur fig. III

- Fixer la planche de bord en (18).
- Poser (17).

- Poser fig. VI:

(16), (10), (9), (7), (5), (4).

- Passer la commande départ à froid dans le tablier en (A) et la connecter sur le carburateur.
- Brancher la batterie.

CITROËN♠

UT

CLIMATISEUR

Op. UT

nº 856-4

1

REMPLACEMENT D'UN CLIMATISEUR

• 889-2

• 889-1 (V)

2 **Op. UT** nº **856-4**

REMPLACEMENT D'UN CLIMATISEUR

CITROËN

UT

×	-	- 0	E region (p= 0	0.4	 0.01		
ı	וע	יום	U		CA	 NI	fia.	

- 1 Platine de commande
- 2 Carter de climatiseur
- 3 Radiateur
- 4 Purge
- 5 Robinet
- 6 Boîtier de climatiseur.

- Débrancher les tuyaux d'eau (14) fig. IV
- Extraire le tuyau de purge (15) du tablier.
- Tirer le climatiseur suivant (A).
- Récupérer les manchons de centrage (16).
- Basculer le climatiseur sous la traverse suivant (B).

DEPOSE

- Vidanger le circuit d'eau.
- Déposer fig. II:
 - la biellette (7),
 - la vis (8).

- Déposer le climatiseur muni de sa platine (1) fig. V

- Déposer fig. III :

- la planche de bord,
- la gaine (11),
- les fixations (9) de part et d'autre du climatiseur,
- la fixation (10).
- Déconnecter les fils (12).
- Dégager la garniture de plancher (13).

POSE

- Introduire le climatiseur suivant (C) fig. VI
- Positionner (1) au dessus de la traverse.
- Pousser le climatiseur suivant (D) et le fixer en (9) (10) (ne pas oublier les manchons (16)
- Remonter dans l'ordre inverse de la dépose.

CITROËN[♠] UT 3 856-4 18 - 05 - 81 - P7 - R - A 18 - 05 - 81 - P2 - R - A 18 - 05 - 81 - P1 - R **- A** 18 - 05 - 81 - P6 - R - A 18 - 05 - 81 - P7 - R - A 18 - 05 - 81 - P8 - R - A Ш

CITROËN⊗ PARE-BRISE Op. UT 1 nº 961-1 UT REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

889-2

• 889-1 (V)

Op. UT nº 961-1

REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

CITROËN

UT

NOTA: Pour toute intervention sur une glace de pare-brise, il est impératif de proscrire l'emploi d'outils métalliques (tournevis, crochet, etc...) risquant soit de rayer la glace, soit de détériorer le scellement ou les garnitures. Confectionner un **coin** dans un tasseau de bois dur, pour remplacer ces outils.

DEPOSE

Relever les balais d'essuie-glace.

Déposer le rétroviseur intérieur en le tirant suivant la flèche **F Fig. I.**

Déposer la glace de pare-brise et son scellement :

Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et, avec un **coin** en bois, aider le dégagement de la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement dans les angles supérieurs, sur les montants latéraux et dans la partie supérieure.

Déposer le pare-brise et son scellement.

PREPARATION

Contrôler la baie de pare-brise :

Redresser, si nécessaire, les déformations de la baie de pare-brise.

Ebavurer soigneusement les picots de soudure.

Vérifier le galbe de la baie de pare-brise (utiliser le parebrise comme gabarit).

Rectifier la feuillure si nécessaire.

Poser le scellement sur la glace : Fig. II

Enduire de savon liquide les gorges du scellement. Chausser le scellement sur la glace de pare-brise. Si nécessaire, maintenir le scellement en place sur la glace avec du papier adhésif. Placer une cordelette **A** (ϕ = 4 mm) dans la gorge du scellement en réalisant une boucle dans chaque angle supérieur. (Croiser les deux brins de la cordelette dans la partie inférieure).

POSE

Présenter le pare-brise sur la baie :

Présenter le pare-brise sur la baie en engageant les extrémités de la cordelette à l'intérieur du véhicule. Vérifier le centrage du pare-brise par l'intérieur du véhicule

Poser le pare-brise : Fig. III

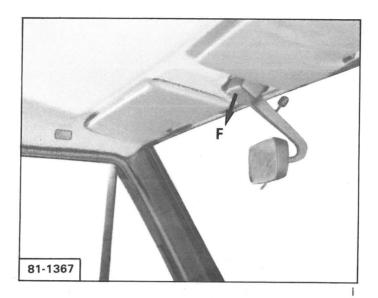
Pendant qu'un aide exerce une légère pression de l'extérieur sur le pare-brise : de l'intérieur du véhicule, tirer sur chaque extrémité de la cordelette parallèlement à la glace, de façon à soulever la lèvre intérieure du caout-chouc et permettre la mise en place de celle-ci sur la feuillure.

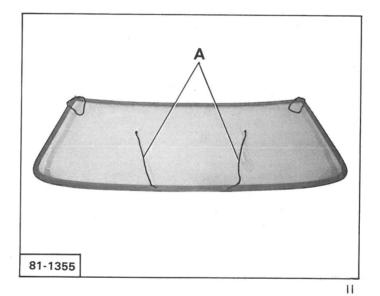
Terminer la pose en frappant avec la paume de la main sur le scellement pour parfaire sa mise en place.

Vérifier le positionnement du scellement sur le pourtour de la baie, à l'intérieur et à l'extérieur.

Poser le rétroviseur intérieur.

Rabattre les balais d'essuie-glace.







CITROËN⊗ OUTILLAGE 1 UT UT LISTE ET PLANS D'EXECUTION DES OUTILS SPECIAUX (OUTILS M.R.)

2 **UT**

LISTE ET PLANS D'EXECUTION DES OUTILS SPECIAUX (OUTILS M.R.)

CITROËN♦

UT

NOMENCLATURE

OUTILS A EXECUTER

MR. 630-84/29 : Outil pour extraction des agrafes de maintien de manivelle de lève-glace :

Page 3

(Acier étiré demi-dur $\phi=6$ mm, longueur = 200 mm).

MR. 630-83/21 : Gabarit de traçage pour le remplacement partiel d'un longeron avant :

Page 4

- revêtement noirci

- Longueur développée : 616 mm

- matière : fer marchand 25 × 5 (mm)

- a : rayon de cambrage : 5 mm

- b : soudure prohibée sur les chants

4 UT CITROËN≫

MR 630-83/21

